Étude sur les facteurs de risque des blessures survenant dans les parcs de planche à roulettes

AUTEURS

Sophie Laforest
Département de kinésiologie et Institut de recherche en santé publique
Université de Montréal

Alex Dumas
École des sciences de l'activité physique et
Centre de recherche sur le sport dans la société canadienne
Université d'Ottawa

Tracie Barnett
Hôpital Sainte-Justine et Département médecine sociale et préventive
Université de Montréal

Denis Brown et **Benoit Tremblay**
Direction de la promotion de la sécurité
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Annie Geneau
Département de kinésiologie
Université de Montréal

Claude Goulet
Département d'éducation physique,
Université Laval

Laurence Kern
Département de kinésiologie
Université de Montréal

Sylvie Lepage
Ville de Montréal

21 septembre 2012

Cette recherche a été rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat au loisir et au sport (SLS) du gouvernement du Québec et au soutien financier de la Ville de Montréal.

Nous remercions les membres du collectif des partenaires responsables du Skatepark Sans Frontières de nous avoir invités à joindre leur équipe à l'été 2002 pour réaliser le volet recherche action du projet. Les résultats de cette première étude ont suscité beaucoup d'intérêts et une deuxième recherche a été mise en place pour valider les résultats observés dans cette première étude. Nous sommes également reconnaissants au personnel de l'arrondissement Rosemont qui nous a soutenus dans cette deuxième recherche dès le début.

Nous remercions tout le personnel de la Ville de Montréal et des arrondissements qui ont pris part à cette étude. M^{me} Sylvie Lepage a été notre principale collaboratrice dans ce projet. Elle n'a pas compté ses heures et a investi beaucoup d'énergie pour la réussite de cette étude. Nous avons été reçus à bras ouverts à plusieurs rencontres des répondants jeunesse et nous avons beaucoup apprécié leur accueil chaleureux et leur soutien dans un contexte difficile pour eux.

Nous sommes reconnaissants envers tous les répondants des 11 arrondissements qui ont pris part à l'étude. Ils nous ont soutenus durant la période de collecte, malgré leurs horaires chargés. Nous avons aussi fort apprécié que les animateurs de site dans les parcs de planche ont recueilli des données de l'étude dans le cadre de leur travail. Nous remercions aussi les assistants de recherche dans les parcs sans animateurs de site pour leur travail rigoureux.

Plusieurs étudiants en kinésiologie à l'Université de Montréal ont collaboré à ce projet dans le cadre de travaux dirigés au premier cycle, nommément MM. Philippe Doyon et Stéphane Fortin. M^{me} Annie Geneau, étudiante à la maîtrise au même endroit, a démontré beaucoup d'enthousiasme pour ce projet, ce qui fut très apprécié. Elle a collaboré au développement des outils et a coordonné la collecte de données au cours de l'été 2005. Elle a aussi coordonné l'organisation de la journée « planche à roulettes » qui a eu lieu à la Ville de Montréal à l'automne 2005. M^{me} Laurence Kern, stagiaire postdoctorale au Département de kinésiologie de l'Université de Montréal, a collaboré activement à l'analyse des données et à la rédaction d'articles scientifiques.

Un gros merci à M. Claude Goulet, qui était au SLS lorsque le projet a été entrepris, et M. Denis Brown, du SLS, qui ont participé activement à la conception de la deuxième étude et aux efforts de financement nécessaires à la réalisation du projet. Merci à M. Benoit Tremblay qui a pris la relève de M. Goulet, maintenant professeur à l'Université Laval.

Nos remerciements vont également à l'arrondissement de Beaconsfield–Baie d'Urfé, nommément à MM. Michael Dooling et Jean-Pierre Beauchamp qui ont traduit les documents en anglais et qui nous ont permis d'aller prétester nos outils et valider notre méthodologie pour la collecte des données. Nous voulons également remercier M^{me} Tracie Barnett pour sa contribution au rapport dans son ensemble et pour la vérification de toutes les analyses statistiques. Un gros merci à M^{me} Élisabeth Platonov et M. Glen Keys, respectivement coordonnateurs du Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes SCHIRPT à l'Hôpital

Sainte-Justine et à l'Hôpital pour enfants de Montréal, pour m'avoir fourni les données de SCHIRPT.

Finalement, un dernier merci est adressé à M. Mathieu Robichaud, planchiste pour son soutien durant l'étude.

NOTE : Dans le présent document, la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes lorsque le contexte s'y prête.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ 8

1. INTRODUCTION 12

2. ÉVOLUTION DES VISITES AUX URGENCES MONTRÉALAISES ENREGISTRÉES DANS LE SYSTÈME CANADIEN HOSPITALIER D'INFORMATION ET DE RECHERCHE EN PRÉVENTION DES TRAUMATISMES (SCHIRPT) DE 1992 À 2008 13

3. MÉTHODOLOGIE 15

   3.1 Population à l'étude (parcs, planchistes, blessés) 15

   3.2 Méthodes d'échantillonnage et taille d'échantillon 16

   3.3. Outils et procédures de collecte 18

   3.4. Saisie, nettoyage et analyse des données 21

   3.5. Éthique 21

4. RÉSULTATS 23

   4.1 Portrait des parcs à l'étude 23

   4.2 Information sur la collecte réalisée à l'été 2005 et sur la fréquentation des parcs 23

   4.3. Caractéristiques des planchistes inscrits au registre 25

   4.4. Données sur l'utilisation des modules 25

   4.5. Blessures survenues dans les parcs à l'été 2005 27

   4.6. Taux de blessures 32

   4.7. Synthèse des résultats sur la perception et la prise de risque chez les planchistes 36

   4.8. Résultats qualitatifs 38

5. DISCUSSION 41

6. CONCLUSION 49

7. BIBLIOGRAPHIE 50

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Distribution des blessures selon le type de blessures par année (Données du SCHIRPT).....5

Tableau 2 Outils de collecte de données.....19

Tableau 3 Blessures survenues dans les parcs 27

Tableau 4 Port de pièces d'équipement protecteur chez les planchistes observés et blessés.....29

Tableau 5 Niveau des planchistes observés et blessés.....29

Tableau 6 Catégorie du module utilisé par les planchistes observés et blessés.....30

Tableau 7 Type de figure réalisée par le planchiste au moment de sa blessure et par les planchistes observés 31

Tableau 8 Données pour le calcul des taux.....33

Tableau 9 Taux de blessures selon divers dénominateurs 34

Tableau 10 Taux de blessures avec consultation médicale selon divers dénominateurs 35

Tableau 11 Analyse de régression linéaire – Perception du risque 37

Tableau 12 Analyse de régression linéaire – Prise de risque 38

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 Tableaux supplémentaires 54
Tableau 1A 55
Tableau 2A 56
Tableau 3A 57
Tableau 4A 58
Tableau 5A 59
Tableau 6A 60
Tableau 7A 61
Tableau 8A 62
Tableau 9A 64

Annexe 2 Carte des parcs de planche à roulettes de l'île de Montréal en 2005 66

Annexe 3 Distribution des blessures en 2002 et journées d'observation 68

Annexe 4 Outils de collecte 70

Annexe 5 Manuel de collecte des données destiné aux animateurs de site et assistants de recherche 106

Annexe 6 Matériel lié aux aspects éthiques du projet 123

RÉSUMÉ

Au regard de la pratique de la planche à roulettes, les acteurs en promotion de la santé sont confrontés à un dilemme important. En effet, bien que les institutions de santé déploient des efforts considérables pour contrer la sédentarité chez les jeunes, la promotion de certaines activités physiques appréciées auprès de la jeunesse, telle la planche à roulettes, comporte aussi des risques de blessures et des défis sur les plans politiques, sociaux et organisationnels.

Afin de pallier au problème du risque potentiel de blessures chez les jeunes, une série d'études (quantitatives et qualitatives) sur les parcs de planche à roulettes ont été réalisées sur le territoire montréalais. L'objectif était de mieux documenter la pratique de sports non conventionnels où la prise de risque est valorisée et de mieux promouvoir la pratique sportive sécuritaire chez les jeunes.

Volet quantitatif

Une première étude a été réalisée dans un parc de planche à roulettes extérieur de Montréal en 2002. Elle a permis d'estimer des taux de blessures avec consultation médicale de 7,3/1 000 inscriptions au parc ou de 0,5/1 000 présences. Cette étude a été ensuite appliquée à 11 parcs de la ville en 2005 pour vérifier si ces résultats sont généralisables et pour mieux comprendre la pratique des planchistes dans ces milieux.

Les outils développés en 2002 ont été bonifiés pour la collecte de 2005. Des données ont été recueillies dans chacun des 11 parcs par des personnes formées et supervisées (moyenne de 35 jours de collecte chacune, pour un total de 422 jours). Les coordonnées des planchistes se présentant dans un parc pour la première fois étaient consignées dans un registre avec leur accord. Des grilles d'observation des modules devaient être remplies deux fois par jour aux mêmes heures dans tous les parcs. Les responsables de la collecte y notaient le nombre de personnes présentes hors modules (avec ou sans planche) et sur les différents modules. Elles précisaient l'âge, le niveau d'expérience, la figure réalisée et le port de pièces d'équipement protecteur. Durant les journées de collecte, les responsables documentaient les caractéristiques des blessés et les blessures y survenant. Un nouveau questionnaire fermé a été développé pour étudier les perceptions et les prises de risque des planchistes. Ce questionnaire a été administré par téléphone à 158 planchistes.

En 2005, 422 planchistes se sont inscrits dans les registres des 11 parcs, soit une moyenne de 38 par parc. En moyenne, ils étaient âgés de 16 ans, faisaient de la planche depuis quatre ans, à une fréquence de cinq fois par semaine. Trente p. cent se considéraient débutants, 43 % intermédiaires et 27 % avancés.

Les 11 responsables de la collecte ont rempli en moyenne 68 grilles, pour un total de 747 grilles. Ils ont observé en moyenne 441 personnes dont 267 planchistes, les autres étant des piétons, des cyclistes ou des patineurs. Globalement, c'est 4 856 personnes dont 2 935 planchistes qui ont été observés. Voici comment se répartit l'utilisation des modules : quart de lune (14 %), combiné quart de lune/banque (10 %), boîte (8 %), rampe (7 %) et pyramide, bol et bosse de vitesse (chacun 6 %). Il faut noter que 20 % des planchistes étaient en pause et 14 % hors modules. Plus du tiers roulaient sur leur planche sans effectuer de figures (36 %), 24 % exécutaient un *grind/slide*, 14 % un saut/air et 13 % un flip de leur planche. La majorité ne portait aucun équipement de

protection (69 %), 25 % avaient un casque et moins de 3 % portaient des protège-coudes, protège-genoux ou protège-poignets. La moitié de ces jeunes semblaient de niveau intermédiaire et 26 % de niveau avancé.

En 2005, durant les 35 jours de collecte dans les 11 parcs, 31 blessures ont été dénombrées dont quatre avec consultation médicale auprès d'un professionnel de la santé (deux fractures, deux entorses). Mises à part ces dernières, les blessures n'ont requis que du réconfort ou des premiers soins mineurs. Les taux de blessures avec consultation médicale sont de 16,0 par 1 000 inscrits/été et de 1,4/1000 présences planchistes. Les blessés étaient tous des garçons, âgés en moyenne de 17 ans, 16 % portaient un casque protecteur et 89 % aucun équipement. La proportion de jeunes sans équipement était significativement plus grande parmi les blessés que chez les planchistes observés (84 % par rapport à 69 %). Le module sur lequel est survenue le plus souvent une blessure était le quart de lune (23 %), suivi de la boîte (19 %), du combiné quart de lune/banque (17 %) et du banc (10 %). À l'exception du combiné, la proportion de blessures dénombrées sur ces modules était significativement plus grande que la proportion de planchistes observés sur ces modules. Près de 40 % des jeunes se sont blessés en essayant un *grind* ou un *slide* et 23 % un flip de la planche. Ces proportions sont significativement plus grandes que celles des planchistes observés. On remarque aussi que la proportion de jeunes blessés de niveau avancé semble plus grande que ceux qui utilisent les modules (36 % par rapport à 26 %). Les blessures sont survenues à l'occasion de manœuvres routinières en planche à roulettes et aucune d'entre elles n'a été causée par la négligence de la part des planchistes. Compte tenu du peu de blessures sévères survenues au cours de la collecte, nous considérons que les types de pratique observés en 2005 dans ces parcs étaient relativement sécuritaires.

Des analyses multivariées transversales ont été réalisées afin d'explorer les variables associées à la perception et à la prise de risque des planchistes. Les analyses démontrent que l'augmentation du niveau d'expérience, du score de recherche impulsive de sensations et de perception du risque était associée significativement à plus de comportements à risque. La perception du risque est donc associée à une plus grande prise de risque. Les planchistes qui recherchent davantage de sensations fortes et qui sont plus expérimentés, recherchent aussi plus de risques. Par contre en vieillissant, les planchistes prennent significativement moins de risques.

Volet qualitatif et sociologique

Le volet qualitatif a visé à mieux saisir les dimensions socioculturelles de la pratique de la planche à roulettes dans un contexte de promotion de la santé à Montréal. Des études ont porté principalement sur 23 entretiens de 90 minutes menés auprès de planchistes. Ce volet a permis d'étudier deux problématiques distinctes.

La première étude visait à exposer les risques de blessures et les bénéfices en santé d'une pratique régulière de la planche à roulettes dans les parcs (avec et sans supervision) et la seconde s'est penchée particulièrement sur la thématique de la qualité des services municipaux sur les mécanismes sociaux liés à la production d'espaces récréatifs de qualité pour la jeunesse. Les résultats soulignent :

- le peu de blessures survenues dans les parcs de planche à roulettes;

- les précautions prises par les planchistes afin d'atténuer les conséquences associées aux blessures à l'occasion de manœuvres plus risquées (prise de risques contrôlés, port de pièces d'équipement protecteur, pratique sous supervision, recherche de conseils);
- la fonction sociale importante des parcs comme espace de socialisation, soutien social et d'entraide;
- un ensemble de caractéristiques favorisant la fréquentation régulière et sécuritaire des parcs (emplacement stratégique, animation de qualité, designs stimulants, clientèle mixte);
- l'importance de la collaboration entre les planchistes, les décideurs et les bailleurs de fonds pour améliorer l'offre en matière de loisir pour la jeunesse.

À la lumière de ce volet qualitatif, il est recommandé que de tels environnements soient perçus comme des ressources favorisant un mode de vie actif et sécuritaire tout en fournissant un soutien social. Il est également conseillé que des mécanismes politiques soient mis en place afin de formaliser la négociation pour l'espace public pour la pratique des sports telle la planche à roulettes.

FAITS SAILLANTS

Volet quantitatif

- Un échantillon représentatif de 11 parcs de Montréal a été étudié dont cinq avec animateur.
- Il y a eu 35 jours de collecte en moyenne par parc. Au total, une moyenne de 441 personnes a été observée avec les grilles dans chaque parc (planchistes, patineurs, cyclistes, marcheurs). Toujours selon l'information recueillie avec les grilles, une moyenne de 40 planchistes se présentaient quotidiennement dans chacun de ces parcs. En moyenne, 38 planchistes se sont inscrits au registre de chaque parc.
- Les planchistes des parcs étaient âgés de 16 ans en moyenne. Ils s'adonnaient à la planche à roulettes depuis quatre ans. Vingt-neuf pourcent étaient débutants et 27 % avancés. En général, ils fréquentaient les parcs cinq fois par semaine.
- La majorité des planchistes observés sur les modules ne portaient aucune pièce d'équipement protecteur (69 %), mais 25 % un casque. Plus du tiers des personnes présentes (39 %) aux parcs n'étaient pas des planchistes.
- Au total, pour les 11 parcs, 31 blessures ont été dénombrées et seulement quatre avec consultation médicale (deux fractures, deux entorses). La majorité des blessures n'ont requis que des premiers soins légers ou du réconfort.
- Les taux de blessures avec consultation médicale sont de 16,0 par 1 000 inscrits/été et de 1,4/1 000 présences planchistes, comparativement à des taux de 35/1 000 participants par année à Montréal (Hamel et Goulet, 2006).
- Le niveau d'expérience, le score de recherche impulsive de sensations et de perception du risque étaient tous significativement associés à une plus grande prise de risque. Ainsi, une plus grande perception du risque est corrélée à une plus de grande prise de risque.

Volet qualitatif

- Les planchistes rapportaient avoir subi peu de blessures sévères dans les parcs de planche à roulettes jusqu'à présent.
- Les planchistes affirmaient prendre certaines mesures de précaution afin d'atténuer les conséquences associées aux blessures à l'occasion de manœuvres plus risquées (prises de risques contrôlés, port de pièces d'équipement protecteur, pratique sous supervision, recherche de conseils).
- Selon les planchistes, les caractéristiques suivantes favoriseraient la fréquentation régulière et sécuritaire des parcs : emplacement stratégique, animation de qualité, design stimulant, clientèle mixte.
- Les parcs ressortaient comme un espace de socialisation, de soutien social et d'entraide.
- La collaboration entre les planchistes, les décideurs et les bailleurs de fonds est importante pour améliorer l'offre en matière de loisir pour la jeunesse.

1. INTRODUCTION

Aux États-Unis, un adolescent sur 10 pratique la planche à roulettes, faisant de cette activité le sixième sport en importance (Thibault et Robinson-Chouinard, 2006). Au Québec, en 2004, on estimait à 347 000 le nombre de personnes qui avaient fait de la planche à roulettes durant l'année comparativement à 432 000 pour le baseball et 386 000 pour le basketball (Hamel et Goulet, 2006). Les taux de blessures avec une consultation médicale rapportés étaient de 26/1 000 pratiquants par année au Québec (12^{e} position parmi les activités sportives) et à 35/1 000 pratiquants par année à Montréal (7 position) (Hamel et Goulet, 2006). Un survol des écrits sur la pratique de la planche à roulettes suggère que les blessures les plus sévères surviennent dans la rue (Laforest et Dumas, 2003). Au Québec, selon l'article 499 du Code de la sécurité routière, il est interdit de faire de la planche à roulettes dans les rues « nul ne peut faire usage sur la chaussée de patins, de skis, d'une planche à roulettes ou d'un véhicule jouet ».

Les municipalités du Québec ont eu l'initiative de créer des espaces de loisir destinés à la jeunesse en meublant leurs terrains de jeux de parcs de planche à roulettes (Regroupement québécois du loisir municipal [RQLM] et coll., 1999). Un guide a été développé pour les soutenir dans l'aménagement des parcs (Thibault et Robinson-Chouinard, 2006). À l'été 2004, on comptait 31 parcs sur l'île de Montréal et une carte en faisant la promotion a été largement distribuée (annexe 1).

En 2002, une étude pilote a été réalisée dans un parc de Montréal (le parc Sans-Frontières) afin de décrire les blessures y survenant et la pratique des 250 planchistes (Laforest et Dumas, 2003). Un taux de blessures de 19,5 par 1 000 présences au parc et un taux de 0,5 par 1 000 présences lorsque l'on regarde seulement les blessures ayant nécessité une consultation médicale ont été estimés. Les résultats étaient très encourageants et suggéraient que les parcs de planche à roulettes semblaient être des endroits de pratique sécuritaire. Cette première étude a suscité un réel intérêt tant dans le milieu de la recherche que dans les milieux de pratique. Ainsi, une communication orale a été présentée dans un congrès international de prévention des blessures à Vienne en mai 2004. Les résultats de cette étude ont également été présentés à l'occasion des Journées annuelles de santé publique en décembre 2003 et au Congrès national des parcs et loisirs du Canada (Halifax, octobre 2004).

Il s'avérait toutefois nécessaire de vérifier ces observations sur un échantillon représentatif des parcs de l'ensemble de l'île avant de vraiment pouvoir généraliser.

Les objectifs de ce projet consistaient donc à :

1) dresser le portrait des parcs extérieurs de planche à roulettes de l'île de Montréal et des planchistes les fréquentant;
2) décrire la pratique des jeunes dans les parcs (leur utilisation de l'espace et des modules);
3) documenter les blessures survenant dans les parcs de planche à roulettes et explorer les facteurs de risque de blessures;
4) estimer l'incidence des blessures survenant dans les parcs de planche à roulettes de l'île de Montréal;

5) explorer les facteurs associés à la perception et à la prise de risque des planchistes;
6) mieux saisir les dimensions socioculturelles de la pratique de la planche à roulettes dans un contexte de promotion de la santé;
7) mieux comprendre l'offre de services municipaux et les mécanismes sociaux liés à la production d'espaces récréatifs de qualité pour les jeunes.

2. ÉVOLUTION DES VISITES AUX URGENCES MONTRÉALAISES ENREGISTRÉES DANS LE SYSTÈME CANADIEN HOSPITALIER D'INFORMATION ET DE RECHERCHE EN PRÉVENTION DES TRAUMATISMES (SCHIRPT) DE 1992 À 2008

Au Canada, il existe un système de surveillance de visites aux urgences liées à des traumatismes chez les enfants, plus précisément le SCHIRPT. Les deux hôpitaux pédiatriques de Montréal participent à cette initiative canadienne depuis 1992. Les enfants se présentant à l'urgence des hôpitaux participants doivent remplir avec leur parent un formulaire décrivant les circonstances de survenue du traumatisme. Le médecin complète l'information concernant la blessure.

Il nous apparaissait pertinent de rapporter l'évolution des visites aux urgences de ces deux hôpitaux pour les blessures liées à la pratique de la planche à roulettes.

Les données du système SCHIRPT, provenant des coordonnateurs du programme de l'Hôpital Sainte-Justine et de l'Hôpital de Montréal pour enfants, pour les années 1992 à 2008 ont été colligées. Le nombre total de visites enregistrées dans le SCHIRPT permet de présenter le pourcentage des visites attribuables aux blessures liées à la planche à roulettes durant ces années. À titre comparatif, les visites pour des traumatismes en lien avec la bicyclette et le patinage à roues alignées ont été incluses.

Le tableau 1 montre que les visites aux urgences enregistrées par le système SCHIRPT varient de 19 000 par année au cours de la première année du système à un peu plus de 25 000 deux ans plus tard, soit en 1994. Les enregistrements au système SCHIRPT étaient un peu supérieurs en 2005, année de la deuxième étude comparativement à l'année 2002, l'année de l'étude pilote, soit 22 690 par rapport à 22 365.

De 1992 à 2002, le nombre de visites attribuables à un incident en planche à roulettes est passé de 44 à 265. L'année de l'étude pilote, soit 2002, a été une année record pour le nombre de visites liées à la planche à roulettes. Les quatre années détenant le plus grand nombre de visites sont les années 2001 à 2004. En 2005, le nombre de visites aux urgences pour traumatismes liés à la planche à roulettes a chuté à 162, soit 103 visites de moins qu'en 2002. Cette diminution est demeurée pour l'année 2006, puis 2007 et 2008, mais elle s'est accentuée au cours des années 2007 et 2008. La même tendance est notée quant aux proportions de visites aux urgences attribuables à des traumatismes en planche à roulettes. Le pourcentage est passé de 0,23 % en 1992 à 1,18 % en 2002 pour ensuite descendre à 0,71 % en 2005 et 2006.

Ces données indiquent que les enregistrements des visites liées aux blessures en planche à roulettes sont donc moindres en 2005 durant la deuxième période de collecte des données comparativement à l'année 2002. Cette diminution contraste avec l'augmentation du nombre total de visites aux urgences pour des traumatismes en 2005, soit 65 enregistrements additionnels et 100 visites de moins attribuables à la planche à roulettes. Ainsi, les visites attribuables à la planche à roulettes constituaient 1,2 % des visites à l'urgence en 2002 comparativement à 0,7 % en 2005. Le nombre de visites attribuables à des traumatismes impliquant des cyclistes et des patineurs à roues alignées ont également diminué en 2005 comparativement à l'année 2002.

Tableau 1
Distribution des blessures selon le type de blessures par année
(Données du SCHIRPT)

Année	Bicyclette n (%)	Patins à roues alignées n (%)	Planche à roulettes n (%)	Grand total
1992	1 042 (5,46)	9 (0,05)	44 (0,23)	19 069
1993	977 (3,95)	48 (0,19)	48 (0,19)	24 717
1994	995 (3,96)	156 (0,62)	62 (0,25)	25 106
1995	856 (3,52)	229 (0,94)	77 (0,32)	24 346
1996	846 (3,68)	235 (1,02)	96 (0,42)	22 978
1997	918 (4,03)	192 (0,84)	111 (0,49)	22 768
1998	796 (3,65)	171 (0,79)	90 (0,41)	21 782
1999	747 (3,65)	162 (0,79)	73 (0,36)	20 485
2000	761 (3,43)	183 (0,82)	192 (0,87)	22 192
2001	816 (3,65)	173 (0,77)	251 (1,12)	22 354
2002	810 (3,62)	167 (0,75)	265 (1,18)	22 365
2003	933 (4,17)	165 (0,74)	222 (0,99)	22 399
2004	831 (3,52)	142 (0,60)	238 (1,01)	23 599
2005	727 (3,20)	87 (0,38)	162	22 690
2006	586 (2,55)	104 (0,45)	162	22 975
2007	797 (3,35)	101 (0,42)	144	23 796
2008	724 (2,97)	106 (0,43)	128	24 369
Total	14 162 (3,65)	2 430 (0,63)	2 365 (0,61)	387 990

Parmi les 2 365 planchistes s'étant présentés aux urgences des deux hôpitaux pédiatriques de 1992 à2008, 11,8 % étaient des filles. Il y a eu des fluctuations au cours des années, mais pas de tendance claire. En 2002 et 2005 il y avait respectivement 12,1 % et 11,1 % de filles parmi les blessés s'étant présentées à ces urgences.

Sur le plan des types de blessures, il semble y avoir une faible tendance depuis 2000. En effet, on note davantage de fractures parmi les blessés se présentant à l'urgence que d'entorses. L'année record pour la proportion de fractures est 2004 (53,8 %), suivie de 2005 avec (51,8 %). Il n'y a pas de tendance pour les blessures à la tête. En 2002 et 2005, on relève la même proportion de blessures à la tête (7,9 %). Depuis 2000, il y a un peu plus d'enfants qui doivent avoir un suivi. En 2005, moins de planchistes (162) se présentent aux urgences qu'en 2002 (265). Cependant, 61,7 % ont besoin d'un suivi en 2005 comparativement à 53,2 % en 2002. De même, 4,5 % étaient admis en 2002 comparativement à 7,4 % en 2005.

L'information sur le lieu de survenue, pour les années 1992 à 2008, est connue pour 1 737 enregistrements. Il s'avère que 251 des incidents sont survenus dans un parc public (14,4 %) et 754 sur la voie publique ou sur d'autres routes (43,4 %). Les blessures suivantes ont été rapportées pour les incidents survenus dans un parc : 2,4 % de blessures à la tête (sauf fractures), 47,8 % de fractures et 20,7 % d'entorses. Pour ces blessures, 51,8 % ont nécessité une visite de suivi et 6,4 % ont été admis. Voici les proportions pour les traumatismes survenus sur une route ou sur la voie publique : 7,0 % de blessures à la tête (sauf fractures), 41,6 % de fractures et 21,3 % d'entorses. Pour ces traumatismes, 47,9 % ont nécessité une visite de suivi et 7,0 % ont été admis.

3. MÉTHODOLOGIE

Une étude prospective a été réalisée durant l'été 2005 avec un échantillon représentatif des 29 parcs de planche à roulettes de l'île de Montréal (n=11). Dans chacun des parcs retenus, des observations ont été réalisées afin de : 1) quantifier et décrire l'utilisation que font les jeunes des modules, et 2) quantifier et décrire les blessures survenant dans les parcs. Des grilles d'observation ont été développées et prétestées dans l'étude pilote de 2002 pour recueillir ces données. Ces outils ont été bonifiés pour la présente étude. Un nouveau questionnaire traitant des perceptions des risques des planchistes a été administré par téléphone au cours de l'année 2007 à 158 planchistes. Vingt-trois entretiens qualitatifs sur le même sujet ont également été réalisés auprès de planchistes au cours de l'été 2005. Enfin, une nouvelle grille visant à dresser un portrait de l'environnement physique des parcs a été développée par un conseiller de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas–Saint-Laurent et celle-ci a été utilisée dans tous les parcs à l'étude.

3.1. Population à l'étude (parcs, planchistes, blessés)

Les **parcs** à l'étude sont dispersés sur l'île de Montréal et dans des milieux socioéconomiques variés.

Les **modules** à l'étude sont ceux qui se trouvent dans tous les parcs de l'échantillon.

Les **planchistes** de tous les parcs inclus dans le projet constituent la population à l'étude, peu importe leur âge, leur sexe, leur niveau d'expérience et leur langue.

Les **blessés** à l'étude constituent l'ensemble des planchistes qui ont cessé leur pratique à cause d'une blessure subie dans un parc participant, que ce soit pour un court moment (quelques minutes) ou pour une période plus longue. Ils doivent parler français ou anglais pour répondre aux questionnaires. Exception faite de la langue, il n'y a pas d'autres restrictions. Dans une perspective de prévention des blessures, même les blessures mineures ont été incluses, car même les circonstances des survenues de ces blessures apportaient des renseignements utiles. Cette stratégie s'est avérée d'autant plus pertinente compte tenu du petit nombre de blessures avec une consultation médicale qui ont été répertoriées durant l'été (n=4).

3.2. Méthodes d'échantillonnage et taille d'échantillon

Parcs

Au total, 11 parcs sont inclus dans l'étude. Il s'agit d'un échantillon de parcs pour lesquels les gestionnaires se sont portés volontaires. Voici les détails quant au processus d'échantillonnage.

Au cours de l'été 2004, les professionnels de la ville responsables des 29 parcs de l'île de Montréal ont été contactés par M^{me} Sophie Laforest (chercheure principale). Tous ont exprimé leur intérêt à participer à cette deuxième recherche. Il y a également eu vérification auprès d'eux quant à la faisabilité de recueillir l'information nécessaire dans leur parc. M^{me} Laforest a ensuite été invitée par M^{me} Sylvie Lepage, notre collaboratrice à la Ville de Montréal, à aller présenter le projet aux membres de la Table jeunesse de la ville en septembre. Ceux-ci ont confirmé leur intérêt pour une seconde phase à l'étude préliminaire réalisée dans un parc à l'été 2002. En novembre 2004, à la demande de M^{me} Lepage, M. Marc Boucher envoyait une lettre à tous les directeurs culture, sports, loisirs et développement social pour les informer sur le projet et leur demander officiellement leur intérêt à y participer.

Onze arrondissements ont signifié leur intérêt pour l'étude et ont désigné un répondant. Dans ces onze arrondissements, on trouve12 parcs sans animateur de site et cinq parcs qui en comptent au moins un. En ce qui a trait à ces cinq parcs, les gestionnaires de la Ville de Montréal ont apporté leur soutien en offrant l'aide d'animateurs afin de recueillir l'information dont nous avions besoin à l'été 2005. Ils sont donc tous inclus dans l'étude.

Afin d'être en mesure d'explorer l'effet de l'encadrement sur la sécurité des parcs de planche à roulettes, il a fallu inclure des parcs sans animateur. La subvention du SLS a permis l'embauche d'assistants de recherche et donc, d'inclure six parcs sans animateurs. Un des objectifs de cette étude était de vérifier quels sont les facteurs associés à la survenue de blessures et de blessures graves dans divers parcs. Pour ce faire, différents types de parcs devaient être inclus afin d'être en mesure de documenter les blessures y survenant. C'est pourquoi l'inclusion de parcs situés à divers endroits sur l'île et

dans des milieux socioéconomiques différents, qui auraient un bon achalandage et qui présenteraient différents degrés de difficulté, fut privilégiée. Les critères énoncés précédemment et des discussions avec les répondants ont permis de finaliser l'échantillon de parcs sans animateur à inclure à l'occasion de la réunion du Comité *skate* de la ville à la fin mai. La carte des parcs est présentée à l'annexe 2.

Chacun des parcs retenu a été visité afin d'y recueillir les renseignements environnementaux.

Blessés
Toutes les blessures survenant durant les heures d'observation des parcs de l'échantillon ont été documentées après que le réconfort et les premiers soins nécessaires aient été donnés.

Les budgets octroyés pour la collecte dans les parcs sans animateur de site à l'été 2005 ont permis de réaliser celle-ci à raison de 24 heures par semaine pendant 6 semaines. Étant donné la distribution des blessures observées en 2002 selon le jour et l'heure (annexe 3) et afin d'optimiser la collecte impliquant des blessures, les données ont été recueillies du mardi au vendredi de 17 h à 21 h et la fin de semaine de 14 h à 18 h. Reportée sur la première étude, cette plage d'observation aurait permis de documenter 24 des 39 blessures survenues, soit 62 % des blessures. En faisant l'hypothèse d'une même incidence et d'un même achalandage, il était envisageable de documenter 134 blessures (36*62 %*6) dans l'ensemble des six parcs sans animateur. De plus, comme dans l'étude initiale, 2,6 % des blessures ont nécessité une consultation médicale. Les prévisions étaient de dénombrer de trois à quatre blessures sévères.

En ce qui concerne les parcs avec animateur, ceux-ci avaient accepté de recueillir l'information relative à l'étude à chacune de leur présence au parc. Encore une fois, en posant l'hypothèse d'une même incidence de blessure que dans le parc observé en 2002 et d'un achalandage similaire, 36 blessures étaient attendues dans chacun des parcs, dont une avec consultation médicale. La prévision totale pour l'été pour les cinq parcs comportait 180 blessures (36 blessures*5 parcs), dont cinq blessures qui pourraient nécessiter une consultation médicale.

Ces estimations suggéraient qu'il y aurait, dans l'ensemble des parcs, environ 314 blessures (180+134), dont une dizaine de blessures nécessitant une visite médicale, et ce, pour les 11 parcs. Au total, 31 blessures ont été documentées dont quatre avec consultation médicale (35 jours moyen de collecte/parc).

Planchistes et modules : grilles d'observation
À chaque journée de collecte, les grilles d'observation des modules étaient remplies à deux reprises. Tous les modules étaient scrutés et les planchistes sur les modules ou hors modules (avec ou sans planche) étaient dénombrés.

Comme la collecte de données s'étendait sur une période de six semaines, il était prévu que les grilles soient remplies 72 fois pour chaque parc (6 semaines

X 6 jours/semaine*2 observations/jour). Un total de 747 grilles ont finalement été remplies, soit une moyenne de 68/parc.

Planchistes : registre
Les personnes responsables de la collecte des données dans chacun des parcs avaient comme instruction de consigner dans leur registre les coordonnées de tous les planchistes se présentant au parc. Toutefois, les planchistes n'étaient pas obligés de s'y inscrire. Il arrivait aussi que les planchistes visitent le parc en dehors des heures d'observation du responsable de collecte ou que ce dernier oublie de demander au planchiste. Contrairement à l'étude pilote en 2002, tous les planchistes ne se sont pas inscrits au registre en 2005 et il était attendu d'avoir moins de 200 planchistes par parc. En 2005, une moyenne de 38 planchistes se sont inscrits dans chaque parc, pour un total de 422 planchistes différents.

Planchistes : questionnaire sur la perception et la prise de risque
Le questionnaire quantitatif sur les perceptions a été administré à 158 planchistes. L'échantillon a été constitué à partir des planchistes ayant rempli le registre à l'été 2005 et d'autres planchistes recrutés à l'été 2006 dans les mêmes parcs pour atteindre la taille d'échantillon visée. Les critères d'inclusion étaient les suivants : faire encore de la planche au moment de l'entrevue téléphonique, accepter de répondre et parler français ou anglais. Il s'agissait d'un échantillon de volontaires.

Planchistes : entretiens semi-dirigés
À l'été 2005, un peu plus d'une vingtaine d'entretiens semi-dirigés ont été réalisés (n=23). La sélection des participants a été faite en fonction de diverses caractéristiques afin d'obtenir une diversité de réponses. Ainsi, des planchistes de différents âges et sexes ont été choisis dans des milieux socioéconomiques variés.

3.3. Outils et procédures de collecte

Divers outils de collecte de données ont été prévus en fonction de l'objet de l'étude (tableau 2). Les procédures pour chaque outil sont détaillées dans cette section et les outils inclus à l'annexe 4.

M^{me} Annie Geneau, sous la supervision de M^{me} Laforest, a coordonné la collecte de données qui s'est déroulée à l'été 2005 et en 2007. Le volet qualitatif était sous la responsabilité de M. Alex Dumas alors que l'évaluation de l'environnement physique était sous la responsabilité de M. Jean Marion, conseiller à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas–Saint-Laurent.

Tableau 2
Outils de collecte de données

Objet de l'étude	Outils de collecte de données	Personne responsable de la collecte des données
Blessures	• Questionnaire fermé sur les blessures (n=31) • Questionnaire ouvert sur les blessures (n=17)	Animateurs de site *ou* Assistants de recherche
Utilisation des modules	• Grille d'observation des modules (n=747)	Animateurs de site *ou* Assistants de recherche
Population de planchistes par parc	• Registre des planchistes (n=422)	Animateurs de site *ou* Assistants de recherche
Perception et prise de risque	• Questionnaire sur les perceptions (n=158) • Guide d'entretien semi-dirigé (n=23)	Coordonnatrice du projet et interviewers Alex Dumas
Environnement physique	• Grille d'observation des parcs (n=11)	Coordonnatrice du projet

Les animateurs de site et les assistants de recherche embauchés pour la collecte de données ont reçu une formation et un guide détaillé exposant les procédures de collecte et tous les outils nécessaires (questionnaires sur les blessures, grille d'observation des modules, registre des planchistes, formulaire de participation et formulaire de consentement) (annexe 5). Les formations ont été offertes la troisième semaine du mois de juin et la semaine suivante a servi de période de rodage. Dans certains parcs, les responsables de la collecte ont été recrutés plus tardivement créant ainsi un décalage, mais ils ont reçu le même soutien. Durant les deux premières semaines de collecte de données, la chercheure principale et la coordonnatrice de la collecte se sont partagées les parcs à l'étude en les visitant souvent et afin de remplir la grille d'observation avec la personne responsable. Pour s'assurer d'une bonne fidélité interjuges, elles remplissaient séparément les grilles pour ensuite les comparer avec la responsable de la collecte. Cela permettait d'uniformiser les façons de faire d'un parc à l'autre. Pour les questionnaires sur les blessures, des cas fictifs étaient utilisés pour leur formation. Les personnes responsables de la collecte dans chacun des parcs ont été soutenues par la chercheure principale et la coordonnatrice du projet tout au long de l'été.

Questionnaires fermés et ouverts des blessures
Les questionnaires fermés et ouverts sur les blessures étaient remplies avec le planchiste dès qu'il arrêtait sa pratique à la suite d'un traumatisme, peu importe la sévérité.

Grilles d'observation des modules
L'achalandage des parcs et le type de pratique variant selon le moment de la journée, les grilles d'observation des modules étaient alors remplies deux fois par jour à chaque journée d'observation et aux mêmes heures dans tous les parcs (17 h et 21 h la semaine, et 14 h et 18 h la fin de semaine). Préalablement à la collecte, tous les parcs ont été visités afin de pouvoir élaborer des grilles particulières à chacun. Occasionnellement, certains modules répertoriés manquaient au moment des observations, car ils n'étaient pas toujours tous installés par les responsables ou les planchistes. En outre, parfois les modules étaient regroupés différemment dans le parc par rapport au recensement. L'espace « autre », sur la grille, permettait d'inscrire ces renseignements, de répertorier le nouveau matériel et de décider plus tard comment classer les observations. Celles-ci étaient réalisées sur les modules présents au moment de la prise d'information.

Registre des planchistes
Outre ces renseignements, les responsables de la collecte devaient également tenir à jour un registre des planchistes de leur parc. Ainsi, ils devaient inscrire tout nouveau planchiste présent dans le parc dans le registre, ses coordonnées et celle d'une personne à contacter en cas d'urgence.

Questionnaire sur la perception et la prise de risque
Le questionnaire sur la perception et la prise de risque a été administré par M^{me} Geneau, responsable de ce volet à l'aide de quelques interviewers formés et ayant reçu un manuel d'instructions détaillé sur ce volet de l'étude. Le questionnaire comporte des instruments démontrant de bonnes qualités métriques détaillées d'ailleurs (Geneau, 2009). Un test-retest a été effectué auprès de 38 planchistes. En 2007, les planchistes inscrits au registre ont été appelés, ainsi que leurs parents, pour leur demander de participer à un sondage téléphonique.

Guide d'entretien semi-dirigé sur les attitudes et perceptions
Le guide d'entretien semi-dirigé est présenté à l'annexe 4. Ces entretiens, d'une durée de 90 minutes, se déroulaient au moment et dans un endroit choisis par le répondant. L'entretien était enregistré (après avoir obtenu l'accord du participant).

Grille d'observation de l'environnement
Dans le cadre de notre étude sur les facteurs de risque, nous avons été approchés par l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent afin de collaborer à un projet visant à établir des balises de construction et d'aménagement de sites de planche à roulettes. Notre participation consistait à remplir une grille portant sur l'environnement physique de sites de planche à roulettes dans tous les parcs à l'étude. Plus tard on apprenait que le projet du Bas-Saint-Laurent n'a pas eu de suite, car il a été impossible d'établir des standards considérant les différences marquées entre chaque site.

3.4. Saisie, nettoyage et analyse des données

Les données quantitatives ont été saisies dans le logiciel SPSS. Elles ont été nettoyées et les variables requises créées pour les analyses.

Des analyses descriptives ont été réalisées de même que certaines analyses bivariées pour croiser certaines variables.

Des taux de blessures avec et sans consultation médicale ajustés en fonction de l'utilisation ont été calculés. Les taux sont donc rapportés par 1 000 inscrits/été, par 1 000 heures d'observation des modules, par 1 000 présences au parc (planchistes ou autres) et finalement, par 1 000 présences de planchistes au parc.

Afin d'explorer les facteurs de risques de blessures, certaines des caractéristiques des planchistes blessés ont été comparées à celles de planchistes non blessés (l'âge, le niveau d'expérience, les modules utilisés, les figures réalisées, le port de pièces d'équipement protecteur).Les taux des parcs avec et sans animateur sont également comparés.

Le nombre de questionnaires ouverts remplis dans cette étude était très limité à cause d'une part du nombre de blessures qui a été plus faible qu'attendu et, d'autre part, des consignes du comité d'éthique en ayant autorisé la passation seulement aux planchistes pour lesquels le formulaire de consentement avaient été retournés. Conséquemment, aucune analyse n'a pu être faite.

Des analyses de régression linéaires ont été mises à profit pour explorer les déterminants de la perception du risque et des comportements à risque. Les déterminants inclus dans les modèles étaient l'âge, le niveau socioéconomique, le niveau d'expérience, le sentiment d'efficacité personnelle, les blessures antérieures, la peur de se blesser et la recherche impulsive de sensations.

Les enregistrements des entretiens semi-dirigés ont été retranscrits par le chercheur responsable de ce volet. Ces données ont ensuite été soumises à une analyse de contenu en utilisant une approche socioculturelle. Cette méthode est fréquemment utilisée pour analyser les traits culturels (p. ex. : rapport au risque, perception des blessures, conception du sport) des pratiquants d'activités physiques et sportives. Ces analyses sont détaillées dans un article publié dans Leisure Studies (Dumas et Laforest, 2009).

3.5. Éthique

Tous les documents liés à l'éthique sont présentés à l'annexe 6. M^{me} Laforest, chercheure principale du projet, assume la responsabilité des composantes éthiques de l'étude pour laquelle elle a obtenu un certificat d'éthique de l'Université de Montréal. Elle s'engage à assurer la confidentialité des données nominales. Il n'y aura pas de données nominales dans les publications et les noms des parcs participants ne seront inclus qu'après leur accord. Toutes les données seront maintenues sous clé et seul le personnel de l'équipe de

recherche y aura accès. Tout le matériel recueilli à l'été 2005 sera conservé pour une durée de sept ans, après quoi il sera détruit conformément aux règles éthiques.

La collecte de données a été réalisée par des personnes compétentes ayant reçu une formation de la coordonnatrice du projet et de la chercheure principale. Elles ont obtenu une attestation confirmant leur rôle dans cette étude qu'elles devaient toujours avoir avec elles à l'occasion des périodes de collecte. Enfin, elles ont été supervisées par la chercheure principale et la coordonnatrice tout au long de celle-ci.

Les planchistes étaient libres de participer et de répondre à chacun des questionnaires sans que cela n'affecte en rien leurs droits d'accès au parc ni les services qu'ils y recevaient habituellement. Tous les questionnaires étaient anonymes à l'exception du registre. Lorsque le responsable de la collecte dans un parc voyait un jeune pour la première fois, il lui remettait un formulaire de consentement avec un formulaire de participation à remplir par le parent pour les jeunes mineurs. Il leur demandait également de s'inscrire dans le registre et de donner les coordonnées d'un répondant pour lui, s'il le désirait. Les jeunes n'ayant pas retourné le formulaire signé pouvaient donc pratiquer la planche autant que les autres. Pour les planchistes sans consentement écrit des parents, le comité d'éthique avait convenu qu'il n'était pas problématique de les observer, comme les autres planchistes, puisqu'il s'agit d'une information anonyme ne requérant d'eux aucun engagement actif. En ce qui a trait aux questionnaires à remplir s'ils se blessaient, l'assistant de recherche ou l'animateur de site pouvait les remplir en utilisant l'information recueillie informellement sur la blessure.

Les responsables de la collecte s'assuraient de remplir les questionnaires d'une durée de dix minutes dans un endroit adéquat. Ils avaient tout le matériel de premiers soins nécessaire sur place et l'accès à un téléphone. Ils avaient tous reçu une formation en premiers soins.

L'observation des modules était réalisée deux fois par jour et aucune donnée nominale n'a été recueillie. Les jeunes avaient été avisés au début de l'été à propos de l'étude et à la collecte de différents renseignements tout au long de la période estivale. Durant ces observations, les jeunes continuaient leur pratique. La personne qui recueillait les données faisant simplement le décompte du nombre de jeunes par module, de leur âge et leur genre, de leur niveau d'expérience, du port de pièces d'équipement protecteur et des figures réalisées. Le tout prenait de une à deux minutes par module, et pour la majorité d'entre eux, les jeunes ne s'en apercevaient guère. Cela ne perturbait donc en rien leur pratique.

Les planchistes qui acceptaient de répondre au questionnaire téléphonique sur la perception des risques recevaient par la poste le formulaire de consentement. Le formulaire de participation, signé par les participants, devait être retourné. À noter qu'une signature parentale était requise si le planchiste n'avait pas atteint l'âge de majorité. Les planchistes interpellés au moment des visites dans les parcs et qui acceptaient de répondre au questionnaire devaient

aussi demander à leurs parents de retourner le formulaire de participation signé afin qu'ils puissent être rappelés.

Les participants au volet qualitatif du projet, de même que leurs parents, devaient lire et signer un formulaire de consentement éclairé portant explicitement sur ce volet. Ces données de ce volet ont été dénominalisées avant les analyses.

Les données propres à chaque parc ont été remises à chacun des arrondissements seulement et les noms des parcs participants ne figurent pas inclus dans le rapport global.

4. RÉSULTATS

4.1 Portrait des parcs à l'étude

L'échantillon était constitué de parcs de divers secteurs, de milieux socioéconomiques variés, parlant l'anglais et le français, avec et sans encadrement. Cet échantillon est représentatif de l'ensemble des parcs de l'île de Montréal. Les caractéristiques des parcs sont présentées au tableau 1A (annexe 1).

Les parcs ayant un bon achalandage étaient également visés. Cependant, il est rapidement apparu que certains parcs étaient peu achalandés, beaucoup moins que ne le croyait le personnel de l'arrondissement. Ceci a pu se produire à cause du manque d'information exacte qu'avaient les répondants au moment des discussions et également, du fait que certains parcs étaient alors nouveaux. Durant l'été, il y a eu quelques journées de canicules pendant lesquelles les données étaient recueillies. À l'inverse, durant les journées de pluie (en moyenne 4 par parc), les données n'étaient pas recueillies les responsables n'étant pas dans les parcs ces journées.

À retenir :

Un échantillon représentatif de 11 parcs de Montréal a été étudié dont cinq avec animateur.

4.2 Information sur la collecte réalisée à l'été 2005 et sur la fréquentation des parcs

La collecte de données s'est déroulée au cours de l'été 2005 sur une période variant, selon le parc, de 23 à 45 jours. Dans les parcs avec animateur, la consigne était de recueillir les données durant toutes leurs journées d'ouverture. Dans quelques parcs, des animateurs ont été remplacés au cours de l'été et ces derniers n'avaient pas toujours reçu les consignes de notre étude. C'est pourquoi, la moyenne de jours de collecte est plus faible dans les parcs avec animateur, soit 33 comparativement à 37dans les autres parcs. Il y a

eu 166 jours de collecte dans les cinq parcs avec animateur et 222 dans les six parcs sans animateur. Par contre, dans les parcs avec animateur, le nombre d'heures d'observation était environ le double à chaque jour puisque les assistants de recherche embauchés dans les parcs sans animateur étaient quatre heures par jour au parc comparativement à huit heures pour les animateurs. Dans le tableau 2A (annexe 1), le nombre d'heures d'observation pour les parcs avec et sans animateur a été estimé en attribuant huit heures par jour pour les parcs avec animateur et quatre pour les parcs sans animateur. Il est arrivé que les journées d'observation ne soient pas complètes en raison des conditions climatiques. Cela s'est produit 40 fois au total dans l'été, soit 24 jours dans les parcs avec animateur et 16 jours dans les parcs sans animateur. Afin d'ajuster le nombre d'heures d'observation pour les journées incomplètes, deux heures d'observation ont été attribuées au lieu de quatre pour les parcs sans animateur (16j*2 h/j=32 h) et quatre au lieu de huit dans les autres parcs (24 j*4 h/j=96 h).Ces renseignements ont été ajoutés au tableau 2A (annexe 1).

Dans chacun des parcs, la personne responsable de la collecte de données devait inscrire tous les nouveaux planchistes qui se présentaient au parc dans le registre. Dans les parcs avec animateur, une moyenne de 58 planchistes différents ont été inscrits au registre comparativement à 22 dans les parcs sans animateur. Cela peut suggérer un plus grand achalandage dans les parcs avec animateur. Toutefois, il ne faut pas oublier que, dans les parcs sans animateur, 148 heures de collecte ont été réalisées en moyenne par parc comparativement à 266 heures, dans les autres parcs. Les heures de collecte dans les parcs sans animateur représentent environ 56 % des heures d'observation dans les parcs avec animateur (148/266). En ajustant le nombre de planchistes au registre des parcs sans animateur pour cette présence réduite dans leur parc, on constate un nombre moyen de 39 planchistes pour ces parcs (22*100/56). Ce n'est donc pas la seule explication et il est raisonnable de croire que les parcs avec animateur doivent attirer davantage de planchistes. Ceci est d'ailleurs appuyé par les données d'observation des modules, indiquant la présence de plus de planchistes en moyenne dans les parcs avec animateur (311) que sans animateur (230). Néanmoins, la méthode de collecte de données employée induit une sous-estimation du nombre d'inscrits dans les parcs de planche à roulettes, et, de façon plus marquée, dans les parcs sans animateur. Il faudra garder en tête cette sous-estimation au moment du calcul des taux par 1 000 inscriptions, car il a été décidé de ne pas ajuster pour cette sous-estimation et de ne pas ajuster non plus le nombre de blessures observées dans les parcs sans animateur qui est également sous-estimé.

Sur les grilles d'observation, les présences au parc était comptabilisées au cours des deux périodes de collecte journalière. Ces renseignements ont été utilisés pour estimer les présences au parc (nombre de patineurs, de marcheurs, de cyclistes, de planchistes et autres). Une moyenne de 441 personnes ont été dénombrées dans chacun des 11 parcs, soit un total de 4 856 personnes dont 2 935 planchistes (moyenne de 267/parc).

À retenir :

Il y a eu 35 jours de collecte en moyenne par parc. Au total, une moyenne de 441 personnes ont été observées avec les grilles dans chaque parc (planchistes, patineurs, cyclistes, marcheurs). Toujours selon l'information recueillie avec les grilles, une moyenne de 40 planchistes se présentaient quotidiennement dans chacun de ces parcs. En moyenne, 38 planchistes se sont inscrits au registre de chaque parc.

4.3 Caractéristiques des planchistes inscrits au registre

Les renseignements recueillis au registre suggèrent que la moyenne d'âge des planchistes était de 16 ans (ET=4,7, étendue de 4 à 41 ans), qu'ils fréquentaient les parcs en moyenne cinq fois par semaine, que 29 % se déclaraient débutants et 27 % avancés et qu'ils avaient en moyenne 3,5 ans d'expérience (tableau 3A, annexe 1).Il ne semble pas y avoir de différences notables entre les parcs avec et sans animateur pour ces caractéristiques. Parmi ces planchistes, 10 filles ont été dénombrées, âgées en moyenne de 14,8 ans, se percevant débutantes pour la majorité (8), avec seulement une de niveau avancé. Ces dernières fréquentaient le parc en moyenne 3,7 fois par semaine et avaient 1,8 an d'expérience.

À retenir :

Les planchistes des parcs étaient âgés de 16 ans en moyenne. Ils s'adonnaient à la planche à roulettes depuis quatre ans. Vingt-neuf pourcent étaient débutants et 27 % avancés. En général, ils fréquentaient les parcs cinq fois par semaine.

4.4 Données sur l'utilisation des modules

Le tableau 4A (annexe 1) rappelle certains renseignements du tableau 3 en y incorporant le nombre d'observations individuelles ou groupées qui ont été réalisées dans chaque parc. Les observations groupées réfèrent au nombre total de personnes présentes dans le parc au moment des observations (planchistes sur les modules et hors modules, cyclistes, patineurs, marcheurs et autres personnes sans planche). Les observations individuelles indiquent quant à elles le nombre de planchistes observés sur les modules et à partir desquelles l'information sur les figures réalisées a été extirpée.

Au cours de l'été, 4 856 présences ont été dénombrées dans les 11 parcs à l'occasion des périodes d'observation des modules (moyenne de 441 par parc). Parmi celles-ci, on dénombre 2 935 planchistes sur les modules ou hors modules (moyenne de 267 par parc). Alors que les présences moyennes sont un peu plus élevées dans les parcs sans animateur (478 comparativement à 398), le nombre moyen de planchistes présents est supérieur dans les parcs avec animateur (311 comparativement à 230).

Dans le tableau 5A (annexe 1), le nombre total de personnes observées au parc a été rapporté en fonction de l'âge et du genre. Les données groupées ont été utilisées. On constate que 4 % des personnes présentes sont âgées de 0 à 9 ans, 13 % de 10 à 12 ans, 25 % de 13 à 15 ans, 32 % de 16 à 18 ans et finalement, 13 % de 19 ans et plus. C'est assez semblable dans les parcs avec et sans animateur. Il y avait 11 % de filles dans les parcs, un peu plus dans les parcs sans animateur.

Les pièces d'équipement protecteur portées par les planchistes au cours des observations groupées des modules sont rapportées au tableau 6A (annexe 1). Globalement, 69 % des planchistes ne portent aucune pièce d'équipement protecteur. Vingt-cinq p. cent portent le casque, 2 % des protège-genoux, 3 % des protège-coudes et 1 % des protège-poignets. La proportion de planchistes sans équipement est supérieure dans les parcs sans animateur (86 % comparativement à 55 %). C'est l'inverse pour le port du casque (38 % comparativement à 8 %). Il faut toutefois noter que le port du casque était obligatoire dans seulement un parc avec animateur et seulement recommandé dans les autres.

Selon les personnes responsables de la collecte, la moitié des planchistes observés avec les grilles étaient de niveau intermédiaire, 24 % débutants et 26 % avancés (tableau 7A, annexe 1). La proportion de planchistes débutants est moindre dans les parcs avec animateur (19 % comparativement à 30 %) et l'on trouve davantage de planchistes avancés dans ces parcs (34 % comparativement à 17 %).

Le tableau 8A (annexe 1) indique le nombre de planchistes qui ont été étudiés au moment des observations sur les modules ou autour avec leur planche. Les données groupées ont été mises à profit. Les catégories retenues sont celles suggérées dans le Guide d'aménagement et de gestion - Parcs de planche à roulettes (2006). Le module le plus utilisé est le quart de lune (14 %), suivi du combiné quart de lune/banque (10 %), de la boîte (8 %), de la rampe (7 %) et la pyramide, le bol et la bosse de vitesse avec chacun 6 %. Il est à noter que 20 % des planchistes étaient en pause et 14 % entre les modules. Les personnes présentes au parc même sans planche étaient également rapportées dans la deuxième section du tableau. Ainsi, 18 % des personnes présentes au parc étaient à pied, 12 % à vélo, 5 % en patin et 1 % avec un autre type d'équipement. Dans les parcs à l'étude, 39 % des personnes présentes n'étaient pas des planchistes.

Les données recueillies individuellement ont permis de dresser le portrait des figures réalisées par les planchistes à l'occasion des périodes d'observation (tableau 9A, annexe 1). Plus du tiers des planchistes roulaient sur leur planche (36 %). Les autres figures réalisées en ordre sont les *grinds/slides* (24 %), les sauts/air (14 %) et les flips de la planche (13 %). Le nombre de planchistes qui roulaient est plus du double dans les parcs sans animateur. En contrepartie, les proportions pour toutes les autres figures étaient plus élevées dans les parcs avec animateur.

À retenir :

La majorité des planchistes observés sur les modules ne portaient aucune pièce d'équipement protecteur (69 %), mais 25 % un casque. Plus du tiers des personnes présentes (39 %) aux parcs n'étaient pas des planchistes.

4.5 Blessures survenues dans les parcs à l'été 2005

Rappelons que les heures d'observation différaient entre les parcs avec et sans animateur. En fait, le nombre total d'heures d'observation des parcs sans encadrement représente 56 % des heures d'observation dans les parcs avec animateur.

Au cours de l'été 2005, 31 blessures sont survenues au cours des 388 jours de collecte réalisés dans les 11 parcs dont quatre avec consultation médicale. On a dénombré 15 blessures dans les parcs avec animateur et 16 dans les parcs sans animateur, dont deux avec consultation médicale dans les deux types de parc (tableau 3).

Tableau 3
Blessures survenues dans les parcs

N° du parc	Nbre de jours de collecte	Nbre d'heures d'observation estimées	Nbre de grilles remplies	Nbre de planchistes avec les grilles	Nbre d'inscriptions au registre	Nbre de blessés	Nbre de blessés avec consultation médicale
1	**28**	**224**	**54**	**150**	**41**	**4**	**0**
2	36	144	70	185	21	8	0
3	44	176	87	44	3	0	0
4	35	140	65	145	34	1	1
5	37	148	72	562	39	7	1
6	**27**	**216**	**46**	**58**	**7**	**1**	**0**
7	**45**	**360**	**84**	**475**	**59**	**3**	**2**
8	**43**	**344**	**84**	**622**	**142**	**4**	**0**
9	35	140	70	18	0	0	0
10	**23**	**184**	**45**	**248**	**40**	**3**	**0**
11	35	140	70	428	36	0	0
TOTAL	388	2 216	747	2 935	422	31	4
Moyenne/ parc	35,3	201	68	267	38,4	2,8 (31/11)	0,34 (2/11)
Moyenne/ parc avec animateur	**33,2 (166/5)**	**266 (1 328/5)**	**63**	**311**	**58**	**3,0 (15/5)**	**0,40 (2/5)**
Moyenne/ parc sans animateur	37 (222/6)	148h (888/6)	72	230	22	2,7 (16/6)	*0,*33 (2/6)

Les renseignements en caractères gras concernent les parcs avec animateur de site.

Quatre des 31 blessures ont nécessité une consultation médicale (13 %), soit deux fractures et deux entorses. Une blessure (entorse) a requis des premiers soins moyens (3 %), 14 des premiers soins légers (45 %) et 12 seulement du réconfort (39 %). La méthode de collecte utilisée ne permettait pas de faire de suivi pour vérifier si des consultations médicales avaient été réalisées plus tard pour ces blessures. Par contre, compte tenu du type de blessures et du niveau de sévérité, mise à part l'entorse pour laquelle de la glace a été appliquée, les jeunes blessés retournaient la journée même à leur pratique. Il est permis de croire que le nombre de blessures avec consultation médicale n'a pas beaucoup été sous-estimé.

Deux fractures ont été documentées, soit l'une au membre supérieur et l'autre, au membre inférieur (cheville). Six entorses (une au poignet, quatre à la cheville, une au genou) et 23 autres blessures légères telles des ecchymoses, des éraflures et des contusions ou des coupures ont été dénombrées.

Les blessures affectaient le membre supérieur pour 39 % des blessures comparativement à 55 % pour le membre inférieur. La tête a été touchée dans environ 6 % des blessures (n=2), aucune n'étant sévère (éraflures au visage).

L'âge moyen des blessés était de 17,3 ans (ET=6,6, étendue de 9 à 40 ans) comparativement à 16,0 ans pour les planchistes du registre. Alors que 2,4 % des inscrits au registre et 11,4 % des planchistes observés étaient des filles, tous les blessés étaient des garçons.

Les données recueillies indiquent qu'en matière de port de pièces d'équipement protecteur : 16 % portaient un casque, 3 % des protège-genoux, 3 % des protège-coudes, 3 % des protège-poignets et, enfin, 84 % n'avaient aucune pièce d'équipement protecteur (tableau 4). Les deux blessures à la tête étaient en fait des éraflures au visage. Les jeunes ne portaient pas de pièces d'équipement protecteur, mais, dans ce cas-ci, le port du casque n'aurait pas prévenu ces blessures. Les deux blessures au poignet étaient des entorses et des fractures. Les jeunes ne portaient pas de protège-poignets, mais il est impossible de savoir quelle protection aurait pu apporter cette pièce d'équipement. Quant aux six blessures au genou, aucun des jeunes blessés ne portaient de protège-genoux. La blessure la plus sérieuse était une entorse, blessure qui ne peut être prévenue par un protège-genou. Les autres blessures étaient des éraflures (n=3) et des coupures légères (n=2), trois éraflures pour lesquelles aucuns premiers soins n'étaient requis et les deux coupures légères ont nécessité seulement des diachylons. Les protège-genoux auraient pu les prévenir, mais il faut retenir que ce sont des blessures très légères. Pour ce qui est des cinq blessures au coude, le port de protège-coudes aurait pu les prévenir, mais ce sont également toutes des blessures mineures (trois éraflures, une ecchymose, une coupure légère) pour lesquelles aucuns premiers soins n'étaient requis (n=3) ou simplement des premiers soins très légers (n=2). Finalement, le tableau 12 inclut les données des planchistes observés avec les grilles d'observation. Il est intéressant de voir que les pourcentages de planchistes avec casque est supérieur chez les planchistes observés (25 %) comparativement aux les planchistes blessés (16 %) ce qui irait dans le sens d'un effet protecteur. Cette différence n'est toutefois pas

statistiquement significative. De la même façon, la proportion de planchistes sans équipement est statistiquement plus grande chez les planchistes blessés (84 % comparativement à 69 %; p<0.05).

Tableau 4
Port de pièces d'équipement protecteur chez les planchistes observés et blessés

		Port de pièces d'équipement protecteur				
	Dénominateur[1]	Casque n (%)	Protège-genoux n (%)	Protège-coudes n (%)	Protège-poignets n (%)	Sans équipement n (%)
Planchistes blessés	31	5 16,1 %	1 3,2 %	1 3,2 %	1 3,2 %	26 83,9 %*
Planchistes observés avec les grilles d'observation	2 447	612 25,0 %	55 2,2 %	76 3,1 %	28 1,1 %	1 676 68,5 %

Les renseignements en caractères gras concernent les parcs avec animateur de site.
1 Nombre de planchistes pour lesquels ces renseignements ont été recueillis.
* Proportions des planchistes blessés et observés statistiquement différentes.Tests selon Laliberté (2006).

Tableau 5
Niveau des planchistes observés et blessés

		Niveau des planchistes perçu par l'observateur		
	Dénominateur [1]	Débutant n (%)	Intermédiaire n (%)	Avancé n (%)
Planchistes blessés	31	5 16,1 %	15 48,4 %	11 35,5 %
Planchistes observés avec les grilles d'observation	2 457	560 23,8 %	1 167 49,5 %	622 26,4%
Planchistes inscrits au registre	422	305 30,2 %*	528 52,3 %	168 16,7 %*

Les renseignements en caractères gras concernent les parcs avec animateur de site.
1 Nombre de planchistes pour lesquels ces renseignements ont été recueillis.
* Proportions des planchistes blessés et observés/inscrits statistiquement différentes. Test selon Laliberté, 2006, p. 338.

En ce qui a trait à l'expérience des blessés, 62 % étaient familiers avec le site où est survenue la blessure, comparativement à 17 % qui le connaissaient très peu. Seulement un planchiste en était à sa première journée (3 %), un autre possédait de 2 à 4 semaines d'expérience (3 %), 10 % avaient entre deux mois et un an d'expérience et 83 % avaient plus d'un an d'expérience. Plus de la moitié (52 %) fréquentaient le au parc plus de cinq fois par semaine, 22 % trois ou quatre fois semaine, 19 % une ou deux fois semaine et seulement 7 % le fréquentaient moins d'une fois par semaine. Parmi les planchistes, 16 % se percevaient de niveau débutant, 48 % de niveau intermédiaire et 36 % de niveau avancé (tableau 5). Il est intéressant de noter qu'il y a une plus grande

proportion de planchistes avancés parmi les planchistes blessés (36 %) que chez ceux qui ont été observés (26 %) ou ceux du registre (17 %). En contrepartie, Il y a moins de planchistes débutants parmi les blessés (16 %) comparativement à ceux du registre (30 %) ou observés (24 %). Les différences avec les planchistes au registre sont significatives (tableau 5).

Tableau 6
Catégorie du module utilisé par les planchistes observés et blessés

	Planchistes observés avec les grilles d'observation		Planchistes blessés	
	n[1]	%	n	%
	2 935[2]		30	
Modules				
Rampe	193	6,6 %	1	3,3 %
Bol	160	5,5 %		
Quart de lune	417	14,2 %	7	23,3 %*
Banque, berge, mur	162	5,5 %		
Bosse de vitesse				
Saut aiguisé	47	1,6 %		
Combiné : quart lune-banque	281	10,0 %	5	16,7 %
Pyramides	181	6,2 %	2	6,7 %
Îlot de distance				
Spine	14	0,5 %		
Saut	10	0,3 %		
Boîte	226	7,7 %	6	19,0 %*
Rail	128	4,4 %	2	6,7 %
Banc	66	2,2 %	3	10,0 %*
Crête				
Escaliers/murets				
Au sol	423	14,4 %	4	13,3 %
Autres hors modules	26	0,9 %		
Planchistes en pause	582	19,8 %		

1 Les totaux ne concordent pas toujours à cause de données manquantes.

2 Dénominateur pour le calcul des pourcentages des planchistes sur les divers modules.

* Proportions des planchistes blessés et observés statistiquement différentes. Test selon Laliberté, 2006, p. 338.

Les modules sur lesquels sont survenues les blessures sont détaillés dans le tableau 6. Le module impliqué le plus souvent est le quart de lune (23 %) et 40 % des jeunes essayaient un *grind* ou un *slide* quand ils se sont blessés. Le tableau suivant juxtapose les proportions des planchistes observés sur les divers modules avec les grilles d'observation, qui sont une bonne indication de

l'utilisation des modules par les planchistes. Le nombre de blessures est faible, mais les différences ont néanmoins été testées. Voici les modules pour lesquels des différences significatives ont été observées. Pour le quart de lune, 14 % des planchistes étaient sur ce module au moment des observations alors que 23 % se sont blessés dessus. Alors que 8 % des planchistes ont été observés sur la boîte, 19 % des incidents rapportés sont survenus sur ce module. Finalement, 10 % des blessures sont survenues sur le banc alors que seulement 2 % des jeunes observés étaient sur ce module.

La figure la plus souvent tentée au moment des incidents est le *grind/slide* (40 %), suivie de rouler sur sa planche (27 %) et du flip de la planche (23 %). La même comparaison a été faite pour les figures réalisées à l'occasion de la survenue de la blessure que pour les modules. Le tableau 13 présente les figures réalisées par les planchistes avec les grilles d'observation. Les proportions de jeunes qui se blessent en essayant les *grind/slide* et flip de la planche sont significativement moindres que les proportions de jeunes qui tentent cette manœuvre au cours des observations. C'est le contraire pour le saut/air ($p<0,05$) et rouler sur la planche ($p>0,05$). Ces dernières figures seraient moins susceptibles d'engendrer des blessures (tableau 7).

Tableau 7

Type de figure réalisée par le planchiste au moment de sa blessure et par les planchistes observés

		Figures				
	n	*Grind/ slide* n (%)	Saut/air n (%)	Flip planche n (%)	Roule n (%)	Autre/ aucune n (%)
Planchistes observés avec les grilles d'observation	1 360	319 23,5 %	193 14,2 %	173 12,7 %	492 36,2 %	183 13,5 %
Planchistes blessés	30	12 40,0 %*	1 3,3 %*	7 23,3 %*	8 26,7 %	2 6,7 %

Les renseignements en caractères gras concernent les parcs avec animateur de site.
Observations individuelles recueillies sur les grilles. C'est pour cette raison qu'il y en a moins que pour les modules au tableau précédent.
* Proportions des planchistes blessés et observés statistiquement différentes. Test selon Laliberté, 2006, p. 338.

Presque tous les planchistes invoquent un facteur humain comme cause de la blessure (83 %) : la perte de contrôle étant mentionnée par 59 % des blessés, l'essai d'un mouvement audacieux par 17 % et la réalisation d'un mouvement brusque par 7 %. Quatorze p. cent rapportent avoir fait une chute inexpliquée. Aucun des blessés n'a suggéré de contribution de l'environnement comme facteur ayant causé la survenue de l'incident.

À retenir :

Au total, pour les 11 parcs, 31 blessures ont été dénombrées et seulement quatre avec consultation médicale (deux fractures, deux entorses). La majorité des blessures n'ont requis que des premiers soins légers ou du réconfort.

4.6 Taux de blessures

Les taux de blessures ont été calculés en fonction de divers dénominateurs (inscriptions au registre, heures d'observation, présences au parc, planchistes présents). Le tableau 8 inclut les données relatives à ces dénominateurs de même que les renseignements concernant les blessures (numérateur). La même approche que dans l'étude pilote de 2002 a été utilisée et, pour fins de comparaison, les taux obtenus la dernière fois ont été incorporés. En 2005, l'équipe étaient également intéressé à comparer les parcs avec et sans animateur, c'est pourquoi les données des tableaux sont présentées globalement et en fonction de cette caractéristique.

Pour ce qui est du numérateur, c'est-à-dire le nombre de blessures, en 2005, les responsables de la collecte n'ont pas recueilli les renseignements pour les blessures non sévères comme cela avait été fait en 2002. En 2002, un ratio d'une blessure avec consultation médicale pour 38 blessures (3 %) a été estimé. Cette fois, parmi les 31 blessures, quatre ont nécessité une consultation médicale (13 %). En ce qui a trait à ce type de blessure, nous sommes plus confiants quant à la justesse du nombre durant les heures d'observation.

Toutes les blessures qui ont requis une consultation médicale immédiate ont été documentées. Deux jeunes sont partis en ambulance (entorse à la cheville et fracture au poignet). Les responsables de la collecte devaient être à l'affût des blessures qui auraient pu survenir à l'extérieur des heures d'observation du parc, afin de documenter le plus grand nombre de blessures possibles et diminuer les risques d'omettre certaines blessures plus sévères. Deux blessures légères additionnelles se sont ainsi ajoutées, mais aucune sévère. Il est raisonnable de croire que si des blessures sévères étaient survenues dans le parc qui leur était assigné, les responsables de collecte en auraient eu connaissance. Il n'en demeure pas moins qu'il est possible que le numérateur soit un peu sous-estimé. Comme les chiffres sont quand même petits, il y a une bonne marge d'erreur dans ces estimés des taux. Le petit nombre de blessures avec consultation médicale conforte le choix d'inclure des blessures mineures.

Le premier dénominateur est le nombre d'inscrits au registre, qui représente le nombre de planchistes s'étant présentés dans chaque parc à n'importe quel moment de l'été et au moins une fois. Les assistants de recherche et les animateurs de site avaient comme consigne de le remplir avec tout nouveau planchiste se présentant dans leur parc. Ce nombre pourrait être un peu sous-estimé, car il n'était pas obligatoire pour les planchistes de s'inscrire au registre. Il en va de même pour le nombre d'inscrits dans les parcs sans animateur qui est sous-estimé à cause des heures d'observation moindres.

Le deuxième dénominateur est le nombre d'heures d'observation estimé avec la méthode expliquée dans la méthodologie. Il s'agissait de s'assurer que les taux de blessures plus élevés dans les parcs sans animateur ne soient pas explicables par des heures d'observation supérieures. Un ajustement des heures d'observation pour les journées de pluie a été fait pour explorer toutes les hypothèses alternatives. Comme ce dernier ajustement ne changeait pas la relation entre les parcs avec et sans animateur, ces taux ajustés pour les jours de pluie n'ont pas été inclus au tableau.

Le dernier dénominateur renvoie à la présence au parc. L'estimation en a été faite à partir du nombre de personnes présentes à l'occasion des observations réalisées avec les grilles d'observation tout au long de l'été par les personnes responsables de la collecte dans chaque parc. Les présences totales incluant les personnes sans planche ont été estimées de même que le nombre de planchistes présents au moment des observations qui a été utilisé pour le calcul des taux. Il faut rappeler que les observations étaient réalisées à deux moments identiques dans tous les parcs à l'étude, à chacune des journées de collecte. Cette méthode fournissait donc deux photos des présences dans les parcs. En 2002, le dénominateur incluait les personnes sans planche, mais il n'était pas possible d'isoler les planchistes de ce nombre.

Tableau 8
Données pour le calcul des taux

Nombre d'inscriptions total (11 parcs)	**422**
Parcs avec animateur	289
Parcs sans animateur	*133*
Nombre de parcs total	**11**
Parcs avec animateur	5
Parcs sans animateur	*6*
Nombre de blessures total	**31**
Parcs avec animateur	15
Parcs sans animateur	*16*
Nombre de blessures avec consultation médicale total	**4**
Parcs avec animateur	2
Parcs sans animateur	*2*
Nombre de jours de collecte moyen par parc total	**35,27**
Parcs avec animateur	33,20
Parcs sans animateur	*37,00*

Tableau 8 Données pour le calcul des taux	
Nombre d'heures d'observation totales	**2216**
Parcs avec animateur	1 328
Parcs sans animateur	*888*
Nombre d'heures d'observation totales ajustées pluie	**2 088**
Parcs avec animateur	1 232
Parcs sans animateur	*856*
Nombre de personnes présentes au parc au moment des observations avec la grille	**4 856**
Parcs avec animateur	1 988
Parcs sans animateur	*2 868*
Nombre de planchistes présents au parc au moment des observations avec la grille	**2 935**
Parcs avec animateur	1 553
Parcs sans animateur	*1 382*

Le **tableau 9** présente les taux selon divers dénominateurs pour toutes les blessures.

Tableau 9 Taux de blessures selon divers dénominateurs[1]	
Taux de blessures/1 000 inscrits/été (60 jours)	**124,97[2] (IC 95 % : 80,98, 168,96)**
Parcs avec animateur	93,80 (IC 95 % : - 46,33, 141,27)
Parcs sans animateur	*195,08 (IC 95 % : 99,49, 290,67)*
Étude 2002 (avec animateur)	2002 : 279,72 (IC 95 % : 190,78, 368,66)
Taux de blessures /1 000 planchistes total	**10,56[3] (IC 95 % : 6,84, 14,28)**
Parcs avec animateur	9,66 (IC 95 % : 4,77, 14,55)
Parcs sans animateur	*11,58 (IC 95 % : 5,91, 17,25)*

Tableau 9 Taux de blessures selon divers dénominateurs[1]	
Taux de blessures /1 000 heures d'observation total	**13,99[4] (IC 95 % : 9,07, 18,91)**
Parcs avec animateur	11,30 (IC 95 % : 5,58, 17,02)
Parcs sans animateur	*23,25 (IC 95 % : 11,86, 34,64)*

[1]Pour les IC à 95 %, le numérateur pour 60 jours d'observation n'a pas été ajusté. Façon la plus sévère, IC plus larges. Formule pour calculer IC= taux ± 1.96*taux/(racine num). [2] Détail de la méthode de calcul ((31/422)*1 000)/35,27)*60 et pour 2002 : (((38/209)*1 000)/39)*60). [3] Détail de la méthode de calcul : 31/2 935*1 000. [4] Détail de la méthode de calcul : (31/2216*1 000).

Le **tableau 10** contient les taux pour blessures avec consultation médicale selon divers dénominateurs. Ces taux sont plus comparables d'une année à l'autre. De plus, les blessures avec consultation médicale sont très souvent étudiées en prévention des traumatismes et sont plus fiables comme indicateur dans cette étude aussi.

Le taux de 16,12/1 000 inscrits par été était deux fois plus grand que celui de 2002. Par contre, la marge d'erreur est telle que les taux ne sont pas significativement différents. Les taux de Hamel et Goulet (2006) de 35/1 000 planchistes semblent supérieurs au taux de la présente étude (16/1000 planchiste), mais encore une fois il y a beaucoup de variabilité dans les données de la présente étude et dans la leur (coefficient de variation compris entre 16,6 et 33,3 %; à interpréter avec circonspection). On peut penser qu'il y a davantage de blessures avec consultation médicale à l'extérieur des parcs de planche à roulettes mais ça demeure à être démontré.

Les taux sont presque toujours supérieurs dans les parcs sans animateur. Par contre, les intervalles de confiance sont très grands et se recoupent.

Tableau 10 Taux de blessures avec consultation médicale selon divers dénominateurs[1]	
Taux de blessures avec consultation médicale/1 000 inscrits/été	**16,12[2] (IC 95 % : 0,32, 31,92)**
Parcs avec animateur	12,51 (IC 95 % : - 4,83, 29,85)
Parcs sans animateur	*24,39 (IC 95 % : - 9,41, 58,19)*
Étude 2002 (avec animateur)	2002 : 7,36 (IC 95 % : - 7,07, 21,79)
Rapport Hamel et Goulet (2006)	35/1 000 participants Montréal (2004)

Tableau 10 Taux de blessures avec consultation médicale selon divers dénominateurs[1]	
Taux de blessures avec consultation médicale/1 000 planchistes total	**1,36[3] (IC 95 % : 0,03, 2,69)**
Parcs avec animateur	1,29 (IC 95 % : - 0,50, 3,08)
Parcs sans animateur	*1,45 (IC 95 % : - 0,56, 3,46)*
Taux de blessures avec consultation médicale/1 000 heures d'observation total	**1,81[4] (IC 95 % : 0,04, 3,58)**
Parcs avec animateur	1,51 (IC 95 % : - 0,58, 3,60)
Parcs sans animateur	*2,25 (IC 95 % : - 0,87, 5,37)*

[1]Pour les IC à 95 %, le numérateur pour 60 jours d'observation n'a pas été ajusté. Façon la plus sévère, IC plus larges. Formule pour calculer IC= taux ± 1.96*taux/(racine num). [2] Détail de la méthode de calcul (((4/422)*1 000)/35,27)*60 et pour 2002 ((1/209)*1 000)/39)*60). [3] Détail de la méthode de calcul : (4/2 935*1 000) [4] Détail de la méthode de calcul : (4/2216*1 000).

À retenir :

Les taux de blessures avec consultation médicale sont de 16,0 par 1 000 inscrits/été et de 1,4/1 000 présences planchistes, comparativement à des taux de 35/1 000 participants par année à Montréal (Hamel et Goulet, 2006).

4.7 Synthèse des résultats sur la perception et la prise de risque chez les planchistes

Dans une perspective de prévention des blessures, il s'avère pertinent de mieux comprendre ce qui amène certains planchistes à adopter des comportements à risque. À ce titre, plusieurs études ont rapporté une association entre la perception du risque et les comportements à risque dans les activités sportives et récréatives chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. La perception du risque de se blesser réfère à une évaluation subjective des risques de blessures, voire de décès, qui sont inhérents à la pratique d'une activité ou à l'adoption d'un comportement.

L'objectif de ce volet de la recherche est de cerner les facteurs susceptibles de prédire la perception du risque et la prise de risque chez les adeptes de planche à roulettes. Le sentiment d'efficacité personnelle, les blessures antérieures, la peur de se blesser, la recherche impulsive de sensations, le niveau d'expérience et l'âge comptent parmi les facteurs étudiés en lien avec la perception de risque. Pour la prise de risque, ce sont les mêmes facteurs

auxquels s'ajoute la perception du risque. La recherche impulsive de sensation est un trait de personnalité qui se définit par un besoin de stimuli et d'expériences variées, nouvelles et complexes qui se traduit par une prise de risque physique, social ou financier pour l'atteinte de ces expériences. Quant au sentiment d'efficacité personnelle, il réfère à l'évaluation de nos propres habiletés à accomplir une tâche complexe.

Une enquête téléphonique a donc été réalisée auprès de 158 planchistes recrutés dans 11 parcs extérieurs de planche à roulettes de la Ville de Montréal. Les résultats indiquent que l'échantillon compte 95 % de garçons, l'âge moyen est de 18 ans et les années d'expérience sont de 5 ans et demi.

Les modèles de régression linéaires ont été réalisés pour explorer les facteurs associés à la perception du risque et la prise de risque. Ces modèles indiquent que seulement la recherche impulsive de sensations, un trait de personnalité qui fait référence au fait que les planchistes recherchent des sensations fortes (ß= 0,722, p≤,05), est une variable explicative significative de la perception du risque que les planchistes ont d'une situation présentant un danger. Le modèle testé explique 7,8 % de la variance de la perception du risque (tableau 11).

Tableau 11
Analyse de régression linéaire – Perception du risque (N=150)

	Coefficients non standardisés		Niveau de significativité
	ß	**SD**	**P**
Âge	-,049	,14	,716
Niveau d'expérience	-,059	,92	,949
Blessures antérieures	,211	,16	,201
Sentiment d'efficacité personnelle	-,205	,20	,308
Peur	,324	,22	,150
Recherche impulsive de sensations	**,722**	**,31**	**,020***
Niveau socio-économique	-,603	1,23	,626

R^2 = ,077 (F = 1,69, p = ,116)

p ≤ ,05

En ce qui a trait à la prise de risque, les variables âge (ß= -0,32, p≤,05), niveau d'expérience (ß= 3,52, p≤,001), recherche de sensations (ß= 0,67, p≤,05) et perception du risque (ß= 0,30, p≤,001) sont des variables explicatives significatives de la prise de risque. Le modèle testé explique 31 % de la variance (tableau 12).

Tableau 12
Analyse de régression linéaire – Prise de risque (N=150)

	Coefficients non standardisés		Niveau de significativité
	ß	**SD**	**P**
Âge	**-0,32**	**0,13**	**,01***
Niveau d'expérience	**3,59**	**0,86**	**,00*** **
Blessures antérieures	0,29	0,15	,06
Sentiment d'efficacité personnelle	-0,05	0,19	,78
Peur	-0,25	0,21	,23
Recherche impulsive de sensations	**0,67**	**0,29**	**,02***
Perception du risque	**0,30**	**0,08**	**,00*** **
Niveau socio-économique	0,72	1,15	,53

p≤ ,05 * p≤ ,001 ***
R^2 = ,31 (F = 7,76, p ≤ ,001)

Les résultats suggèrent que les planchistes qui ont une personnalité qui recherche plus de sensations fortes perçoivent aussi plus de risques et prennent aussi davantage de risques. Les planchistes qui perçoivent plus de risques en prennent davantage. Les planchistes plus âgés prennent moins de risques et les planchistes expérimentés prennent plus de risques.

À retenir :

Le niveau d'expérience, le score de recherche impulsive de sensations et de perception du risque étaient tous significativement associés à une plus grande prise de risque. Ainsi, une plus grande perception du risque est corrélée à une plus de grande prise de risque.

4.8 Résultats qualitatifs

Les premières analyses qualitatives ont été réalisées et une présentation a été faite à la Ville de Montréal à l'automne 2005 (Dumas et Laforest, 2005). Ces données ont également fait l'objet de plusieurs autres présentations et articles scientifiques (Dumas et Laforest, 2006, 2007, 2009). Le sommaire des résultats des deux études qualitatives est présenté ci-dessous.

La première étude visait à exposer les risques de blessures et les bénéfices en santé d'une pratique régulière de la planche à roulettes dans les parcs, avec et sans supervision. En s'appuyant sur l'approche socioculturelle de Bourdieu (Bourdieu,1984, 1986, 1993, 2000), cette étude rend compte du caractère sécuritaire de la pratique dans les parcs, des bénéfices en santé que procurent de tels environnements sociaux et des stratégies mises en œuvre par les planchistes pour éviter des blessures. Dans un premier temps, en se basant sur

le peu de blessures observées dans le volet épidémiologique de la recherche principale, cette étude qualitative a examiné le risque et le rapport au risque des planchistes fréquentant les parcs. Selon les témoignages des participants, si plusieurs d'entre eux ont déjà subi une blessure en pratiquant leur sport, elle s'était produite à l'extérieur des parcs, dans des endroits non adaptés à la pratique de la planche (rues, escaliers et lieux publics).

À retenir :

- L'analyse des données qualitatives corrobore les résultats du volet épidémiologique de l'étude et les participants rapportent peu de blessures sévères dans les parcs de planche à roulettes dans leur vie. Cependant, si peu de blessures sévères ont été notées dans les parcs, les interviewés ont mentionné plusieurs circonstances aggravantes et potentiellement dangereuses telles :
  - la pratique par temps pluvieux rend les plateaux et les modules beaucoup plus glissants;
  - les collisions avec des planchistes de niveau débutant sont plus fréquentes puisqu'ils connaissent peu les règles informelles de la pratique;
  - la prise de risque excessive des planchistes intermédiaires ou expérimentés augmente le risque de blessures sévères;
  - la piètre qualité et le manque d'entretien de certains modules (présence de clous, rebords affilés, coins pointus et les surfaces de métal chaudes) sont associés à des blessures.
- Selon les interviewés, les blessures sérieuses semblent se produire à l'extérieur des parcs, sur les voies publiques destinées à la circulation automobile et dans d'autres lieux publics non destinés à la pratique de la planche à roulettes.

Les planchistes ont aussi signalé plusieurs mesures de précaution (prise de risques contrôlés, port de pièces d'équipement protecteur, pratique sous supervision, recherche de conseils) afin d'atténuer les conséquences associées aux blessures à l'occasion de manœuvres plus risquées.

À retenir :

Il est faux de prétendre que, dans les parcs, les planchistes sont insouciants devant le risque de blessure et qu'ils ne prennent aucune mesure de précaution. Selon les entrevues, plusieurs d'entre eux évaluent le danger de blessures, optent pour des stratégies d'évitement ou portent des pièces d'équipement protecteur lorsqu'ils en ressentent le besoin.

Dans un deuxième temps, les témoignages des planchistes ont aussi démontré la fonction sociale des parcs comme espace de socialisation et d'entraide chez les jeunes de Montréal. À plusieurs occasions, les planchistes ont signalé le soutien social et psychologique qu'ils retirent par leur présence au parc. En documentant le risque de blessures et en séparant la pratique libre de celle dans les parcs, cette étude combat aussi un stéréotype sur les effets néfastes de la fréquentation des parcs sur la santé des jeunes (blessures, drogues,

taxage) et suggère de maximiser la présence de loisir encadré en milieu urbain. En conclusion, il est recommandé que de tels environnements soient perçus comme des ressources favorisant un mode de vie actif et sécuritaire tout en fournissant un soutien social.

À retenir :

Contrairement aux préjugés défavorables accolés aux attroupements de jeunes planchistes, les parcs de planche à roulettes constituent des environnements relativement sécuritaires (surtout les parcs ayant une supervision) et remplissent une fonction sociale importante en tant qu'espace de socialisation, de soutien social et d'entre aide pour la jeunesse.

La deuxième étude s'est penchée particulièrement sur la thématique de la qualité des services municipaux offerts à la jeunesse, plus précisément sur les mécanismes sociaux liés à la production d'espaces récréatifs de qualité. La période de collecte de données a permis de constater que l'environnement social et physique de plusieurs parcs ne répondaient pas (ou faiblement) aux besoins des planchistes et n'encourageaient pas une pratique régulière de l'activité. Bien que les parcs puissent être sécuritaires, un emplacement peu stratégique, un manque d'animation et un design peu stimulant peuvent entraîner une sous-utilisation de certains parcs et, par conséquent, l'accroissement de la pratique sur les voies urbaines. Cette étude s'inscrit dans la foulée de débats municipaux bien connus touchant les planchistes de Montréal (Parc olympique, Parc TAZ). Conséquemment, l'approche générationnelle de Karl Mannheim a été choisie afin d'analyser le problème de l'offre en matière de biens culturels et les difficultés vécues par les nouvelles générations de planchistes à être reconnues légitimement aux yeux de la communauté, des décideurs et des bailleurs de fonds. À cet égard, les planchistes interviewés ont discuté de leurs luttes pour contrer le regard réprobateur sur leur pratique et pour améliorer la qualité de leurs infrastructures. Ce type de débats dans la sphère du loisir reflète les tensions intergénérationnelles qui s'opèrent pour le contrôle de l'espace public devant une tendance lourde observée partout en Occident, celle de la montée en popularité des sports à sensations fortes.

À retenir :

- La construction d'un parc de planche à roulettes comporte une dimension politique relative à la négociation de l'espace public (choix du site), aux ressources humaines, matérielles et économique allouées au projet et aux consultations publiques :
  - ces négociations sont souvent présentées comme luttes intergénérationnelles. Selon les planchistes, de nombreuses décisions portant sur le design des parcs sont prises sans consultation et souvent à la défaveur des planchistes.
- La qualité des parcs de planche à roulettes semble être un problème de taille selon les planchistes. Les parcs moins bien conçus attirent un faible achalandage et sont moins stimulants.

Ainsi, à la lumière de ce volet qualitatif, il est recommandé que de tels environnements soient perçus comme des ressources favorisant un mode de vie actif et sécuritaire tout en **fournissant** un soutien social, et que des mécanismes politiques soient mis en place pour formaliser la négociation pour l'espace public.

À retenir :

Comme observé dans le champ européen des activités physiques et sportives, les sports d'aventure et les sports à risque (planche à roulettes, patin à roues alignées, BMX, cerf-volant de traction, parcours) constituent une tendance lourde dans laquelle s'identifie la jeunesse. Il devrait être du ressort des institutions publiques en matière d'activités physiques et sportives de développer des nouvelles formes de loisir actif sécuritaire qui correspond aux intérêts des nouvelles générations, et d'en faire la promotion.

5. DISCUSSION

Ce projet fait suite à une étude réalisée dans un parc de planche à roulettes en 2002. La méthodologie développée a été appliquée dans un échantillon de 11 parcs de planche à roulettes en 2005 afin de vérifier si les résultats obtenus sont généralisables. Le personnel des arrondissements ont été très aidants et ont permis de recueillir des informations de qualité dans leur parc. Nous croyons que même si cette étude a été réalisée en 2005, les résultats demeurent valides encore aujourd'hui.

L'ensemble de ces données permettent de répondre à nos objectifs de départ :

1) dresser le portrait des parcs de planche à roulettes et des planchistes les fréquentant;
2) décrire la pratique des jeunes dans les parcs (leur utilisation de l'espace et des modules);
3) documenter les blessures survenant dans les parcs de planche à roulettes et explorer les facteurs de risque de blessures;
4) estimer l'incidence des blessures survenant dans les parcs de planche à roulettes de l'île de Montréal;
5) explorer les facteurs associés à la perception et à la prise de risque des planchistes;
6) mieux saisir les dimensions socioculturelles de la pratique de la planche à roulettes dans un contexte de promotion de la santé;
7) mieux comprendre l'offre de services municipaux et les mécanismes sociaux liés à la production d'espaces récréatifs de qualité pour les jeunes.

Retour sur les aspects méthodologiques

L'étude pilote réalisée en 2002 a permis de roder le matériel de collecte. C'était un défi de recueillir ces données uniformément dans 11 parcs. Les personnes responsables de la collecte ont été formées. Elles remplissaient le registre avec

les coordonnées des planchistes du parc, les grilles d'observation des modules deux fois par jour et le questionnaire fermé lorsque des blessures survenaient dans leur parc. La collecte de données prévues durant l'été 2005 s'est déroulée comme prévu. Au total, 388 jours de collecte ont été réalisés dans l'ensemble des 11 parcs, soit en moyenne 35 jours par parc. Des analyses rigoureuses ont été réalisées pour mettre en relation des données d'utilisation et de blessures et pour calculer des taux ajustés pour l'exposition. Ces données ont permis de répondre aux premiers objectifs.

Pour tenter de mieux comprendre les perceptions des planchistes, 23 planchistes ont participé à un entretien semi-dirigé développé par Alex Dumas. Les analyses rigoureuses de ces données qualitatives ont été réalisées. Un questionnaire fermé a également été administré par téléphone à 158 planchistes en 2007 par Annie Geneau qui a fait son mémoire de maitrise sur ce sujet (Geneau, 2008).

Portrait des parcs et des planchistes

Les 11 parcs à l'étude étaient situés dans divers secteurs de l'île, quatre dans des secteurs anglophones et ils représentaient des milieux socioéconomique variés. Il y avait six parcs sans animateur de site. Ces parcs sont assez représentatifs de l'ensemble des 31 parcs de Montréal en 2005.

Notre premier indicateur d'utilisation des parcs était le registre des planchistes. Les personnes responsables de la collecte devaient inscrire le nom des planchistes qu'il voyait au parc pour la première fois si ces derniers acceptaient. Comme mentionné dans le rapport, ce registre sous-estime le nombre réel de planchistes dans chaque parc. Alors qu'en 2002, les présences au parc étaient comptabilisées, ce ne fut pas possible cette fois. Par contre, les présences ont été estimées avec les données recueillies par l'entremise des grilles d'observation des modules qui étaient remplies aux mêmes heures dans tous les parcs deux fois par jour les journées de collecte. Pour cet indicateur, les présences totales et les présences des planchistes seulement sont disponibles. Les données de 2002 portent à croire que l'estimé des présences totales représente 30 % des vraies présences.

Les données relatives aux inscriptions ont d'abord fait croire que l'achalandage des parcs avait diminué depuis 2002. En effet, en 2002, le parc étudié avait un nombre d'inscriptions de 209, comparativement à une moyenne de 38 par parc en 2005. Dans ce parc qui a été relocalisé, 142 inscriptions ont été comptabilisées en 2005, ce qui était de loin supérieur aux autres parcs, mais quand même 25 % de moins qu'à l'été 2002. Les données d'observation des modules indiquent cependant qu'il y avait en moyenne 441 présences dénombrées avec les grilles d'observation dans chaque parc au cours de l'été. Cela équivaut à une moyenne de 13 présences par jour par parc. Si on ajuste pour la sous-estimation des vraies présences, on aurait 44 présences par jour en moyenne dans les parcs de planche à roulettes de Montréal. En comparant les données de 2002 et de 2005 pour la fréquentation avec cet indicateur de présence, on obtient des données comparables pour le parc étudié, ce qui n'était pas le cas avec le nombre

d'inscriptions. Les parcs avec animateur semblaient attirer moins de personnes au parc, mais plus de planchistes que les parcs sans animateur. En terminant, il faut se rappeler que l'été 2005 a été très chaud avec plusieurs journées de canicule, ce qui ne représente pas de bonnes conditions de pratique. Les données du SCHIRPT indique qu'en 2005 il y a un peu plus de visites aux urgences liées à des traumatismes de tout genre alors qu'une diminution a été notée en ce qui a trait aux visites liées aux planches à roulettes.

Les planchistes inscrits au registre avaient en moyenne quatre années d'expérience. Trente p. cent des planchistes étaient débutants, 27 % avancés et ces derniers faisaient de la planche en moyenne cinq fois par semaine. Les personnes présentes au moment des observations dans les parcs étaient âgées en moyenne de 16 ans, tout comme les personnes inscrites au registre. Seulement 2 % de filles étaient inscrites au registre. Par contre, les données d'observation comportaient 11 % de filles. Parmi les personnes présentes au parc, 18 % étaient à pied, 12 % à vélo et 5 % en patin. Aucune blessure n'a été attribuée à la cohabitation avec d'autres.

Pratique des jeunes

Rappelons que deux fois par jour, à des heures fixes, les personnes responsables de la collecte dans chaque parc remplissaient la grille d'observation des modules. Dans chaque parc, une moyenne de 68 grilles ont été remplies pour un grand total de 747 grilles. Un total de 4 856 personnes ont ainsi été observées au cours de l'été dont 2 935 planchistes.

Cette grille a permis de dresser un portrait des personnes présentes au parc au moment des observations des modules tant pour les planchistes que pour les autres. Il apparaissait important de pouvoir décrire l'utilisation que les jeunes font des modules dans les parcs et les caractéristiques des planchistes. Ces renseignements peuvent être utiles pour les gestionnaires, les intervenants qui veulent avoir une idée de l'utilisation de ces espaces. Sur un autre plan, ce sont des mesures d'exposition au risque qui sont essentielles pour contextualiser les blessures survenant dans ces parcs.

Mise à part leur pratique au sol (14 %) et les 20 % de planchistes en pause, le module le plus utilisé est le quart de lune (10 %) suivi du combiné quart de lune/banque(14 %), de la boîte (8 %), de la rampe (7 %) et de la pyramide (6 %), du bol (6 %) et de la boîte à de vitesse (6 %).

Le plus souvent, les jeunes roulaient sur leur planche (36 %), exécutaient un *grind/slide* (24 %), un saut/air (14 %) ou encore un flip de leur planche (13 %).

Selon le responsable de la collecte, la moitié de ces jeunes étaient de niveau intermédiaire et 26 %, de niveau avancé. La majorité ne portait aucune pièce d'équipement de protection (69 %), 25 % avaient un casque et moins de 3 % avaient des protège-coudes, protège-genoux ou protège-poignets.

Portrait et facteurs de risque des blessures

Il nous apparaissait pertinent d'inclure tous les types de blessures, même les blessures mineures afin de pouvoir mieux étudier les facteurs de risque. Les responsables de la collecte devaient consigner toutes les blessures qui nécessitaient une pause dans la pratique des jeunes. Malheureusement, cela n'a presque pas été fait et la majorité des blessures sans premiers soins n'ont pas été documentées. Par contre, les blessures avec premiers soins et avec consultation médicale ont été quant à elles relativement bien consignées. En 2002, 39 blessures étaient dénombrées dans un parc dont une avec consultation médicale. En 2005, 31 blessures ont été rapportées dont quatre avec consultation médicale (13 %), 45 % avec de premiers soins légers et 39 % seulement du réconfort. Il y a eu deux fractures, six entorses et le reste était des blessures légères (ecchymoses, éraflures, contusions, coupures). Les blessés étaient tous des garçons âgés en moyenne de 17 ans.

Puisque la fréquentation des parcs était moindre qu'en 2002, il y a eu beaucoup de moins de blessures qu'anticipées (31) et peu de blessures sévères (4). La stratégie d'analyse des facteurs de risque de blessures a donc dû être modifiée. Ainsi, malgré l'intérêt d'étudier les facteurs de blessures sévères, ce ne fût pas possible. Les caractéristiques des planchistes blessés ont pu être comparées avec celles des planchistes inscrits au registre et observés sur les modules. Le faible nombre de blessures avec consultation médicale pour les analyses est en soi un bon point pour les parcs, qui apparaissent à première vue comme un endroit de pratique sécuritaire..

Proportionnellement à l'utilisation des modules, il y a significativement plus de blessures qui sont survenues sur le quart de lune (23 % comparativement à 14 %), sur la boîte (19 % comparativement à 8 %) et sur le banc (10 % comparativement à 2 %). Comme il n'y a pas eu beaucoup de blessures à l'été 2005 et très peu de blessures sévères, il ne faut pas penser à retirer ces modules à cause de ces résultats. Il y avait significativement moins de blessés qu'attendu quand les jeunes font des sauts/air (3 % comparativement à 14 %). À l'inverse, il y a significativement plus de jeunes qui se blessent en essayant de faire un *grind/slide* (40 % comparativement à 24 %) ou un flip (23 %) que la proportion qui essaie ces manœuvres. Encore une fois, les taux de blessures étant faibles, il ne faut pas interpréter ces données comme si ces figures étaient casse-cou. Les jeunes sont effectivement plus susceptibles de se blesser en les tentant, mais les blessures sont souvent très mineures. Le comportement des jeunes semblent calquer sur d'autres sportifs et ils se blessent en essayant des manœuvres, mais sans délinquance. Il y a significativement plus de planchistes avancés qui se blessent que de planchistes inscrits au registre (35 % comparativement à 17 %).Le pourcentage de blessés sans équipement de protection était significativement plus élevé (84 % comparativement à 69 %) et celui des blessés avec casque inférieur (16 % comparativement à 25 %, $p>0,05$). On a eu peu de blessures à l'été 2005, et ce, malgré le faible port de pièces d'équipement protecteur. De plus, toutes les blessures ont été passées en revue afin de voir lesquelles auraient pu être évitées avec une pièce d'équipement. Comme mentionné dans le rapport, les blessures qui auraient pu être prévenues sont toutes des blessures mineures (ecchymoses, éraflures, coupures). Dans cette étude les évidences ne sont pas suffisantes pour rendre obligatoire le port du casque dans ce type d'endroits de pratique, même si

on peut continuer à les recommander bien sûr. Il faut néanmoins regarder le niveau du parc avant de décider de rendre obligatoire ou non, car certains parcs plus avancés offrent des risques plus importants.

Afin d'explorer l'effet de l'encadrement, les taux dans les parcs avec et sans encadrement ont été comparés. Durant la période de collecte, 2,8 blessures par parc en moyenne et 0,34 blessure avec consultation médicale par parc en moyenne ont été dénombrées. Les moyennes étaient un peu plus élevées dans les parcs avec animateur, soit 3,0 comparativement à 2,7 pour l'ensemble des blessures et 40 comparativement à 0,33 pour les blessures avec consultation médicale. Quand ces données sont ajustées pour le nombre d'inscrits ou de présences dans les divers milieux, le portrait change en raison des dénominateurs qui sont plus élevés dans les parcs avec animateur. Les taux de blessures avec consultation médicale/1 000 inscrits et par 1 000 présences de planchistes apparaissaient plus élevés dans les parcs sans animateur, mais les intervalles de confiance sont grands et il n'y a pas de différence significative entre les groupes.

Taux de blessures

En 2002, une blessure avec consultation médicale avait été enregistrée durant les 39 jours de collecte. Dans la présente étude, on a dénombré quatre blessures avec consultation médicale à la suite d'une collecte d'en moyenne 35 jours par parc. En 2002, le taux de blessures avec consultation médicale par 1 000 inscrits a été estimé à 7,4 pour l'été (60 jours). Nos estimations pour 2005 suggèrent que les taux sont environ de 16,1 par 1 000 inscrits par été. Les taux de 2002 et de 2005 sont très instables en raison des petits nombres. Par exemple, si deux blessures avec consultation médicale avait été dénombrées en 2002 au lieu d'une, on aurait les même taux les deux années de collecte. Les données québécoises affichent des taux supérieurs à ceux de l'étude, soit 35 blessures avec consultation médicale par 1 000 participants (Hamel et Goulet, 2006). Il est toujours difficile de comparer ce type de données, mais cela suggère néanmoins que les taux de blessures graves doivent être plus élevés dans les autres endroits de pratique que les parcs de la ville. Dans une recension des écrits, il est effectivement rapporté que les blessures survenant dans la rue sont plus sévères (Laforest et Dumas, 2003).

Onze des 31 parcs de l'île de Montréal ont participé à l'étude. En posant l'hypothèse que les taux sont les mêmes dans tous les parcs et l'achalandage identique, il est permis d'estimer à environ 1 189 planchistes dans les 31 parcs (422 inscrits dans 11 parcs = 1 189 inscrits dans 31 parcs), ce qui correspond à 19 blessures avec consultation médicale pour l'ensemble des parcs de planche à roulettes de la Ville de Montréal au cours d'un été (60 jours). Les taux par 1 000 présences de planchistes indiquent quant à eux que pour chaque 1 000 utilisations des modules par les planchistes, on peut s'attendre à avoir 1,36 blessure avec consultation médicale.

Perceptions des planchistes

Dans une perspective de prévention, il apparaissait intéressant d'explorer les facteurs associés à la perception du risque et à la prise de risque chez les planchistes.

Les analyses multivariées transversales portant sur les perceptions et les comportements à risque des planchistes ont été réalisées. Des augmentations du niveau d'expérience, du score de recherche impulsive de sensations et de perception du risque étaient significativement associés à plus de comportements à risque. Les planchistes perçoivent donc les risques, mais en prennent néanmoins. Pour l'âge, c'est l'inverse et en vieillissant, les planchistes prennent significativement moins de risque.

Les résultats mettent en évidence une relation positive entre prise de risque et perception du risque, ce qui est conforme aux travaux de Reyna et Farley (2006) et de Johnson et al. (2002) Il semble que plus les planchistes perçoivent des risques, plus ils en prennent (Mills et al., 2008). Ainsi, le risque aurait une valeur stimulante, voire valorisante, et serait perçu comme un bénéfice plutôt qu'un danger. Selon Michel et al. (2001), le risque serait un mode d'intégration et de valorisation par les pairs pendant l'adolescence. Si les profits escomptés surpassent les risques de blessures, le comportement risqué sera alors adopté.

Nos résultats démontrent que la perception du risque, la recherche impulsive de sensations et l'expérience sont associées positivement à la prise de risque. Quant à l'âge, il est associé négativement à la prise de risque. Donc, les planchistes plus âgés semblent prendre moins de risques. En vieillissant, ils sont plus conscients des dangers et ne veulent pas se blesser. Ils ont souvent des responsabilités économiques et les blessures sont alors perçues comme un obstacle au maintien de leur indépendance financière, faisant ainsi de la prévention des blessures une préoccupation fondamentale (Dumas et Laforest, 2009, p. 28).

La promotion de la pratique sécuritaire d'activités physiques

Plusieurs études épidémiologiques se sont intéressées aux problèmes des blessures survenues au cours de la pratique de la planche à roulettes. Cependant, peu d'entre elles se sont penchées en profondeur sur les dangers réels des parcs de planche à roulettes et sur les dimensions socioculturelles de la pratique de cette activité. Ce rapport aura permis de déterminer le risque de blessures chez les planchistes et de mieux comprendre leur environnement social lorsqu'il s'agit des liens avec leur santé. Les tendances lourdes observées par cette étude pourront servir de base à l'égard de la promotion de l'activité physique sécuritaire et de la création de parcs de planche à roulettes.

À notre avis, les campagnes de prévention des blessures auprès des planchistes adolescents se heurtent à deux obstacles majeurs. D'une part, il semble que la planche à roulettes, telle qu'elle est pratiquée dans sa forme actuelle, n'encourage pas l'adoption du port de pièces d'équipement protecteur. Un courant théorique important en sociologie du sport nous informe que les pratiques sportives à risque émergent d'un désir de liberté face à une société hautement codifiée sur le plan

des mesures préventives (Elias et Dunning, 1986). Le sport serait donc une sphère d'activité où l'individu retirerait du plaisir à prendre des risques (Laberge et Albert, 1999) et se détacherait de l'emprise d'une société surprotectrice. La recherche de sensations fortes ferait donc partie des finalités des sports à risque. Il semble donc pertinent de miser sur la création d'environnements sécuritaires pour les planchistes puisque le risque fait désormais partie de la pratique du sport.

D'autre part, il s'agit de comprendre la place qu'occupent la santé et la prévention chez les adolescents. Dans une étude sur les logiques sociales de trois groupes d'âge face aux pratiques d'activités physiques, Laberge (Laberge, 2003) signale que la pratique sportive des adolescents renvoie davantage à des enjeux liés à l'identité que sur ceux de la santé :

> *La santé s'avère de toute façon secondaire dans leur [adolescentes] échelle de valeurs, possiblement parce qu'elles n'ont pas encore expérimenté la dégénérescence physique (...) La santé semble être pour elles un concept abstrait et les enjeux du présent s'avèrent plus importants que les « hypothèses » du futur (...) On sera donc peu étonné de l'inefficacité, auprès des ados, de programmes de promotion axés sur la santé. (p. 77)*

Les campagnes de sensibilisation axées sur les risques de blessures devraient miser également sur les aspects qui touchent l'identité des pratiquants de sports à risque. Les sports sont de puissants symboles sociaux et sont chargés de sens pour ceux qui s'y adonnent (Clément, 1995). Puisque la pratique sportive à l'adolescence est fortement liée aux questions d'identité, il serait donc pertinent de poursuivre des recherches sur les raisons qui disposeraient certains adolescents à adopter des pratiques sécuritaires dans certains sports et moins dans d'autres.

Pour faire suite à ces deux obstacles, on constate que les acteurs en promotion de l'activité physique se butent à un paradoxe : plus l'information sur les risques de blessures en planche à roulettes est disséminée, plus la pratique apparaît séduisante aux yeux des adolescents. Il est donc crucial d'approfondir nos connaissances sur les liens entre l'identité et l'adoption de pratique préventive en matière de santé ainsi que sur les environnements sociaux et physiques sécuritaires pour la pratique d'activités physiques chez les enfants et adolescents.

Comme nous l'avons exposé plus haut, au cours de l'été 2005, les parcs de planche à roulettes participant à notre étude comptaient en moyenne 38 inscrits dans leur registre et 39 personnes visitaient leur parc quotidiennement. La moyenne d'âge des planchistes était de 16 ans et ils étaient de niveaux variés. Les données ont été recueillies 35 jours dans chacun des parcs. Un total de 31 blessures ont été signalées au cours de l'été dont seulement quatre avec consultation médicale. Des taux de blessures avec consultation médicale ont été estimés à 16,1 par 1 000/inscrits par été et à 1,36 par 1 000/planchistes présents.

L''intérêt des planchistes pour certains parcs et le peu de blessures qui y ont été observées sont des nouvelles rassurantes pour les responsables des aménagements sportifs et de loisir de la Ville de Montréal. À l'inverse, d'autres observations témoignant du peu de fréquentation et de la piètre qualité de certains

parcs de planche à roulettes et, par la suite, d'un effet de migration de la pratique vers des espaces publics moins sécuritaires.

La présence des planchistes pose un problème de la définition de l'espace urbain (Pégard, 1997). À ce sujet, plusieurs planchistes nous ont fait part de leur mécontentement à l'égard du peu d'espace public qui leur est attribué. Ces témoignages renvoient à un problème de négociation de l'espace urbain. Afin d'augmenter l'achalandage et de joindre d'autres groupes de planchistes, l'environnement social ainsi que le type d'encadrement (intervenant, réglementation) dans ces établissements doivent correspondre dans une certaine mesure aux attentes des pratiquants.

Certains groupes ont déjà proposé des lignes directrices pour les municipalités qui s'engagent dans la voie de la construction de parcs de planche à roulettes. Par exemple, le Guide d'aménagement et de gestion - Parcs de planche à roulettes constitue un outil indispensable pour les acteurs du milieu municipal (AQLM et MELS, 2006). Nous croyons que ces parcs devraient être perçus comme des outils de développement et de socialisation des jeunes.

Les traits distinctifs des sports à sensations fortes, telle la planche à roulettes, l'âge des participants ainsi que la volonté politique de faire des parcs de planche à roulettes posent des défis de taille pour les personnes chargées de la promotion de la pratique sécuritaire d'activités physiques et pour les instances municipales responsables de l'aménagement des sites. Cette démarche nécessitera une certaine dose de créativité si elles veulent contribuer à mousser la pratique d'activités physiques chez les adolescents, à réduire les blessures et à rassembler les acteurs sociaux (professionnels de la santé, citoyens, pratiquants) afin de mieux comprendre ce défi posé par la santé publique.

6. CONCLUSION

Au cours de l'été 2005, les parcs de planche à roulettes participant à l'étude comptaient en moyenne 38 inscrits dans leur registre et 39 personnes les visitaient quotidiennement. La moyenne d'âge des planchistes était de 16 ans et ils étaient de niveaux variés. Les données ont été recueillies 35 jours dans chacun des parcs. Un total de 31 blessures ont été signalées au cours de l'été dont seulement quatre avec consultation médicale. Des taux de blessures avec consultation médicale ont été estimés à 16,1 par 1 000/inscrits par été et à 1,36 par 1 000/planchistes présents.

Ce type d'endroit de pratique pour la planche à roulettes apparait sécuritaire. Le Guide d'aménagement et de gestion - Parcs de planches à roulettes est un outil très utile pour ceux qui veulent en construire (Thibault et Robinson-Chouinard, 2006). Nous croyons que ces parcs devraient être vus comme des ressources favorisant le développement et la socialisation de la jeunesse. Ils ne devraient pas être décriés et perçus comme des endroits où les jeunes font du grabuge et des pratiques sportives considérées comme dangereuses.

Il est difficile de prévoir l'avenir du sport de la planche à roulettes au Québec. Toutefois, les gestionnaires doivent prendre en compte tous les facteurs qui influenceront la décision d'aménager un parc de planche à roulettes tels que la baisse de natalité, la diminution de popularité, la désuétude des équipements, etc. Par ailleurs le gestionnaire doit être conscient que, malgré des coûts d'aménagement élevés, ce type d'installation de loisir n'attire peut-être pas une fréquentation aussi élevée que d'autres types d'installation.

Le défi pour les années futures serait de proposer aux adeptes des lieux similaires à ce qu'ils recherchent sur le mobilier urbain et dans les espaces publics (escaliers, parvis d'église, etc.). Ces aménagements permettraient assurément de rendre la pratique plus sécuritaire que les activités pratiquées près de la voie publique.

BIBLIOGRAPHIE

Bourdieu, P. *Distinction: a social critique of the judgment of taste*, Cambridge (MA): Harvard University Press, 1984.

Bourdieu, P. The forms of capital. In J. Richardson (ed.), *Handbook of theory and research for the sociology of education,* New York: Greenwood Press, 1986.

Bourdieu, P. "Youth is just a word", in P. Bourdieu (ed.), *Sociology in question,* London: Sage, 1993, p 94-102.

Bourdieu, P. *Pascalian meditations,* Cambridge: Polity, 2000.

Clément, J.-P. « Processus de socialisation et expression identitaire : l'apport de la théorie de l'habitus et du champ en sociologie du sport », dans *Sport, relations sociales et action collective,* (Éds.) J.-P. Augustin et J.-P. Calle, Actes de colloque des 14-15 octobre 1993 à Bordeaux, Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995.

Dumas, A. et S. Laforest. "Skateparks as a health-resource: Are they as dangerous as they look? (SSJ-2008-0030)", *Leisure Studies*, vol. 28, n^{o} 1, 2009, p. 19-34.

Dumas, A. et S. Laforest. *Intergenerational conflict: What can skateboarding tell us about the struggles for legitimacy in the field of sports?*, in Hedenborgs, S. (ed.), *Anthology on Children, Childhood and Sports*, (sous presse).

Dumas, A. et S. Laforest. *Skateparks as health-resources: The acquisition of physical and social capital*, *Re-imagining community, re-envisioning sport*, présentation orale au North-American Society for the Sociology of Sport, Vancouver, 1er au 4 novembre 2006, p. 67.

Dumas, A. et S. Laforest. *Intergenerational conflict: What can skateboarding tell us about the struggles for legitimacy in the field of sports?*, présentation orale au International Sociology of Sport Association Congress, Copenhague, juillet 2007.

Dumas, A. et S. Laforest. *Étude sur les facteurs de risque de blessures dans les parcs de planche à roulettes (volet qualitatif)*, conférencière invitée à la journée de sensibilisation sur la planche à roulettes, Montréal, 4 octobre 2005.

Elias, N. and E. Dunning. *Quest for excitement: Sport and Leisure in the civilising process*, Cambridge USA: Blackwell, 1986.

Geneau, A., Laforest, S. et A. Dumas. *Étude exploratoire sur les blessures subies dans un parc de planche à roulettes de Montréal à l'été 2002 et étude prospective sur les facteurs de risque de blessures susceptibles de survenir à l'été 2005 dans les parcs de planche à roulettes de l'île de Montréal*, présentation orale à l'ACFAS, Chicoutimi, mai 2005.

Geneau, A. *Perception du risque et prise de risque chez les adeptes de planche à roulettes : Approche sociale cognitive et recherche impulsive de sensations*, mémoire de maîtrise, Département de kinésiologie, Université de Montréal, mai 2009, 163 p.

Geneau, A., Kern, L., Laforest, S., Dumas, A., Tremblay, B., Goulet, C. et S. Lepage. *Prise de risque chez les adeptes de planche à roulettes : rôle des facteurs psychosociaux et de la recherche impulsive de sensations,* présentation orale à l'ACFAS, Ottawa, mai 2009

Geneau, A., Laforest, S., Dumas, A. and L. Kern. *Prédicteurs de la perception et de la prise de risque chez des adeptes de la planche à roulettes des parcs extérieurs de Montréal*, présentation orale à la journée de la recherche du département de kinésiologie, Montréal, 11 février 2009.

Geneau, A., Kern, L., Laforest, S., Dumas, A., Tremblay, B., Goulet, C. and S. Lepage. *Factors associated with the perceptions and risk-taking behaviour of skateboarders*, présentation par affiche. SBM 2009, Proceedings, Annals of Behavioral Medicine, volume 37, supplement, p. s172 Montreal, april 23 2009.

Hamel, D. et C. Goulet**.** *Étude des blessures subies au cours de la pratique d'activités récréatives et sportives au Québec en 2004***,** INSPQ-MELS Québec, 2006, 91 p.

Laberge, S. « Liens entre pratique d'activités physiques et santé des Québécoises. Les logiques sociales de trois groupes d'âge » [Links between physical activity practices and health of women in Quebec. The social logics of three age groups], *Chronique Féministe*, numéro 83, 2003, p. 73-82.

Laberge, S. et M. Albert. « Sports à risque, rapports à la mort et culture post-moderne », dans *Les risques et la mort* (Éds.), E.Volant, J. Lévis, D.Jeffry, Montréal: Méridien, 1999.

Laforest, S., Dumas, A. et A. Geneau. *Étude sur les facteurs de risque de blessures dans les parcs de planche à roulettes de Montréal*, conférencière invitée à la journée de sensibilisation sur la planche à roulettes, Montréal, 4 octobre 2005.

Laforest, S., Kern, L., Dumas, A., Tremblay, B., Goulet, C., Geneau, A., and S. Lepage. *Study on practice and injuries in outdoors skateparks in Montreal*, présentation par affiche au SBM's 30th annual meeting &scientific, Montréal, 23 avril 2009.

Laforest, S., Dumas, A., Tremblay, B., Goulet, C., Geneau, A., Lepage, S. et L. Kern. *Description des blessures survenant dans les parcs extérieurs de planche à roulettes extérieurs de Montréal*, présentation orale au 8^{e} Séminaire francophone international en prévention des traumatismes, Montréal, 22 mai 2009.

Laforest S. et A. Dumas. *Recherche action portant sur les blessures survenant dans un parc de planche à roulettes de Montréal*, rapport de recherche au Secrétariat au loisir et au sport, Montréal, novembre 2003, 98 p.

Laforest, S. et A. Dumas. *Utilization of a Mixed Methodology to Describe Skateboarding Practices in a Skatepark and the Resulting Injuries*, présentation - 7th World Conference on Injury Prevention and Safety Promotion, Vienne, juin 2004.

Laforest, S. et A. Dumas. *Skateboarding practices in a skatepark and the resulting injuries*, présenté au Congrès national des parcs et loisirs du Canada, Halifax, octobre 2004, conférencière invitée.

Laforest, S. et A. Dumas. *Le portrait des blessures subies dans un parc pour planche à roulettes de Montréal*, Journées annuelles de santé publique, 4 décembre 2003, Québec, conférence invitée.

Pégard, O. *Ethnographie d'une pratique ludique urbaine. Le skateboard sur la place Vauquelin à Montréal*, thèse de doctorat, Département de sociologie, Université de Montréal, 1997.

Regroupement québécois du loisir municipal, Association québécoise des directeurs et directrices du loisir municipal, ministère de l'Éducation du Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Kino-Québec, Direction de la santé publique de la Montérégie, Loisir et sport Montérégie. *Guide d'aménagement de parc pour planche à roulettes et pour patins à roues alignées*, Imprimerie Dumaine, 1999, 52 p.

Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes (SCHIRPT). *Données non publiées sur les blessures de planches à roulettes de 1992 à 2008*, Hôpital de Montréal pour enfants, 2011a.

Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes (SCHIRPT). *Données non publiées sur les blessures de planches à roulettes de 1992 à juillet 2008*, Hôpital Sainte-Justine, 2011b.

Thibault, A. et B. Robinson-Chouinard B, publié en collaboration avec l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) et le Ministère de l'éducation du loisir et du sport du Québec (MELS), *Guide d'aménagement et de gestion - Parcs pour planche à roulettes,* Presses de l'Université du Québec, 2006.

ANNEXES

Annexe 1

Tableaux supplémentaires

Annexe 2

Carte des parcs de planche à roulettes de l'île de Montréal en 2005

Annexe 3

Distribution des blessures en 2002 et journées d'observation

Annexe 4

Outils de collecte

Annexe 5

Manuel pour la collecte des données destiné aux animateurs de site et assistants de recherche

Annexe 6

Matériel lié aux aspects éthiques du projet

- Formulaire de participation à l'étude principale
- Formulaire de consentement détaillé pour l'étude principale
- Formulaire de consentement pour les entrevues qualitatives
- Formulaire de consentement pour l'étude sur la perception du risque (questionnaire téléphonique)
- Certificat d'éthique

Annexe 1

Tableaux supplémentaires

Tableau 1A Description des parcs à l'étude

Tableau 2A Information sur la collecte réalisée et sur la fréquentation des parcs

Tableau 3A Caractéristiques des planchistes inscrits au registre

Tableau 4A Nombre de personnes observées avec les grilles d'observation

Tableau 5A Âge et genre des personnes observées avec les grilles d'observation

Tableau 6A Port de pièces d'équipement protecteur par les planchistes observés avec les grilles d'observation

Tableau 7A Niveau des planchistes observés avec les grilles d'observation

Tableau 8A Distribution des personnes observées avec les grilles d'observation en fonction des modules ou d'autres modes de transport

Tableau 9A Figures réalisées par les planchistes observées avec les grilles d'observation

Tableau 1A

Description des parcs à l'étude

Numéro du parc	Secteur	Niveau socioéconomique	Français ou anglais	Animateur/encadrement O N
1	Est	Faible	F	o
2	Ouest	Aisé	A	n
3	Sud	Faible	A	n
4	Sud	Moyen	A	n
5	Est	Faible	F	n
6	Ouest	Aisé	A	o
7	Centre	Moyen	F	o
8	Centre	Moyen	F	o
9	Nord	Faible	F	n
10	Est	Moyen	F	o
11	Nord	Moyen	F	n

Tableau 2A

Information sur la collecte réalisée et sur la fréquentation des parcs

Numéro du parc	N^{bre} de jours de collecte	N^{bre} d'heures d'obser-vation estimées[1]	N^{bre} d'inscrits au registre	N^{bre} de grilles remplies	N^{bre} de jours en juin (n^{bre} de grilles)	N^{bre} de jours en juillet (n^{bre} de grilles)	N^{bre} de jours en août (n^{bre} de grilles)
1	**28**	**224**	**41**	**54**	**0 (0)**	**16 (31)**	**12 (23)**
2	36	144	21	70	2 (4)	22 (42)	12 (24)
3	44	176	3	87	2 (4)	24 (47)	18 (36)
4	35	140	34	65	3 (6)	18 (34)	14 (25)
5	37	148	39	72	3 (6)	20 (38)	14 (28)
6	**27**	**216**	**7**	**46**	**2 (4)**	**19 (35)**	**6 (7)**
7	**45**	**360**	**59**	**84**	**3 (5)**	**23 (45)**	**19 (34)**
8	**43**	**344**	**142**	**84**	**0 (0)**	**27 (52)**	**16 (32)**
9	35	140	0	70	1 (2)	18 (36)	16 (32)
10	**23**	**184**	**40**	**45**	**0 (0)**	**13 (25)**	**10 (20)**
11	35	140	36	70	0 (0)	19 (38)	16 (32)
TOTAL	388	2216	422	747	16 (31)	219 (423)	153 (293)
Moyenne/ parc	35,3	201 (total 2 216 h)	38,4	68	()	()	()
Moyenne/ parc ajustée pour pluie[2]		190 (total 2 216- 128 h= 2 088)					
Moyenne/ parc avec animateur	**33,2 (total 166 jrs)**	**266h/ (total 1 328 h)**	**58**	**63 (total 313)**	**()**	**()**	**()**
Moyenne/ parc avec animateur ajustée pluie		**246h (total 1 328 h- 96 h= 1 232)**					
Moyenne/ parc sans animateur	37 (total 222 jrs)	148h (total 888 h)	22	72 (total 434)	( )	()	( )
Moyenne/ parc sans animateur ajustée pluie[2]		143h (total 888 h- 32 h= 856 h)					

1 Estimées en attribuant 8 h par jour dans les parcs avec animateur et 4 h pour les parcs sans animateur.

2 Ajustements pour jours de pluie : 24 jours de pluie dans parcs avec animateur, on retire 4 h par jour de pluie dans ces parcs (96 h), 16 jours de pluie dans les parcs sans animateur, on retire 2 h par jour de pluie dans ces parcs (32 h).

Les renseignements en caractères gras concernent les parcs avec animateur de site.

Tableau 3A

Caractéristiques des planchistes inscrits au registre

Numéro du parc	N^{bre} d'inscrits au registre	Âge moyen	N^{bre} de filles	Fréquen-tation/ semaine en moyenne	Années d'expé-rience en moyenne	% débutants	% avancés
1	**41**	**16,3**	**0**	**4,8**	**5,2**	**34,1**	**39,0**
2	21	14,5	0	5,5	2,8	10,0	10,0
3	3	10,3	0	--	--	--	--
4	34	14,7	1	5,5	2,7	33,3	27,3
5	39	17,6	0	5,1	5,4	12,8	46,2
6	**7**	**12,7**	**0**	**5,3**	**2,7**	**0**	**0**
7	**59**	**15,2**	**1**	**5,4**	**3,7**	**25,0**	**36,4**
8	**142**	**16,6**	**3**	**5,2**	**4,0**	**35,0**	**22,9**
9	0	-	0	--	--	--	--
10	**40**	**15,9**	**0**	**4,5**	**3,1**	**28,2**	**33,3**
11	36	15,8	4	3,3	3,1	44,4	8,3
TOTAL	422		10				
Moyenne ou % totaux				5,0	3,8	29,5	27,4
Moyenne/ parc	38,4	16,0					
Moyenne/ parc avec animateur	**58 (total 289)**	**16,1**		**5,1**	**4,0**	**31,0**	**28,8**
Moyenne/ parc sans animateur	22 (total 133)	15,7		4,7	3,6	25,9	24,4

Les renseignements en caractères gras concernent les parcs avec animateur de site.

Tableau 4A

Nombre de personnes observées avec les grilles d'observation

					Observations avec les grilles[2]	
Numéro du parc	Inscrits au registre (n)	Jours de collecte (n)	Grilles remplies (n)	N[bre] d'heures observa-tion estimées[1]	Indivi-duelles[3] n (%)	Groupées N[4] (n planchistes[5])
1	**41**	**28**	**54**	**224**	**89**	**221 (150)**
2	21	36	70	144	93	254 (185)
3	3	44	87	176	23	97 (44)
4	34	35	65	140	62	501 (145)
5	39	37	72	148	244	1080 (562)
6	**7**	**27**	**46**	**216**	**33**	**70 (58)**
7	**59**	**45**	**84**	**360**	**274**	**539 (475)**
8	**142**	**43**	**84**	**344**	**265**	**737 (622)**
9	0	35	70	140	ND	134 (18)
10	**40**	**23**	**45**	**184**	**97**	**421 (248)**
11	36	35	70	140	180	802 (428)
TOTAL (Moyenne/ parc)	422	388	747	2 216	1 360 (124)	4 856 (441) P : 2 935 (267)
Moyenne/ parc avec animateur	**58**	**33,2 (total 166 jrs)**	**63 (total 313)**	**266 h/ (total 1 328 h)**	**152 (758/5)**	**398 (1 988/5) P : 311 (1 553/5)**
Moyenne/ parc sans animateur	22	37 (total 222 jrs)	72 (total 434)	148 h (total 888 h)	100 (602/6)	478 (2 868/6) P : 230 (1 382/6)

Les renseignements en caractères gras concernent les parcs avec animateur de site.

1 Estimées en attribuant 8 h par jour dans les parcs avec animateur et 4 h pour les parcs sans animateur.

2 Pour certaines variables, le nombre de données groupées et individuelles peut s'avérer moindre à cause de données manquantes.

3. Nombre de planchistes qui ont été observés individuellement pour pouvoir décrire les figures réalisées. Ces données ne sont pas utilisées pour les calculs des taux.

4. Nombre de personnes totales observées à partir des grilles d'observation (planchistes sur les modules, avec leur planche au sol ou en pause, et toutes les autres personnes à pied, en vélo, en patin ou avec un autre équipement).

5. Nombre de planchistes sur les modules, avec leur planche au sol ou en pause. Les autres personnes sont à pied, en vélo, en patin ou avec un autre équipement.

Tableau 5A

Âge et genre des personnes observées avec les grilles d'observation

		Catégorie d'âge					Genre
Numéro du parc	Observations groupées n	0-9 ans n (%)	10-12 ans n (%)	13-15 ans n (%)	16-18 ans n (%)	19 ans et plus n (%)	Filles n (%)
1	**221**	**6**	**16**	**88**	**89**	**22**	**23**
2	254	3	25	134	63	29	7
3	97	21	11	30	28	7	28
4	501	11	197	189	104	0	94
5	1080	31	23	235	506	285	140
6	**70**	**13**	**17**	**16**	**23**	**1**	**3**
7	**539**	**15**	**96**	**202**	**158**	**68**	**29**
8	**737**	**9**	**30**	**173**	**293**	**232**	**42**
9	134	3	25	79	25	2	30
10	**421**	**0**	**43**	**227**	**121**	**30**	**54**
11	802	49	83	455	180	35	104
TOTAL	4 856	161 3,3 %	566 11,7 %	1 828 29,2 %	1 590 32,7 %	711 14,6 %	554 11,4 %
Total parcs avec animateur	**1 988**	**43 2,2 %**	**202 10,2 %**	**706 35,5 %**	**684 34,4 %**	**353 17,8 %**	**151 7,8 %**
Total parcs sans animateur	2 868	118 4,1 %	364 12,7 %	1 122 39,1 %	906 31,6 %	358 12,5 %	403 14,1 %

Les renseignements en caractères gras concernent les parcs avec animateur de site.

Tableau 6A

Port de pièces d'équipement protecteur par les planchistes observés avec les grilles d'observation

		Port de pièces d'équipement protecteur				
Numéro du parc	Dénominateur[1]	Casque n (%)	Protège-genoux n (%)	Protège-coudes n (%)	Protège-poignets n (%)	Sans équipement n (%)
1	**127**	**1**	**0**	**0**	**0**	**126**
2	141	4	3	2	1	131
3	32	14	0	0	0	28
4	86	5	0	0	0	81
5	419	10	3	7	2	397
6	**92**	**45**	**21**	**17**	**7**	**2**
7	**483**	**441**	**4**	**28**	**10**	**0**
8	**488**	**41**	**6**	**1**	**4**	**436**
9	3	0	0	0	0	3
10	**204**	**1**	**0**	**0**	**0**	**203**
11	362	50	18	21	4	269
TOTAL	2 447	612 25,0 %	55 2,2 %	76 3,1 %	28 1,1 %	1676 68,5 %
Total parcs avec animateur	**1 394**	**529 37,9 %**	**31 2,2 %**	**46 3,3 %**	**21 1,5 %**	**767 55,1 %**
Total parcs sans animateur	1 053	83 7,9 %	24 2,3 %	30 2,9 %	7 0,7 %	909 86,3 %

Les renseignements en caractères gras concernent les parcs avec animateur de site.
1 Nombre de planchistes pour lesquels ces renseignements ont été recueillis.

Tableau 7A

Niveau des planchistes observés avec les grilles d'observation

		Niveau des planchistes perçu par l'observateur		
Numéro du parc	Dénominateur [1]	Débutant n (%)	Intermédiaire n (%)	Avancé n (%)
1	**131**	**24**	**65**	**42**
2	137	9	97	31
3	37	18	14	5
4	86	33	38	15
5	419	39	260	112
6	**48**	**16**	**20**	**12**
7	**463**	**121**	**238**	**104**
8	**500**	**71**	**286**	**143**
9	3	2	0	1
10	**206**	**23**	**30**	**153**
11	327	204	119	4
TOTAL	2 357	560 23,8 %	1 167 49,5 %	622 26,4%
Total parcs avec animateur	**1 348**	**255** **18,9 %**	**639** **47,4 %**	**454** **33,7 %**
Total parcs sans animateur	1 009	305 30,2 %	528 52,3 %	168 16,7 %

Les renseignements en caractères gras concernent les parcs avec animateur de site.

1 Nombre de planchistes pour lesquels ces renseignements ont été recueillis.

Tableau 8A

Distribution des personnes observées avec les grilles d'observation en fonction des modules ou d'autres modes de transport

	Numéro du parc											Total
	1	2	3	4	5	**6**	**7**	**8**	9	**10**	11	N[1] %
Observations groupées n	**220**	248	97	501	1082	**70**	**539**	**737**	134	**421**	802	4 851
N[bre] de planchistes	**150**	185	44	145	562	**58**	**475**	**622**	18	**248**	428	2 935[2]
Modules[3]												
Rampe				12	67	**9**					105	193 6,6 %
Bol											160	160 5,5 %
Quart de lune		32	14	16	48	**18**	**234**		1	**40**	14	417 14,2 %
Banque, berge, mur		16		3	64	**1**	**70**				8	162 5,5 %
Bosse de vitesse										**1**		
Saut aiguisé				12		**0**		**35**				47 1,6 %
Combiné : quart de lune-banque								**238**		**43**		281 10,0 %
Pyramides			10		46	**9**	**62**		0	**54**		181 6,2 %
Îlot de distance		12										
Spine		9								**5**		14 0,5 %
Saut	**8**	0	0	2					0			10 0,3 %
Boîte	**53**	13		0	68	**4**	**20**	**43**		**25**		226 7,7 %
Rail	**25**	15	2	3	27	**0**	**27**	**20**	0	**8**	1	128 4,4 %
Banc	**20**	4	0	3				**25**		**14**		66 2,2 %

	Numéro du parc											Total
	1	2	3	4	5	**6**	**7**	**8**	9	**10**	11	N[1] %
Crête												
Escaliers/ murets											5	
Au sol	**20**	36	11	35	84	**5**	**36**	**145**	2	**15**	34	423 14,4 %
Autres hors modules	**4**				10	**2**	**9**			**1**		26 0,9 %
Planchistes en pause	**20**	48	7	59	148	**10**	**17**	**116**	15	**42**	100	582 19,8 %
Personnes présentes sans planche[4]	**70**	63	53	356	520	**12**	**64**	**115**	116	**173**	374	1 916
À pied	**34**	17	38	104	272	**5**	**42**	**54**	79	**125**	106	876 45,4 %[5] 18,1 %[6]
À vélo	**11**	14	8	106	145	**7**	**9**	**28**	33	**33**	188	582 30,4 % 12,0 %
En patin	**2**	29	1	92	39	**0**	**13**	**26**	0	**12**	35	249 13,0 % 5,1 %
Autre équipement	**4**	6	2	0	38	**0**	**0**	**8**	2	**0**	4	64 3,3 % 1,3 %

Les renseignements en caractères gras concernent les parcs avec animateur de site.

1 Les totaux ne concordent pas toujours à cause d'erreurs de données manquantes.

2 Dénominateur pour le calcul des pourcentages des planchistes sur les divers modules.

3 Les données sont rapportées seulement pour les modules présents au parc. Ce sera indiqué 0 uniquement lorsque ce module était présent, mais jamais utilisé.

4 Parfois tous les renseignements n'ont pas été rapportés afin de préciser si les personnes sans planche étaient à pied, à vélo, en patin ou avec d'autres équipements.

5 Ces pourcentages représentent la proportion de personnes présentes sans planche au parc et sont calculés avec 1 916 comme dénominateur.

6 Ces pourcentages représentent la proportion de personnes présentes au parc avec et sans planche et sont calculés avec 4 851 comme dénominateur.

Tableau 9A

Figures réalisées par les planchistes observées avec les grilles d'observation

		Figures				
Numéro du parc	Observations individuelles n	*Grind/slide* n (%)	Saut/air n (%)	Flip planche n (%)	Roule n (%)	Autre/aucune n (%)
1	**89**	**51**	**7**	**17**	**10**	**4**
2	93	32	21	18	18	4
3	23	5	4	5	8	1
4	62	4	5	6	46	1
5	244	60	27	20	100	37
6	**33**	**6**	**2**	**9**	**11**	**5**
7	**274**	**48**	**67**	**36**	**82**	**41**
8	**265**	**74**	**38**	**40**	**45**	**68**
9	ND					
10	**97**	**38**	**12**	**20**	**21**	**6**
11	180	1	10	2	151	16
TOTAL	1 360	319 23,5 %	193 14,2 %	173 12,7 %	492 36,2 %	183 13,5 %
Total parcs avec animateur	**758**	**217 28,6 %**	**126 16,6 %**	**122 16,1 %**	**169 22,2 %**	**124 16,4 %**
Total parcs sans animateur	602	102 16,9 %	67 11,1 %	51 8,5 %	323 53,4 %	59 9,8 %

Les renseignements en caractères gras concernent les parcs avec animateur de site.
ND non recueilli dans ce parc.

Annexe 2

Carte des parcs de l'île de Montréal en 2005

Annexe 2

Carte des parcs de l'île de Montréal

Information sur les sites de planche à roulettes
situés dans les arrondissements de la Ville de Montréal
Montréal
Montréal
foule sauté !
Quelques conseils de sécurité :
1. Le port du casque est fortement recommandé ou obligatoire sur certains sites.
2. La pratique de la planche à roulettes est autorisée seulement dans les sites spécialement aménagés.
3. La pratique de la planche à roulettes se fait dans le respect des personnes, des installations et de l'équipement.

Annexe 3

Distribution des blessures en 2002 et journées d'observation

Annexe 3
Distribution des blessures en 2002 et journées d'observation

6 semaines de collecte, du mardi 2 juillet au lundi 12 aout 2002 inclusivement.

	Fréquentation	N^{bre} de jours	N^{bre} total	Heures de survenue									
Jours	**Moyenne** (#enf/jour)	**d'observation**	**acc**	13 h-13 h 59 (13 h 50)	14 h-14 h 59	15 h-15 h 59	16-16 h 59	17-	18-	19-	20-	21-	
Lundi	**44,8**	5	4	1				1	2			(21 h 05)	
Mardi	**45,3**	6	9		1		2	1	2	1	1		1
Mercredi	**52,9**	6	6		1	1	1		1		2		
Jeudi	**49,7**	6	6		1		1	1	1	2			
Vendredi	**54**	5	3	(13 h 10) 1					1	1			
Samedi	**52,9**	6	3		2			1					
Dimanche	**43,6**	5	6		2	2	1	1					
Total				2	7	3	5	5	7	4	3		1

Fréquentation moyenne du parc en 2002 (juillet et août)

Fins de semaine : 48/jour
Semaine : 51/jour

Fréquentation moyenne du parc en 2002 les fins de semaine en juillet : 42 enfants par jour

Fréquentation moyenne du parc en 2002 la semaine en juillet : 55 enfants par jour

Fréquentation moyenne du parc en 2002 les fins de semaine en août : 54 enfants par jour

Fréquentation moyenne du parc en 2002 la semaine en août : 44 enfants par jour

Scénario de collecte du mardi au samedi inclusivement :	5 jours	4 h (16 h-20 h) : 18 accidents/39	20 h sem.
Scénario de collecte du mardi au samedi inclusivement :	5 jours	5 h (16 h-21 h) : 21 accidents/39	25 h sem.
Scénario de collecte du mardi au samedi inclusivement :	6 jours	4 h (16 h-20 h) : 24 accidents/39	24 h sem.

Annexe 4

Outils de collecte

Annexe 4A Questionnaire fermé sur les blessures

Annexe 4B Questionnaire ouvert sur les blessures

Annexe 4C Registre des planchistes et renseignements de base

Annexe 4D Questionnaire téléphonique sur la pratique en planche à roulettes

Annexe 4E Grille d'observation des modules

Annexe 4F Questionnaire à l'intention des gestionnaires du parc

Annexe 4G Guide d'entretien semi-dirigé

Annexe 4A Outils de collecte3

QUESTIONNAIRE FERMÉ SUR LES BLESSURES :

noid; 333	Commentaires*	Sexe	Masculin	Féminin	Date	Heure	Dans heures d'ouverture	Oui	Non	Âge (ans)	Équipement protecteur	Casque	Protège-coudes	Protège-poignets	Protège-genoux	Aucun	Temps de pratique	Premier jour	Première semaine	2-4 semaines	5-8 semaines	2 mois -1 an	Un an et plus	Fréquence de pratique	Moins d,'une fois semaine	Une-deux fois/sem.	Trois-quatre fois	Cinq et plus

***Commentaires** :

QUESTIONNAIRE COURT SUR LES BLESSURES : PLANCHE À ROULETTES (*SUITE*)

Noid	Commentaires*	Niveau d'expérience perçue	Faible	Moyenne	Élevé	Connaissance du site	Faible	Moyenne	Haute	A suivi stage d'initiation	Oui	Non	Endroit sur le corps	Tête	Visage	Cou	Tronc (devant)	Dos	Épaule	Bras	Coude	Avant-bras	Main	Hanche	Cuisse	Jambe	Pied	Genou	Cheville

*Commentaires :

QUESTIONNAIRE COURT SUR LES BLESSURES : PLANCHE À ROULETTES (*SUITE*)

Noid	**Commentaires***	**Type de blessure**	Ecchymose	Éraflure	Coupure légère	Coupure grave	Contusion	Entorse	Luxation	Fracture	Commotion cérébrale	Autre	**Sévérité blessure (la + sévère)**	Blessures très légères (1)	Blessures légères (2)	Blessures moyennes (3)	Blessures graves	Consultation médicale	Ambulance	**Endroit /location**	Module 1	Module 2	Au sol

1) PS légers, petite plaie, 2) autres PS, 3) plus grave que 2 mais pas de consultation médicale.

***Commentaires** :

QUESTIONNAIRE COURT SUR LES BLESSURES : PLANCHE À ROULETTES (*SUITE*)

Noid	**Commentaires***	**Cause accident**	Irrégularité surface	Perte de contrôle	Tenter mouv. difficile	Tenter mouv. audacieux	Mouvement brusque	Collision	Mauvais éclairage : soir	Soleil aveuglant	Surface mouillée	Matériel inadéquat	Mauvais entretien parc	Mauvais entretien module	Mauvaise estimation	Chute inexpliquée	Autre	**Type de figure**	*Grind\slide*	*Saut*	*Flip de la planche*	Roule sur la planche	Autre figure

***Commentaires** :

Annexe 4B

QUESTIONNAIRE OUVERT SUR LES BLESSURES

Projet planche à roulettes
Été 2005

Date : _____ Heure :_____
ID : _____ Nom de l'interviewer :_____

À remplir par la personne responsable de la collecte auprès du jeune blessé

1- Que faisais-tu au moment de l'accident, que se passait-il autour de toi?

_____
_____
_____
_____

2- Comment l'accident s'est-il produit, qu'est-ce qui a causé l'accident (et non la blessure)?

_____
_____
_____
_____

3- Comment l'accident aurait-il pu être prévenu, comment aurais-tu pu empêcher ceci d'arriver (comment rester sur ta planche par exemple)?

_____
_____
_____
_____

4-Comment ta blessure aurait-elle pu être prévenue, comment aurais-tu pu te faire moins mal?

_____

_____

_____

_____

5- L'accident va-t-il changer ta façon de faire du skate ? Non ☐ Oui ☐

Si oui, de quelle(s) façon(s)?

_____

_____

_____

Questions pour le responsable de la collecte :

6- Selon vous quelles sont les attitudes et comportements propres à la personne et à la pratique de la planche à roulettes qui ont pu contribuer à la survenue de cet accident?

_____

_____

_____

_____

7- Selon vous, qu'est-ce qui aurait pu contribuer à prévenir ce genre d'accident ou de blessure?

_____

_____

_____

8- De quel niveau perçois-tu le planchiste ?

Débutant ☐ Intermédiaire ☐ Avancé ☐

9- D'après toi, est-ce que le planchiste avait consommé certaine(s) substance(s) ?

Alcool ☐ Drogue ☐ Aucune ☐

Merci pour ta collaboration !

Annexe 4C
Registre des planchistes du parc et renseignements de base

Nom	Téléphone	Adresse	# form inscr[1]	Form reçu[2]	Refus[3]	Âge	Sexe	Niveau D I A[4]	Fréquence pratique habituelle /semaine durant l'été	Expérience (semaines, mois ou années)	Nom et téléphone personne à contacter en cas d'urgence

1 Numéro du formulaire d'inscription remis.
2 Formulaire d'inscription reçu.
3 Le parent a indiqué son refus quant à la participation de son enfant à l'étude.
4 Niveau d'expérience perçu par le jeune. D= débutant, I=intermédiaire ou A= avancé. Inscrire la lettre correspondante dans la case.

Annexe 4D

Questionnaire téléphonique sur la pratique en planche à roulettes

Nom : _____
Date : (JJ/MM/AAAA) : _____
Heure : début : _____ *Fin :* _____
Interviewer : _____

Dans ce questionnaire, on désire connaître tes habitudes, expériences, perceptions et comportements en planche à roulettes.

Ce questionnaire prend environ 20 à 30 minutes à répondre.

Il n'y a pas de bonnes et de mauvaises réponses.

Les questions ne sont pas gênantes, ni personnelles.

Il est bien important d'écouter chaque question et de répondre ce que tu penses vraiment. Si tu ne comprends pas, dis-le-moi et je clarifierai avec toi.

Tes réponses sont strictement confidentielles.

Si tu as des questions, tu peux rappeler Annie Geneau, étudiante et coordonnatrice du projet, au (514) 343-6111 # 4898.

Ou

Sophie Laforest, professeure à l'Université de Montréal et chargée du projet, au (514) 343-5623.

Consignes de l'interrogateur :

Lire ce qui est écrit en gras au répondant.

Dans le coin supérieur droit à **ID**, inscrire les initiales du répondant sur chaque page

Encercler 9 ou 99 quand le répondant ne sait pas la réponse. S'il vous plaît, limiter ces réponses le plus possible, même si le répondant hésite, inscrivez la réponse la plus probable.

Encercler 8 ou 88 quand la question est sans objet seulement.

Avisez le répondant que vous pourriez le rappeler si vous avez oublié des questions.

Toujours vérifier votre questionnaire après pour vous assurer de bien l'avoir complété. Vous pouvez inscrire des notes dans la marge.

Je vais commencer par des questions sur ta pratique en planche à roulettes.

1. Depuis combien de semaines, de mois ou d'années pratiques-tu la planche à roulettes ?

_____ Semaines 9- NSP/PR
_____ Mois
_____ Année (s)

2. Dans quelle catégorie de planchiste te classes-tu?

1- Débutant
2- Débutant-Intermédiaire9- NSP/PR
3- Intermédiaire
4- Avancé
5- Expert

3. Au cours des 12 derniers mois, lorsque c'était possible, combien de fois par semaine as-tu pratiqué la planche à roulettes ?

1- Trois fois ou plus par semaine
2- Une à deux fois par semaine
3- Moins d'une fois par semaine 9- NSP/PR

4. Maintenant, j'aimerais que tu me dises, sur une échelle de 1 (jamais) à 5 (toujours),

À quelle fréquence fais-tu de la planche :

		Jamais	**Rarement**	**Parfois**	**Souvent**	**Toujours**	**NSP/ PR**
a)	**Chez toi ou dans une autre maison (ex : cours, entrée de garage, etc.)**	1	2	3	4	5	9
b)	**Sur les trottoirs (ex : pour te déplacer ou exécuter des figures)**	1	2	3	4	5	9
c)	**Dans les parcs de planche à roulettes extérieurs**	1	2	3	4	5	9
d)	**Dans les parcs de planche à roulettes intérieurs**	1	2	3	4	5	9
e)	**Dans différents endroits urbains ou «spots» ex : Stade olympique, métro Berri-UQAM**	1	2	3	4	5	9
f)	**École (ex : cours d'école)**	1	2	3	4	5	9
g)	**Sur la rue (ex : pour te déplacer ou exécuter des figures, etc.)**	1	2	3	4	5	9

5. Toujours sur une échelle de 1 (jamais) à 5 (toujours), à quelle fréquence portes-tu :

		Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Toujours	NSP/ PR
a)	**Un casque protecteur**	1	2	3	4	5	9
b)	**Des protèges coudes**	1	2	3	4	5	9
c)	**Des protèges poignets**	1	2	3	4	5	9
d)	**Des protèges genoux**	1	2	3	4	5	9

Blessures :**Voici maintenant des questions sur les blessures que tu aurais subies en faisant de la planche à roulettes.**

6. Depuis que tu fais de la planche, combien de blessures as-tu subies, ayant entraîné des limitations au niveau de tes activités habituelles (ex : aller à l'école, travailler, marcher) ou qui t'ont fait assez mal pour que tu t'en rappelles?

_____

7. Combien de ces blessures ont nécessité une visite auprès d'un professionnel de la santé quelconque (ex : médecin, physiothérapeute) ou d'une personne spécialisée en médecine douce (ex : massothérapeute) ? (encercler 88 si pas de blessures)

_____ **88 SO**

8. Dans ta vie de planchiste, quelle est la partie du corps que tu as blessée le plus grièvement?
→ Pour une blessure de SURUTILISATION, encerclez la partie du corps touchée.
→ Si évènement associé à 1 incident en particulier, encerclez une ou plusieurs parties du corps qui ont été blessées grièvement lors de cet incident.
→Si la partie du corps nommée n'est pas sur la liste et qu'elle est difficile à classer, notez la.
→Poser la question même si le planchiste a répondu «0, aucune» à la question # 6.
→Si le planchiste répond toujours qu'il n'a subit aucune blessure, encercler 8 ou 88 «SO» aux questions 8 à 13.

1- Parties multiples Préciser :_____	9- Hanche
2- Yeux	10- Cuisse
3- Tête (sauf yeux)	11- Genou, partie inférieure de la jambe
4- Cou	12- Cheville, pied
5- Épaule, bras	13-Partie supérieure du dos ou de la colonne vertébrale (sauf le cou)

6- Coude, avant-bras	14- Partie inférieure du dos ou de la colonne vertébrale
7- Poignet	15- Cage thoracique (sauf le dos et la colonne vertébrale)
8- Main	16- Abdomen ou pelvis (sauf dos et la colonne vertébrale)

20- Autre, précisez : _____88- Sans objet (pas de blessure)
99- NSP/PR

9. Quelle est la principale nature de cette blessure?
→ Si blessure de surutilisation, encercler le # 12.
→Si la nature de la blessure nommée n'est pas sur la liste ou difficile à classer, la noter.
→Si l'incident implique plusieurs blessures graves, vous pouvez encercler plus d'une réponse.

1- Blessures multiples PRECISER	7- Coupure, perforation, plaie ouverte
2- Fracture	8- Éraflure, meurtrissure, cloque, contusion (poque), ecchymose
3- Fracture de stress	9- Commotion ou autre traumatisme cérébral
4- Dislocation	10- Tendinite, bursite, périostite
5- Entorse ou foulure	11- Lésion des organes internes
6- Claquage musculaire	12- Blessure de surutilisation, surentraînement. Préciser la circonstance (ex : chutes fréquentes sur la hanche droite) : _____ _____

20- Autre, précisez _____
88- Sans objet (pas de blessure) 99- NSP/PR

10. A) Est-ce que cette blessure t'a obligé d'arrêter ou de restreindre tes activités habituelles (ex : aller à l'école, travailler, marcher) ?

1- Oui 88- Sans objet(pas de blessure)
2- Non 99- NSP/PR

10. B) Si oui, combien de jours ?
→Écrire 0 si la réponse est non

Nombre : _____ jour(s) 88- Sans objet(pas de blessure)
99- NSP/PR

10. C) Est-ce que cette blessure a nécessité une visite auprès d'un professionnel de la santé quelconque (ex : médecin, physiothérapeute) ou d'une personne spécialisée en médecine douce (ex : massothérapeute) ?

1- Oui
2- Non
88- Sans objet(pas de blessure)
99- NSP/PR

11. Quel(s) équipement(s) protecteur(s) portais-tu au moment de l'incident ?
11. <u>Blessure de surutilisation :</u>
En général, quel(s) équipement(s) protecteur(s) portais-tu au moment de ces incidents ?
→Encercler toutes les réponses qui s'appliquent.

1- Aucun
2- Protèges poignets
3- Protèges coudes
4- Protèges genoux
5- Casque protecteur

8- Sans objet (si pas de blessure)
9- NSP/ PR

12. Quel est le lieu de l'incident ? (SCHIRPT, 1998)
12. <u>Blessure de surutilisation :</u> En général, quel est le lieu de ces incidents ?
→ Noter le lieu de l'incident. Ne vous préoccupez pas des catégories ici-bas.
→ Si blessure de surutilisation, notez plusieurs lieux au besoin.

8- Sans objet (si pas de blessure)
9- NSP/ PR

Lieu : _____

Voies de circulation :
11- Route revêtue
12 – Trottoir
13- entrée de garage
14- stationnement
15- piste cyclable
16- autre
17- non précisé

Domicile de la victime/autre domicile :
21- jardin/cour
22- à l'intérieur
23-balcon/porche/garage
24- autre, spécifier :
25- non précisé

Lieux réservés aux sports et aux loisirs :
31- Skatepark intérieur (Privé)
32- autre, spécifier :
33- non précisé

Parcs publics/endroits publics :
41-Skatepark extérieur
42-Endroits urbains/Spots
43-Escaliers
44-autre
45-non précisé

École :
51- Cour
52- Escaliers
53- Autre, spécifier :
54- non précisé

61 Autre, spécifier : _____

13. Quelle est la cause principale de l'incident ?

<u>13. Blessure de surutilisation</u> : En général, quel est la cause principale de ces incidents ?

Ex[1] : Je me suis donné un élan trop grand, alors j'ai pris le module trop rapidement et j'ai perdu le contrôle de ma planche.
Ex[2] : J'étais sur un module et j'ai roulé sur une plaque de métal retroussée. J'ai perdu le contrôle de ma planche et je suis tombé.
Ex[3] : <u>Blessure surutilisation</u> : C'est une blessure que je me suis faite avec le temps. À force de faire des sauts et d'atterrir à répétition, j'ai mal à mes genoux.

88- Sans objet (si pas de blessure) 99- NSP/ PR

→ Décrivez les circonstances dans vos propres mots.
→ Ne vous préoccupez pas des catégories numérotées ici-bas.

1-Perte de maîtrise ou d'équilibre et chute sans cause particulière	8-Collision avec ta propre planche	15-Vêtement ou objet coincé dans les roues	22- Essayer nouveau saut
2- Rouler sur une pente ou rouler à une vitesse excessive	9-Perte de maîtrise au moment de tourner	16-Collision avec un cycliste	23-Manque de concentration
3-Acrobaties ou manoeuvres périlleuses (ex : s'aggriper après un pare-choc d'une voiture)	10-Incidents avec un autre skateur/un patineur/BMX	17-Mauvais éclairage	24- Épuisement physique
4-Obstacles sur la chaussée ou le sol (grilles, dos d'âne, cailloux)	11-Incident avec un piéton (ou un animal)	18-Soleil aveuglant	25- Rouler impulsivement, sans réfléchir

5-Escaliers, marches ou changement de niveau	12-Incidents avec un véhicule automobile en mouvement	19-Surface mouillée	26- Blessure de surutilisation
6-Chute causée par l'état de la surface du sol(rocailleuse, glissante ou changement dans la surface (p. ex. de l'asphalte à la pelouse))	13-Mauvais état de la planche (roues lâches)	20- Exécution d'une manoeuvre trop difficile	27-Autres circonstances : --- ---
7-Collision avec un objet fixe (mur, automobile stationnée)	14-Planchiste novice	21- Module trop difficile	

14. Svp indique les chances que les blessures suivantes t'arrivent quand tu fais de la planche à roulettes sur une échelle de 1 (nulles) à 4 (très élevés).

D'APRÈS TOI, QUELLES SONT LES CHANCES QUE :		**Nulles**	**Faibles**	**Élevées**	**Très élevées**	**NSP/ PR**
A)	**Tu sois blessé par une collision avec une voiture**	1	2	3	4	9
B)	**Tu sois blessé par une collision avec un piéton**	1	2	3	4	9
C)	**Tu sois blessé par une collision avec un vélo**	1	2	3	4	9
D)	**Tu sois blessé par une collision avec un autre skateur ou patineur/BMX**	1	2	3	4	9
E)	**Tu sois blessé par une collision avec ta propre planche**	1	2	3	4	9
F)	**Tu sois blessé en tentant d'effectuer un geste technique que tu viens d'apprendre**	1	2	3	4	9
G)	**Tu sois blessé lorsque tu tentes d'effectuer un geste technique que tu trouves difficile**	1	2	3	4	9
H)	**Tu sois blessé à cause d'un manque de concentration**	1	2	3	4	9
I)	**Tu sois blessé car tu es trop fatigué ou épuisé**	1	2	3	4	9
J)	**Tu sois blessé car que tu as «ridé» comme un malade en te «pitchant» partout sans réfléchir**	1	2	3	4	9
K)	**Tu sois blessé car tu as réalisé une manœuvre ou un saut plus**	1	2	3	4	9

D'APRÈS TOI, QUELLES SONT LES CHANCES QUE :		Nulles	Faibles	Élevées	Très élevées	NSP/ PR
	«gros» que d'habitude pour impressionner les autres					
L)	**Tu sois blessé car tu as mal évalué tes capacités (module trop haut, figure trop difficile)**	1	2	3	4	9
M)	**Tu sois blessé car tu as descendu une côte trop rapidement dans la rue**	1	2	3	4	9
N)	**Tu sois blessé à la tête**	1	2	3	4	9
O)	**Tu sois blessé aux membres supérieurs (coude, bras, poignets)**	1	2	3	4	9
P)	**Tu sois blessé aux membres inférieurs (jambes, chevilles)**	1	2	3	4	9
Q)	**Tu sois blessé en roulant sur un objet, un déchet au sol, dans un trou, etc.**	1	2	3	4	9
R)	**Tu sois blessé à cause d'un mauvais entretien d'un module (ex : vis qui ressort, plaque de métal retroussée)**	1	2	3	4	9
S)	**Tu sois blessé à cause d'un mauvais entretien ou d'un bris de ta planche (ex : essieux mal ajustés)**	1	2	3	4	9
T)	**Tu sois blessé dans la rue**	1	2	3	4	9
U)	**Tu sois blessé dans** *différents endroits ou «spots»* *ex : Stade olympique, métro Berri-UQAM*	1	2	3	4	9
V)	**Tu sois blessé dans les skateparks extérieurs**	1	2	3	4	9
W	**Tu sois blessé dans les skateparks intérieurs**	1	2	3	4	9

15. SVP dis-moi, sur une échelle de 1 (jamais) à 4 (souvent), à quelle fréquence tu adoptes les comportements suivants lorsque tu fais de la planche à roulettes.

	Dirais-tu que :	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	NSP/PR

A)	**Tu roules sur des boulevards**	1	2	3	4	9
B)	**Tu traverses une intersection sur un feu rouge**	1	2	3	4	9
C)	**Tu roules sur des trottoirs entre les piétons**	1	2	3	4	9
D)	**Tu roules dans des endroits urbains/«spots» lorsqu'il y a des piétons à proximité**	1	2	3	4	9
E)	**Tu roules sur des pistes cyclables en changeant souvent de voie (faire des zig zag)**	1	2	3	4	9
F)	**Tu regardes autour de toi, en présence de d'autres skateurs, patineurs et/ou BMX, avant de faire un saut ou une manœuvre**	1	2	3	4	9
G)	**Tu fais des manœuvres ou des sauts que tu n'es pas certain(e) de réussir même si tu sais que tu pourrais te blesser**	1	2	3	4	9
H)	**Tu continues à rouler même si tu te sens complètement fatigué et épuisé physiquement**	1	2	3	4	9
I)	**Tu roules en « Ridant » comme un malade en te «pitchant» partout sans réfléchir**	1	2	3	4	9
J)	**Tu prends le temps d'étudier le parcours avant de faire une nouvelle manoeuvre (saut, rail, box, demi-lune, etc.)**	1	2	3	4	9
K)	**Tu fais une manœuvre ou un saut plus «gros» que d'habitude pour impressionner les autres**	1	2	3	4	9

	Dirais-tu que :	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	NSP/PR
M)	**Tu descends une côte trop rapidement dans la rue**	1	2	3	4	9
N)	**Tu continues à skater même si tu sens que ta planche est en mauvaise condition (essieux mal ajustés, planche brisée)**	1	2	3	4	9
O)	**Tu sautes par-dessus les bouches d'égout**	1	2	3	4	9
P)	**Tu passes entre les voitures**	1	2	3		9
Q)	**Tu te suspends après le pare-choc d'une voiture**	1	2	3	4	9
R)	**Tu fais un «manual» en roulant dans la rue**	1	2	3	4	9

16. Je vais te lire des phrases par rapport à tes habiletés et j'aimerais que tu me dises sur une échelle de 1 (tout à fait d'accord) à 4 (fortement en désaccord) si cela te correspond ou non, il n'y a pas de bonne façon de répondre:

		Tout à fait d'accord	**D'accord**	**En désaccord**	**Fortement en désaccord**	**NSP/ PR**
A)	**Tu contrôles bien tes manœuvres dans toutes les situations.**	1	2	3	4	9
B)	**Tes habiletés physiques sont limitées.**	1	2	3	4	9
C)	**Tu peux facilement résoudre les problèmes qui se présentent à toi durant une compétition ou une démonstration.**	1	2	3	4	9
D)	**Tu as peu confiance en tes habiletés.**	1	2	3	4	9
E)	**Tes habiletés te permettent d'accomplir des manœuvres difficiles.**	1	2	3	4	9
F)	**Tes mouvements sont lents et maladroits.**	1	2	3	4	9

G)	**Tu as des compétences physiques élevées**	1	2	3	4	9
H)	**Tu as de la difficulté à prendre des décisions durant les compétitions/ démonstrations**	1	2	3	4	9
I)	**Tu as d'excellents réflexes.**	1	2	3	4	9
J)	**Lorsque tu es dans une situation périlleuse 'où il y a des risques' tu perds le contrôle de tes actions.**	1	2	3	4	9

17. Les questions suivantes portent sur tes craintes en planche à roulettes
Pour chacune des questions, SVP dis-moi ce qui te correspond le mieux sur une échelle de 1(jamais) à 4 (très souvent).

		Jamais	**Rarement**	**Parfois**	**Souvent**	**NSP/PR**
A)	**Est-ce que tu te considères comme un planchiste craintif ?**	1	2	3	4	9
B)	**Est-ce que tu as peur de te blesser en planche ?**	1	2	3	4	9
C)	**Est-ce que tu as peur d'essayer un nouveau saut ou une nouvelle manœuvre ?**	1	2	3	4	9
D)	**Est-ce que tu as peur d'exécuter un saut ou une manœuvre que tu maîtrises déjà ?**	1	2	3	4	9
E)	**T'arrive t-il de t'imaginer ou de penser que tu pourrais te blesser avant d'exécuter un saut ou une manœuvre ?**	1	2	3	4	9

18. Voici une série de phrases que les gens peuvent utiliser pour se décrire. Je vais te les lire et tu me diras si elle te décrit ou non. Si tu es d'accord avec la phrase ou si tu considères qu'elle te décrit, tu réponds vrai. Si tu n'es pas d'accord ou si tu considères qu'elle ne te décrit pas, tu réponds faux.

A- Tu fais souvent des choses de façon impulsive V F

B- Tu aimerais partir en voyage sans avoir planifié ton parcours et ton horaire V F

C-	**Tu prends plaisir à te trouver dans des situations périlleuses où l'on ne peut pas prédire comment les choses vont tourner**	V	F
D-	**Tu aimes parfois faire des choses un peu effrayantes**	V	F
E-	**Tu veux toucher à tout au moins une fois**	V	F
F-	**Tu aimerais le style de vie avec beaucoup de mouvements, de voyages, de changements et d'excitations**	V	F
G-	**Tu fais parfois des choses insensées ou extravagantes juste pour le plaisir**	V	F
H-	**Tu préfères les amis qui sont imprévisibles et stimulants**	V	F
I-	**Généralement, les nouvelles choses ou idées t'enthousiasment à un tel point, que tu ne penses que rarement aux éventuelles complications**	V	F
J-	**Tu aimes les fêtes débridées et sans retenues**	V	F

En terminant, j'aurais quelques questions plus générales à te poser.

19- Pourrais-tu me dire ton âge, svp ? _____ ans
99- NSP/PR….SVP inscrivez l'âge approximatif selon vous _____

20- Indique le sexe du répondant (ne lui pose pas la question !)

1- Masculin
2- Féminin

21. Dans quel quartier habites-tu ? **_____**

22. Quelle langue parles-tu le plus souvent ? (Institut de la statistique du Québec, 2004)

1- Français	6- Portugais	99- NSP/PR
2- Anglais	7- Chinois	
3- Italien	8- Vietnamien	
4- Grec	9- Arabe	
5- Espagnol	20- Autre, précisez laquelle : _____	

23. Fréquentes-tu actuellement une école, un collège ou une université ?
(Statistique Canada, 2006)

1- Oui
2- Non 9- NSP/PR

24. Est-ce que tu es inscrit comme étudiant à plein temps ou à temps partiel ?
(Statistique Canada, 2006)
1- À plein temps 8- Sans objet (si pas étudiant)
2- À temps partiel 9- Pas de réponse

25. En quelle année scolaire ou à quel niveau scolaire es-tu (l'an prochain)?
(Institut de la statistique du Québec, 2004)
S'il vous plaît, encercler le code correspondant

	primaire:
1	1re année
2	2è
3	3è
4	4è
5	5è
6	6è

	secondaire :
7	1re secondaire
8	2è
9	3è
10	4è
11	5è
12	6è
13	Cheminement particulier de formation (groupes spéciaux d'apprentissage)

	niveau :
14	Collégial
15	Universitaire
88	Sans objet (si pas étudiant)
99	Pas de réponse

26. Quel est le plus haut certificat ou diplôme que tu as obtenu ?
(Statistique Canada, 2006)
1- Aucun diplôme ou certificat d'études postsecondaires
2- Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.
3- Diplôme ou certificat non universitaire d'un collège communautaire, CEGEP, école de sciences infirmières, etc
4- Certificat universitaire inférieur au baccalauréat
5- Baccalauréat
6- Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat 9- NSP/ PR

27. En comparaison avec les gens de ton âge, dirais-tu que tu vis dans des conditions financières plus ou moins favorables ? (Institut de la statistique du Québec, 2004)
1- Plus favorable que les autres
2- Semblable aux autres
3- Moins favorable que les autres 9- NSP/ PR

28. Avec qui vis-tu actuellement ?

(Paquette et al.)

1) Mère et père (biologiques ou adoptifs)
2) Mère
3) Père
4) Mère et conjoint
5) Père et conjointe
6) Mère et père en garde partagée
7) Autre membre de la famille (lequel?) _____
8) Famille d'accueil
9) Centre de réadaptation (centre jeunesse)
10) Ressource d'hébergement (spécifier) _____
11) Seul(e)
12) Colocataire
13) Conjoint(e)/ époux (se)
20) Autre, préciser : _____

99) NSP/ PR

Annexe 4E

Grille d'observation des modules

Grille d'observation: Skateurs sur modules

Date:_____ **Observateur:** _____ **Parc:** _____

Skateurs sur modules	T	Sexe: Garçon	Fille	Âge: 0-9 ans	10-12 ans	13-15 ans	16-18 ans	19 ans et +	Expérience: Débutant	Intermédiaire	Avancé	Équipement protecteur: Casque	Protège coudes	Protège poignets	Protège genoux	Aucun	Figure executée: Grind/slide	Saut/Air	Flip de la planche	*Roule sur planche	Autre figure
module 1																					
Individuel	1																				
Total sem:16h FS:14h																					
Individuel	1																				
Total sem:19h FS:17h																					
module 2																					
Individuel	1																				
Total sem:16h FS:14h																					
Individuel	1																				
Total sem:19h FS:17h																					
module 3																					
Individuel	1																				
Total sem:16h FS:14h																					
Individuel	1																				
Total sem:19h FS:17h																					
module 4																					
Individuel	1																				
Total sem:16h FS:14h																					
Individuel	1																				
Total sem:19h FS:17h																					
module 5																					
Individuel	1																				
Total sem:16h FS:14h																					
Individuel	1																				
Total sem:19h FS:17h																					

code autre figure

1 _____
2 _____
3 _____
4 _____
5 _____
6 _____
7 _____
8 _____
9 _____
10 _____
11 _____
12 _____
13 _____
14 _____

*Roule sur planche inclu:
Les transitions
Les changements de direction
Avec figure ou sans figure

Grille d'observation: Skateurs sur modules

Date:_____ **Observateur:** _____ **Parc:** _____

Skateurs sur modules	T	Sexe: Garçon	Fille	Âge: 0-9 ans	10-12 ans	13-15 ans	16-18 ans	19 ans et +	Expérience: Débutant	Intermédiaire	Avancé	Équipement protecteur: Casque	Protège coudes	Protège poignets	Protège genoux	Aucun	Figure executée: Grind/slide	Saut/Air	Flip de la planche	*Roule sur planche	Autre figure
module 6																					
Individuel	1																				
Total sem:16h FS:14h																					
Individuel	1																				
Total sem:19h FS:17h																					
module 7																					
Individuel	1																				
Total sem:16h FS:14h																					
Individuel	1																				
Total sem:19h FS:17h																					
module 8																					
Individuel	1																				
Total sem:16h FS:14h																					
Individuel	1																				
Total sem:19h FS:17h																					
module 9																					
Individuel	1																				
Total sem:16h FS:14h																					
Individuel	1																				
Total sem:19h FS:17h																					
module 10																					
Individuel	1																				
Total sem:16h FS:14h																					
Individuel	1																				
Total sem:19h FS:17h																					

code autre figure

1 _____
2 _____
3 _____
4 _____
5 _____
6 _____
7 _____
8 _____
9 _____
10 _____
11 _____
12 _____
13 _____
14 _____

*Roule sur planche inclu:
Les transitions
Les changements de direction
Avec figure ou sans figure

Annexe 4F

Questionnaire à l'intention des gestionnaires du parc (développée par l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent)

«SKATE PARK» EXTÉRIEUR

GESTION DU «SKATE PARK»

1. Dans quelle municipalité est localisé le site de «skate park ?

2. Qui est le PROPRIÉTAIRE du «Skate park» ?

☐ Municipalité ☐ Organisme bénévole (OSBL) ☐ Privé

3. Qui est le GESTIONNAIRE du «Skate park» ?

☐ Municipalité ☐ Organisme bénévole (OSBL)
☐ École ☐ Privé

4. Qui fait la CONCEPTION des modules ?

☐ Spécialiste ☐ Employés municipaux
☐ Bénévoles ☐ Autre

5. Qui fait la FABRICATION des modules ?

☐ Spécialiste ☐ Employés municipaux
☐ Bénévoles ☐ Autre

6. Qui fait L'INSTALLATION des modules ?

☐ Spécialiste ☐ Employés municipaux
☐ Bénévoles ☐ Autre

7. Faites-vous L'INSPECTION/ENTRETIEN des modules ?

☐ Oui ☐ Non

8. Si 'Oui', précisez la fréquence de l'inspection/entretien :

☐ Journalière ☐ Hebdomadaire
☐ Mensuelle ☐ Début de saison

9. Avez-vous un RÉGISTRE À JOUR de la vérification/entretien des modules ?

☐ Oui ☐ Non

10. Le site est couvert par quel TYPE D'ASSURANCE ?

☐ Responsabilité civile ☐ Blessure ☐ Je ne sais pas
☐ Autre

11. Précisez les exigences spécifiques de l'assureur :

12. Parmi les difficultés suivantes identifiez celle(s) que vous rencontrez le plus souvent ?

☐ Flânage ☐ Vandalisme ☐ Drogue ☐ Autre

13. Si 'Autre', précisez :

14. COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

RÈGLEMENTS

15. Avez-vous des RÈGLEMENTS entourant la pratique du skate-board ?

☐ Oui ☐ Non

16. Les usagers ont-ils reçu une COPIE DES RÈGLEMENTS ?

☐ Oui ☐ Non

17. Si 'Oui', JOINDRE UNE COPIE DES RÈGLEMENTS :

18. Précisez L'ENDROIT où sont affichés les règlements du «skate park»

☐ Sur le chalet de service ☐ Sur la clôture du site ☐ Autre

19. Si 'Autre', précisez

20. COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

LE SITE

21. Le «skate park» est SITUÉ ?

☐ À proximité des installations récréatives ou sportives ☐ À l'écart des installations sportives
☐ À proximité de routes pour automobiles ☐ À l'écart de routes pour automobiles
☐ Autre

22. Le «skate park» est-il CLOTURÉ ?

☐ Oui ☐ Non

«SKATE PARK» EXTÉRIEUR

23. Si 'Oui', précisez la hauteur :

☐ Moins d'un mètre ☐ 1 à 2 mètres ☐ Plus de 3 mètres

24. Le site est éclairé par combien de lumières ?

☐ Aucune lumière ☐ Moins de 4 lumières ☐ Plus de 5 lumières

25. Avez-vous, en cas d'urgence, ACCÈS RAPIDE À UN TÉLÉPHONE branché à une ligne téléphonique ?

☐ Oui ☐ Non

26. Y a-t-il une salle de PREMIERS SOINS à proximité du site ?

☐ Oui ☐ Non

27. L'accès au site peut-il ÊTRE BARRÉ au besoin ?

☐ Oui ☐ Non

28. La CIRCULATION AUTOMOBILE sur le site et à proximité est-elle interdite?

☐ Oui ☐ Non

29. COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET CONTRÔLE

30. Quel(s) ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION (est-il) sont-ils exigé(s) ?

☐ Casque de protection ☐ Genouillères

☐ Protège-coudes ☐ Aucun

31. Exercez-vous le CONTRÔLE du port des équipements de protection ?

☐ Oui ☐ Non

32. Avez-vous un SURVEILLANT ?

☐ Oui ☐ Non

33. Si oui, quel est le STATUT du surveillance du site ?

☐ Bénévole ☐ Contractuel

☐ Emploi d'été ☐ Permanent

☐ Autre

34. Le surveillant doit-il CONTRÔLER le port d'équipements de sécurité ?

☐ Oui ☐ Non

35. Avez-vous des exigences pour le choix d'un surveillant ?

☐ Non ☐ Oui

36. Si 'Oui', précisez :

37. COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

PROGRAMMATION

38. Quelle est la forme de tarification ?

☐ Carte de membre ☐ Prix d'entrée ☐ Entrée libre

39. Avez-vous déterminé un ÂGE MINIMAL pour utiliser les modules du «skate park» ?

☐ Non ☐ Oui

40. Si 'Oui', précisez l'âge exigé :

41. Avez-vous déterminé des HEURES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE du «skate park» ?

☐ Non ☐ Oui

42. Si 'Oui', précisez lesquelles :

43. Quel(s) TYPE(S) D'ÉQUIPEMENT(S) est (sont) admis ?

☐ Planche à roulettes ☐ BMX

☐ Patins à roues alignées ☐ Vélo de montagne

44. Offrez-vous des cours d'initiation au skate-board pour débutant ?

☐ Oui ☐ Non

45. Y a-t-il des compétitions amicales qui se tiennent sur le site ?

☐ Oui ☐ Non

46. Qui est responsable de les organiser ?

☐ Les usagers ☐ La municipalité

☐ Le responsable ☐ Des bénévoles

☐ Autre

47. COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

GRILLE D'OBSERVATION DE L'AMÉNAGEMENT
(développée par l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent)

Nom du «skate park» : _____

Municipalité : _____

Responsable : _____ **Tél. :** _____

Dimension de la surface : Longueur ( ) Largeur ( )

Surface du terrain : Béton ( ) Asphalte ( )
Autre : _____

Drainage : Pente en % ( )

Éclairage : Aucun ( ) Nombre de poteaux ( )

Localisation géographique : En milieu résidentiel ( )
Connexe à d'autres aires de jeux ( )
Autre : _____

Proximité des obstacles : Aucun ( )
Nature des obstacles : _____

Protection des obstacles : Paille ( ) Filet ( )
Autre : _____

Présence d'une clôture ou délimitation Aucune ( ) Hauteur ( )
Construction : Bois ( ) Broche ( )
Autre : _____

Mécanisme de fermeture en cas de bris : Porte sans barrure ( ) Porte avec cadenas ( )

Zone de dégagement : Aucune ( ) Largeur ( )

Aire de repos Aucune ( ) Nombre : ( )

Gradins ou bancs : Aucun ( ) Distance des modules ( )

Tableau d'affichage des règlements Aucun ( ) Longueur ( ) Largeur ( )

Indication sur la localisation des premiers soins et du téléphone Distance du service : ( )
Distance du téléphone : ( )

Autre observation :

PLAN D'AMÉNAGEMENT DU «SKATE PARK»

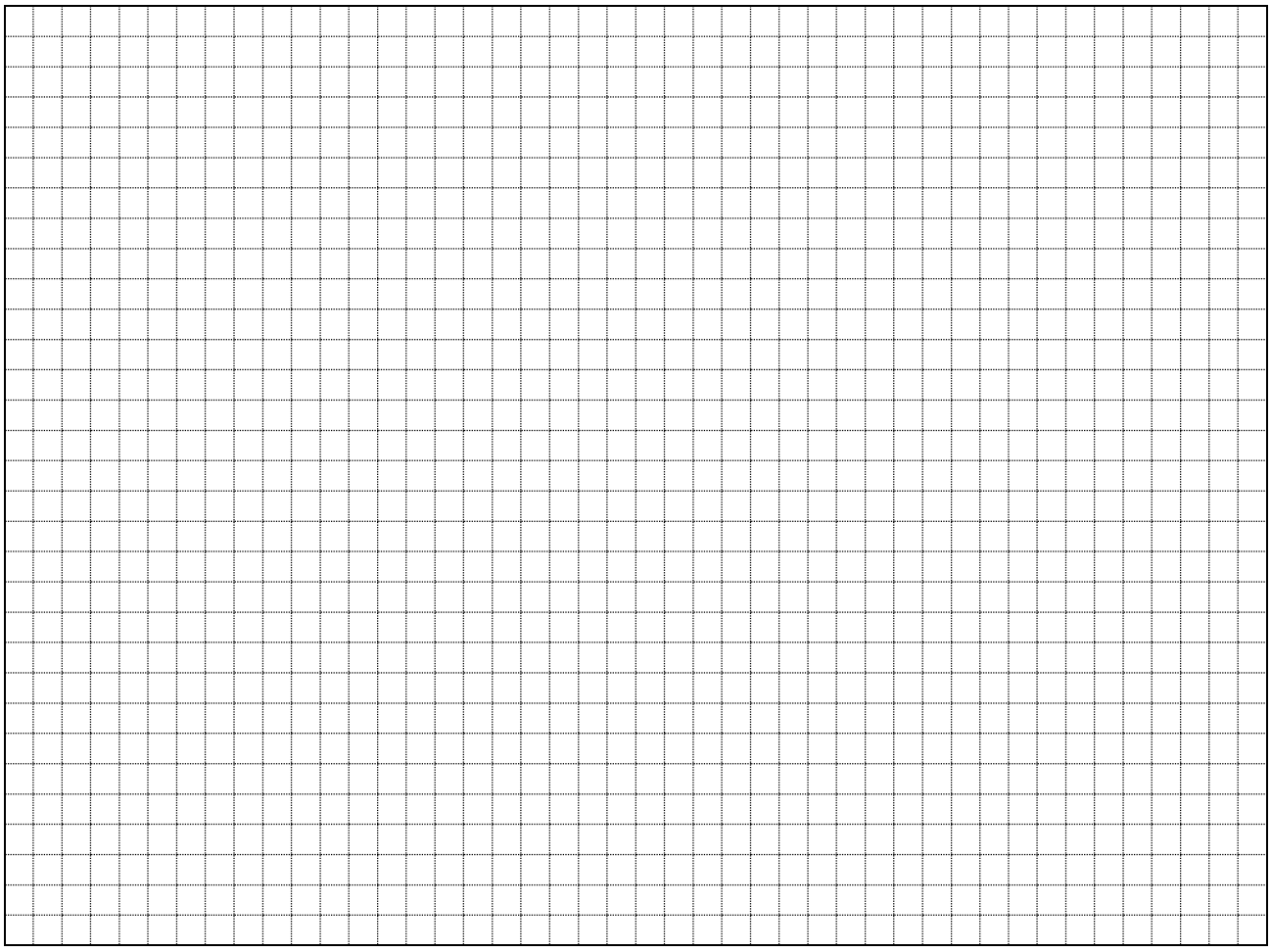

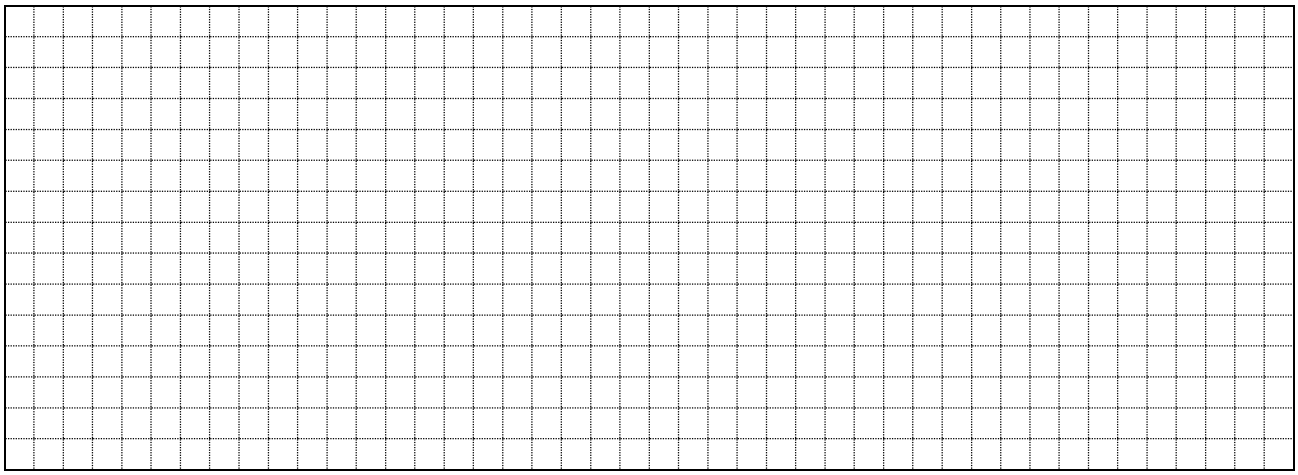

En vous référant au schéma, donnez les dimensions du module

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K

L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V

W	X	Y	Z	AA	BB	CC	DD	EE	FF	GG

FAIRE LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DU «SKATE PARK»

1. Utiliser la grille ***« Plan d'aménagement »***
2. Tracer sur le plan la localisation de chacun des modules
3. Indiquer sur le plan le numéro des modules selon l'ordre d'observation
4. Prendre la distance entre les modules, entre le module et la clôture, entre un obstacle (autre que la clôture) et un module et reporter ces mesures sur la grille
5. Fournir les autres informationsdemandées par la grille d'observation
6. Donner vos commentaires sur la sécurité entourant l'utilisation du «skate park»

Module numéro :

GRILLE D'OBSERVATION

MODULE : _____

Nom de la municipalité : _____

Nom du parc de planches à roulettes : _____

Précisez le mode de fabrication : Artisanale ( ) Commerciale ( )

Autre : _____

Précisez le type de construction :

Matériaux				Structure		Revêtement				
C plaqué ( )	Acier ( )	Aluminium ( )	Ciment ( )	Bois ( )	Acier ( )	C plaqué ( )	Acier ( )	Aluminium ( )	Massonite ( )	Ciment ( )
Autre :				Autre :		Autre :				

Précisez le type d'ancrage :

Vissé ( )	Ancrage en permanence ( )	Aucun ( )
Autre :		

Précisez le type de transition avec le plat :

Bois (contre-plaqué) ( )	Acier ( )	Ciment ( )	Aluminium ( )	Massonnite
Autre :				

Précisez les dimensions du garde-corps :

Hauteur ( )	Distance entre les barreaux ( )	Risque de croisement (Précisez):

Nature de l'arrêt de glissement (le coping)

Acier ( )	Ciment ( )	Massonnite ( )
Autre :		

Échelles ou escaliers d'accès au module :

Hauteur ( )	Largeur ( )	Nombre de marches ( )

Observations et commentaires sur les aspects sécuritaires du module :

SCHÉMA DU MODULE : _____

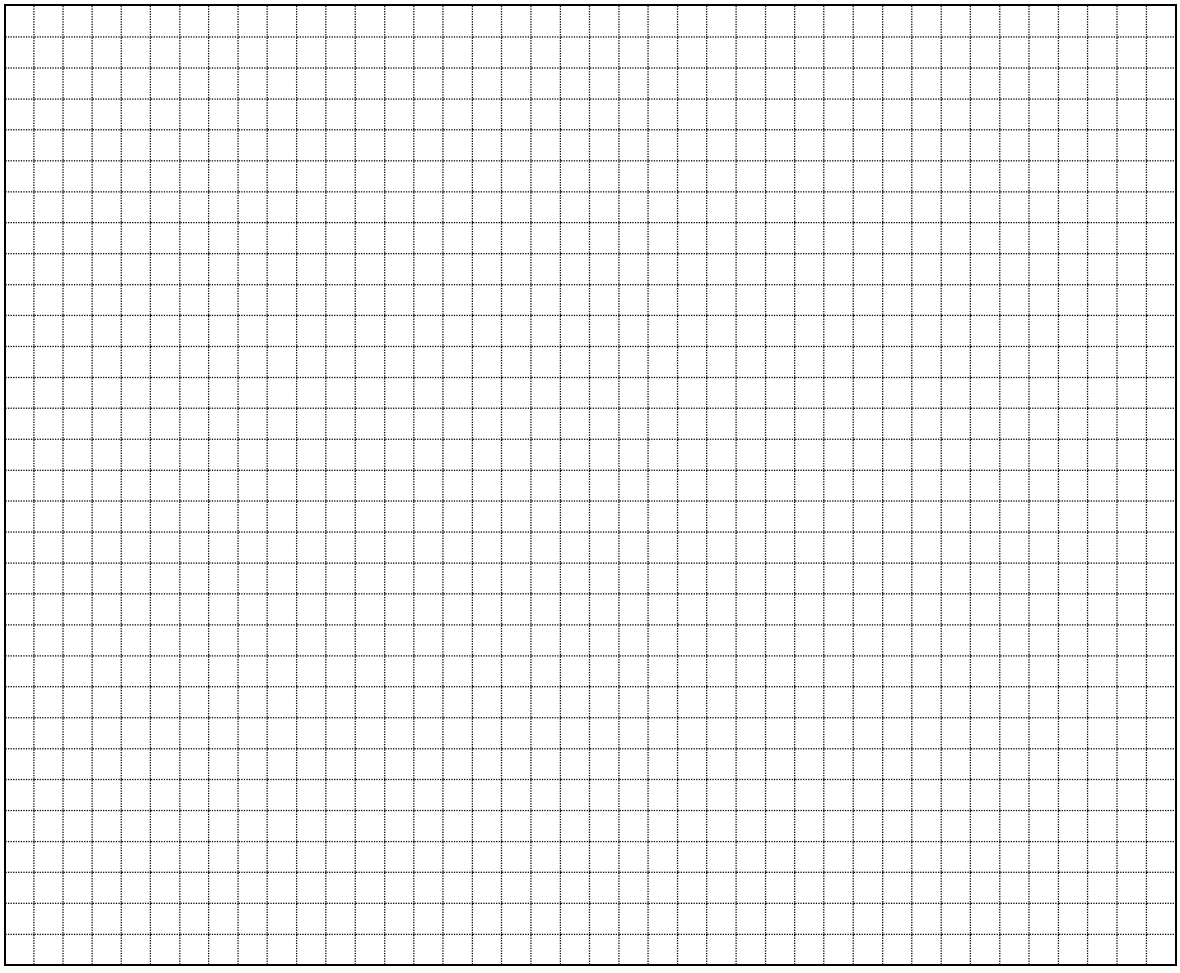

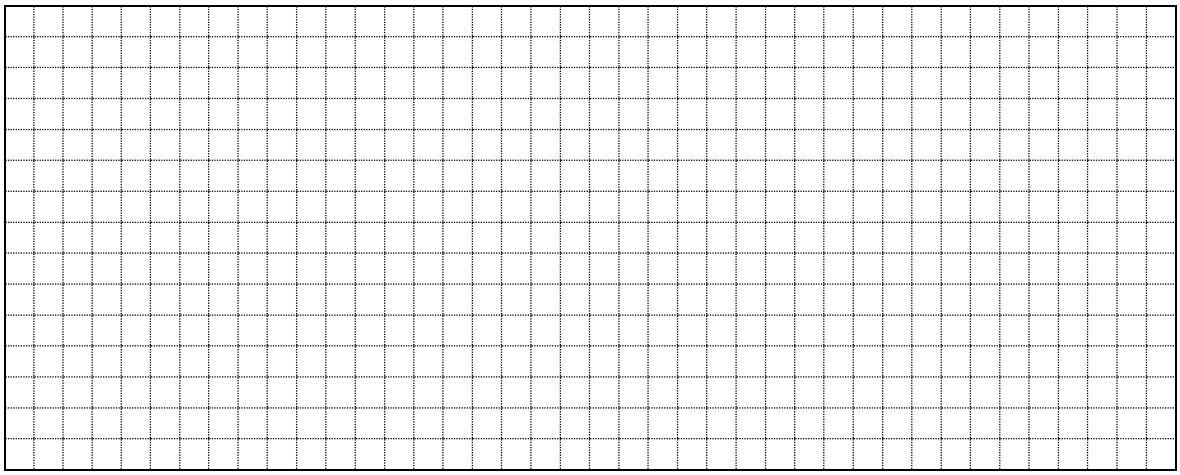

En vous référant au schéma, donnez les dimensions du module

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J

K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T

U	V	W	X	Y	Z	AA	BB	CC	DD

Annexe 4G

Guide d'entretien semi-dirigé*

A- Le portrait du planchiste et sa perception des ressources matérielles en matière de planche à roulettes

1. Précisions sur sa pratique: années d'expérience; groupe/individuel; fréquence de pratique (semaine, saison); organisé/ou non; lieu; coûts.

2. Qu'est-ce qui t'attire dans le *skate* de rue/de parc?
   - Approfondir et hiérarchiser: les ***profits*** escomptés, ***internes*** (sensations, santé, force, agilité…) ou ***externes*** au corps (social, prestige).

3. Quelles sont les ***différences*** entre le *skate* de rue/de parcs? Précision sur les ***préférences*** de chaque type de pratique.

4. Est-ce qu'il y a un *skatepark* près de chez toi? Tu t'y rends comment? Est-ce que tu fais du *skate* dans d'autres *parcs*?

5. Est-ce que ça t'arrive d'aller dans les *skateparks* sans vraiment faire de *skate* (rencontres d'amis, activités)?

6. Est-ce qu'il y a des choses que tu aimerais dans le *skate* mais que tu ne peux pas avoir ici?

7. TRAJECTOIRE (pour les plus vieux). En vieillissant, as-tu changé tes habitudes et ton attitude par rapport au *skate*? (Placer l'accent sur ses goûts, styles, types de *skate*). Hiérarchiser.

B- Le rapport à autrui

1. Est-ce que le ***'look'*** est important dans le monde du *skate*? Est-ce que tu accordes de l'importance à ton apparence?

2. Si t'avais à te décrire, tu serais quel genre de *skate*ur? C'est quoi l'aspect ***le plus important*** de ton style?

3. Est-ce que le ***jugement des autres*** (filles et gars) est important pour toi?

4. Que penses-tu que les filles et gars aiment chez les *skate*urs? Penses-tu que le *skate* ça peut rendre une personne comme toi plus populaire - *à pogner plus*? Est-ce que tu as fait des manœuvres que tu n'aurais pas faites si t'avais été seul?

5. Est-ce que tu t'es fait des amis en faisant du *skate* de rue/parc? Est-ce qu'ils t'ont déjà aidé lorsque tu as eu un problème (déprime, peur, frustration, problème scolaire…)?

6. TRAJECTOIRE (pour les plus vieux). En vieillissant, est-ce que ton style et ta relation avec les autres ont changé dans le monde du *skate*? Qu'est-ce qui est plus important pour toi aujourd'hui?

7. DIFFÉRENCIATION SOCIALE. Qu'est-ce qui différencie les *skate*urs des autres groupes? Est-ce qu'il y a des types de sport et de sportif que tu aimes moins?

8. Est-ce qu'il y a des groupes qui sont plus stigmatisés (ceux qui se font le plus *écœurer*) que d'autres dans le monde du *skate*? (Jeunes, filles, gais, non-sportifs…).

9. Est-ce que ça arrive parfois de te faire *écœurer* en *skate* de rue/parc? Établir les circonstances et relier au phénomène de gang, d'intimidation. Est-ce qu'il y a des endroits où tu te sens plus (ou moins) en sécurité?

10. Est-ce qu'il y a des gens qui font du *skate* avec qui tu n'as pas d'affinités? Ça se passe comment dans les *skateparks*?

C- Le rapport au risque (attitudes de prévision en santé)

1. Est-ce que tu penses que le *skate* est ***dangereux***? Spécifier pour la pratique de rue/de parc; les différents modules, le *freestyle*, la descente; le niveau d'expérience et l'âge.

2. Est-ce que tu prends parfois des risques en *skate*? Pourquoi? Est-ce qu'il y a d'autres manœuvres risquées que tu aimerais essayer? ***Spécifier*** les circonstances et ***approfondir*** les aspects positifs et négatifs de la prise de risque.

3. Si tu avais un/e petit/e frère/sœur, est-ce que ça te dérangerait qu'il/elle tente des manœuvres risquées? Est-ce qu'il y a un âge où c'est plus acceptable de prendre des risques?

4. ESTHÉTISATION DU RISQUE. Il y a beaucoup de gens qui pensent que c'est *cool* et drôle de tomber en *skate*, - surtout quand ils sont devant des caméras (*ExtremeSkateboarding*; *MTV Jack-Ass*). Qu'est-ce que tu penses de ça?

5. Est-ce que tu t'es déjà fait mal en faisant du *skate* de rue/parc?
   (a) Élaborer sur les ***circonstances*** (types de blessure, hospitalisation, traitements).
   (b) Explorer ***l'aspect émotionnel*** après l'événement.
   (c) Explorer les changements apportés aux ***comportements et attitudes***.
   (d) Quelles ont été les ***réactions*** de tes amis/autres personnes présentes?
   (e) Est-ce que tu as déjà vu d'autres personnes se blesser? Est-ce que ça l'a changé ton comportement en *skate*?

6. Est-ce que tu as déjà pensé aux ***effets*** qu'une blessure en *skate* pourrait avoir sur ton ***avenir*** — ou ce n'est pas une de tes préoccupations?

7. Qu'est-ce qui ***cause*** le plus de blessures selon toi en *skate*? Qui sont les individus les plus à risque?

8. Pourquoi penses-tu que les gars se blessent ***davantage*** que les filles?

9. Est-ce que tu fais quelque chose pour prévenir les blessures? As-tu des trucs pour que ça fasse moins mal quand tu tombes?

10. Est-ce que tu possèdes de l'équipement protecteur (spécifier le type)? Est-ce que tu penses que c'est utile? Est-ce que tu le portes toujours? Est-ce que tu penses que tes habitudes peuvent changer avec le temps?

11. Comment perçois-tu les *skate*urs qui portent de l'équipement en ville/dans les parcs?

12. Comment réagirais-tu si la loi t'obligeait à mettre un casque? Est-ce que le port obligatoire du casque peut être ***justifié*** dans certaines conditions?

13. Est-ce qu'il y a des publicités qui font la prévention de blessures qui t'affectent plus que d'autres? Qu'est-ce que tu aimes/n'aimes pas dans les pubs de ce genre?

14. Voici quelques publicités d'ici et des États-Unis concernant la sécurité dans les sports. Qu'en penses-tu? (Présenter les publicités en question)

D- Le rapport à l'autorité

1. Est-ce que tu es au courant des lois et règlements qui touchent le *skate* de rue/de parc à Montréal? Peux-tu me donner ton opinion sur ces interdictions?

2. Est-ce que tu as déjà eu des problèmes avec les règles et lois – *skate* de rue/parc? Est-ce que c'était injuste? Est-ce que tu as une solution au problème?

3. Est-ce qu'il y a de bonnes choses dans la réglementation?

4. Il y a des gens qui associent les *skate*urs aux 'groupes à problèmes'. Qu'est-ce que tu penses de ça?

5. Est-ce que tu as déjà participé à des projets pour promouvoir les droits des *skate*urs?

6. Il y des gens qui voient les *skateparks* comme un compromis entre les besoins des *skate*urs et ceux des autorités municipales (policiers, fonctionnaires, associations de parents). Qu'est-ce que tu penses de ça?

7. Il y des *skate*urs qui voient les *skateparks* comme des genres de 'prisons'; Qu'est-ce que tu penses de ça?

8. Peux-tu me décrire un intervenant de *skatepark* idéal? De quelle façon devrait-il/elle faire respecter les règlements?

9. Comme dernière questions, que conseillerais-tu aux autorités municipales qui désirent construire des *skateparks*?

---

* Toujours approfondir les questions; éviter les réponses courtes du type 'oui' ou 'non'.

Annexe 5

Manuel pour la collecte des données destiné aux animateurs de site et assistants de recherche

Évaluation des facteurs de risque de blessures dans 11 skateparcs de l'île de Montréal

Manuel de collecte des données destiné aux animateurs de site et assistants de recherche

Sophie Laforest, chercheure responsable
Annie Geneau, coordonnatrice

Table des matières

1- Survol de la réalité dans le domaine de la planche à roulettes et projet de recherche été 2005……56

2- Personnes responsables de l'encadrement pour la collecte de données.....56

3- Présentation du projet de recherche et outils de collecte de données

3.1 Objectifs……57
3.2 Devis: étude prospective……57
3.3 Outils de collecte de données……58

4-*Procédures à suivre pour la collecte de données*……59

4.1 Grille d'observation des modules……60
4.2 Questionnaire fermé des blessures ……63
4.3 Questionnaire ouvert des blessures……67

5- *Aspects éthiques du projet* ……68

5.1 Formulaire de participation ……68
5.2 Formulaire de consentement……69
5.3 Registre des planchistes……69
5.4 Formulaire d'engagement de l'assistant……69
5.5 Formulaire d'engagement de l'assistant……69

6-Rôles des animateurs de site et assistants de recherche……69

7- Mot de la fin……70

1-Survol de la réalité dans le domaine de la planche à roulettes et projet de recherche été 2005

Au cours des cinq dernières années, on a observé une recrudescence du nombre de blessures associées à la pratique de la planche à roulettes à Montréal (SCHRIPT, 2003). En réponse à cette observation, des parcs de planche à roulettes ont vu le jour à Montréal comme ailleurs afin de favoriser la mise en place de milieux de pratique plus sécuritaires. À l'été 2004, on comptait 31 parcs sur l'Île de Montréal et une carte en faisant la promotion a été largement distribuée.

À l'été 2002, une étude pilote a été réalisée dans un parc de Montréal (le parc Sans-Frontières) afin de décrire les blessures y survenant et la pratique des 250 planchistes (Laforest et Dumas, 2003). Les résultats sont très encourageants et suggèrent que les parcs de planche à roulettes sont des endroits de pratique assez sécuritaires. Il faudrait toutefois vérifier ces observations sur un échantillon représentatif des parcs de l'ensemble de l'Île avant de pouvoir généraliser.

À cet effet, une étude est prévue à l'été 2005 dans 11 parcs de l'île de Montréal. De ce nombre, 5 parcs auront des animateurs de site qui seront chargés de collecter les données. Dans les parcs sans animateur, ce sont des assistants de recherche, engagés spécialement pour l'étude, qui s'en chargeront. Le but recherché est de ressortir les facteurs de risque de blessures dans les parcs de planche à roulettes. Également, dans chacun des parcs retenus, des observations seront réalisées afin 1) de quantifier et décrire l'utilisation que font les jeunes des modules, 2) de quantifier et décrire les blessures survenant dans les parcs et 3) de documenter les attitudes et les perceptions des planchistes à l'égard de leur sport. Votre responsabilité est de recueillir ces informations à l'aide de questionnaires et de grilles d'observation fournis par l'équipe de recherche.

En somme, vous allez recueillir les données nécessaires pour réaliser le projet de recherche. De plus, étant donné que le projet se réalisera dans 11 parcs, il sera incontournable de s'assurer d'uniformiser la collecte de données. Nous vous prions donc de suivre les consignes émises de la façon la plus strict possible afin de permettre, par la suite, la mise en commun des données. Vous êtes les personnes clés dans cette étude et nous vous remercions de votre collaboration.

2- Personnes responsables de l'encadrement pour la collecte de données

Tout au long de l'été, vous serez secondé par Annie Geneau, coordonnatrice du projet.

Elle sera chargée de :

- Votre FORMATION pour la collecte des informations
- Votre ENCADREMENT durant tout l'été lors des périodes d'observation

- Votre SUPERVISION pour s'assurer que vous êtes présents au moment opportun (message s'adressant aux assistants de recherche).
- RECUEILLIR les grilles d'observation et questionnaires

En cas d'absence :

* Chez les animateurs de site, vous vous rapportez à votre propre responsable.

*Chez les assistants de recherche, vous contactez Annie.

Si vous avez des questions, voici les coordonnées d'Annie :

Cell : 514- Bureau : 514-343-6111 poste 4898.

Mme Sophie Laforest, chercheure principale, vous encadrera également durant l'été.

Voici ses coordonnées :

Cell : 514- Bureau : 514-343-5623

3- Présentation du projet de recherche et outils de collecte de données

3.1 Objectifs du projet

1. Estimer le taux de blessures et dresser un portrait des blessures survenant dans les parcs de planche à roulettes de l'île de Montréal;
2. Identifier les facteurs de risques de blessures dans ces endroits (type de module, formation, encadrement, réglementation, port d'équipements protecteurs…);
3. Décrire la pratique des jeunes dans les parcs (en fonction de leur genre, âge, expérience, port d'équipements protecteurs, figures réalisées, modules utilisés, etc) et leurs perceptions face à leur sport;
4. Émettre des recommandations pour rendre la pratique plus sécuritaire dans ces endroits (type de module, formation, encadrement, réglementation…).

3.2 Devis

Étude prospective

- On documente les circonstances et conséquences des blessures à mesure qu'elles se produisent.
- On observe la pratique des jeunes à chaque jour de collecte pour avoir une idée de l'utilisation de chacun des modules à la fin de l'été tant au niveau de la fréquence d'utilisation que du type d'utilisation.

- On essaie de mieux comprendre les attitudes et comportements des jeunes à l'aide de questionnaires qui seront administrés en août.

Toutes les informations recueillies permettront d'émettre des recommandations pour rendre encore plus sécuritaire la pratique de planche à roulettes sur le site.

3.3 Outils de collecte

Objet de l'étude	Outils de collecte	Responsable de la collecte
Accidents et blessures	• Questionnaire fermé sur les blessures • Questionnaire ouvert sur les blessures	Animateurs de site et Assistants de recherche
Utilisation des modules	• Grille d'observation des modules **(2x/jour)**	Animateurs de site et Assistants de recherche
Perceptions et attitudes : Volet quantitatif	• Questionnaires **(50 questionnaires/parc)**	Animateurs de site et Assistants de recherche
Perceptions et attitudes : Volet qualitatif	• Rencontres individuelles **(N=20 entrevues ind.)**	Alexandre Dumas **Chercheur**

4- Procédures pour la collecte de données

*La période attribuée pour la collecte de données est **du 28 juin au 21 août 2005**, soit 8 semaines. La première semaine sera une semaine de «rodage» afin de vous familiariser avec les outils de collecte de données.

*Dans les parcs sans animateur de site, les données seront recueillies la semaine, soit du mardi au vendredi entre 16 :00 et 20 :00 et la fin de semaine, samedi et dimanche entre 14 :00 et 18 :00. Ces observations couvriront une plage horaire de 24 hrs/sem (4 :00/jour x 6 jours) pour chacun des 6 parcs.

*Les parcs avec animateurs recueilleront les données durant toutes leurs heures d'ouverture.

*Le but de la présente section est de vous expliquer les procédures à suivre afin de collecter adéquatement et uniformément les données et ce, pour chacun des outils à utiliser.

Voici vos responsabilités en tant que partenaire dans le projet de recherche à l'été 2005 :

<u>Au début de l'été :</u>

☑ Distribuer :
- *Formulaires de participation à l'étude*
- *Formulaire de consentement*

☑ À chaque fois que vous distribuez les deux documents ci haut :
- Remplir *le registre des planchistes*

☑ Récupérer :
- *Formulaire de participation* signé par les parents

<u>À chaque jour de présence au parc :</u>

☑ Remplir la grille d'observation des modules 2 fois/jour afin de documenter l'utilisation du site par les jeunes.
☑ Remplir les questionnaires fermés et ouverts pour chaque jeune qui interrompt sa pratique à cause d'une blessure pour une courte ou longue période de temps.

<u>Au mois d'août</u> :

☑ Faire compléter les questionnaires sur les attitudes et perceptions à 50 jeunes dans votre parc (ce questionnaire vous sera remis et expliqué plus tard au cours de l'été).

4.1 Grilles d'observation des modules (feuilles jaunes)

La grille d'observation doit obligatoirement être remplie 2 fois par jour, soit à 16 : 00 et 19 :00 la semaine et 14 : 00 et 17 : 00 la fin de semaine et ce, dans les 11 parcs.

À chaque période d'observation tous les modules doivent être observés tour à tour. Pour chacun d'eux, 2 lignes d'informations seront recueillies, l'une pour l'ensemble des enfants qui utilisent ce module (total) et la deuxième pour un seul d'entre eux (individuel) de façon à avoir des informations sur la distribution des jeunes autour des modules mais également sur ce qu'ils y font.

Feuille jaune foncée: Skateurs sur modules

1ère étape :

- Inscrire la date
- Inscrire ton nom à *observateur*

Se déplacer près du module 1

Ligne « total »

2ème étape : *Colonne T*

1- Encercler, à gauche de la colonne T, l'heure d'observation.
2- Compter tous les skateurs qui se pratiquent sur ce module même ceux en attente de leur tour se situant en retrait du module. Inscrire le résultat à coté du *Total SEM 16 :00 FS 14 :00 ou SEM 19 :00 FS 17 :00* dans la case.

3ème étape : *Colonne Sexe*

Parmi les individus comptés à l'étape précédente, inscrire le nombre de filles et de garçons dans chacune des cases.

4ème étape : Colonne *Âge*

Inscrire le nombre de jeunes observés qui ont l'air (par jugement subjectif ou par connaissance des jeunes préalable) d'avoir 0-9 ans, 10-12 ans, 13-15 ans, 16-18 ans ou 19 ans et plus.

5ème étape : Colonne *Expérience*

De la même façon que l'âge, il faut juger du niveau d'expérience des jeunes que vous observez. Il faut donc inscrire le nombre respectif de débutants, intermédiaires et avancés, selon vous, dans les cases appropriées.

6ème étape : Colonne *équipement (s) protecteur (s)*

Il faut inscrire le nombre de jeunes qui portent: un casque, des protège-genoux, des protège-coudes, des protège-poignets ou aucun équipement de protection dans chacune des cases prévues à cet effet**.**

Vous n'avez pas à compléter la figure exécutée pour la ligne totale.

Ligne «individuel»

7ème étape :
Après avoir terminé de remplir la LIGNE «TOTAL» GRISÉE, compléter la LIGNE «INDIVIDUEL» juste au dessus en notant les caractéristiques du premier jeune qui se présentera sur ce module.

8ème étape :
En plus, inscrire le type de figure que le skateur exécute. Si la figure correspond à un slide, un " grind », un saut, un flip ou si le planchiste roule simplement sur sa planche sur le module, vous cochez la case correspondante. Toutefois, si la figure réalisée ne correspond à aucun de ces 5 choix, écrire le nom de la figure vis-à-vis un code situé dans la colonne «code autre figure» et rapporter ce code dans la case «autre figure».

Voici une description de chacune des catégories de figure :

" grind »s (" grind », disaster)/ Slides (slides)

1- " grind » : Mouvement obligatoirement réalisé sur un module qui offre un angle (par exemple, sur un bord de table à pique-nique, sur un *box*, sur le banc, sur le *ledge*, plus difficilement sur la pyramide et rarement sur un rail). Après un *ollie* (saut), les plancheurs glissent sur un ou deux essieux (communément appelés *trucks*) qui prennent appui sur l'angle du module.

2- Slide : Semblable au *" grind »*, mais cette fois le skateur glisse directement sur la partie de bois de la planche plutôt que sur les essieux, la planche est donc transversale (réalisé sur un rail simple ou double ou sur le box, le ledge, le banc, rarement la table). L'application de cire sur la planche et sur le module est importante pour permettre un bon glissement.

Sauts
Tous les types de sauts possibles.

NB : *Si le planchiste exécute un saut avant de réaliser une figure, vous notez la figure réalisée et non le saut.*

Flip
La planche exécute un tour sur elle-même ou le jeune «flip» sa planche.

Rouler sur planche
Voici les situations où vous cochez la case «roule sur planche» :

- Si le planchiste roule sur le module avec ou sans exécution d'une figure (sans saut).
- Si le planchiste change de trajectoire sur le module.
- Si le planchiste effectue une transition d'un module à l'autre. Vous notez le module où vous avez effectué cette observation. ***Il est important de classer le jeune selon VOTRE POSITION D'OBSERVATION.*** Par exemple, si je me trouve au module 1, je note le jeune au module 1 même s'il effectue une transition du module 1 au module 2. Toutefois, si je me trouve au module 2 et que le jeune effectue la même transition, je note l'information au module 2.

Feuille jaune pâle : Skateurs hors module et jeunes sans planche

1- Maintenant que l'observation des skateurs sur modules est terminée, nous voudrions observer ceux pouvant se retrouver sur d'autres types d'équipements ou rouler simplement sur leur planche sans être en attente de l'utilisation d'un module. Pour ces skateurs hors module, refaire les étapes 1 à 8.

2- Chez les jeunes sans planches (tous les endroits) suivre les étapes suivantes :

****Vous pouvez compter les jeunes **ou** émettre une petite barre pour chaque jeune que vous voyez pour chacune des informations demandées. ****

1è étape :
Dans la colonne « TOTAL », compter ou inscrire une petite barre pour chaque jeune à pied, à vélo, en patin à roues alignées ou pour tous autres moyens de transport et ce, tous endroits confondus.

2è étape :
Inscrire le nombre de garçons et de filles dans chacune des cases ou mettre des barres pour chacun d'eux.

3è étape :
Inscrire le nombre de jeunes observés qui ont l'air (par jugement subjectif ou par connaissance des jeunes préalable) d'avoir 0-9 ans, 10-12 ans, 13-15 ans, 16-18 ans ou 19 ans et plus.

4è étape :
Compter le nombre de jeunes totaux à pied, à vélo ou en patins à roues alignées (ou au moyen de petites barres). Si leur moyen de transport ne correspond à aucune de ces catégories, inscrire le nombre de jeunes se retrouvant dans la catégorie *autre.*

4.1.1 Procédures à suivre post-collecte

Chez les animateurs de site :

- Lorsque vous avez terminé votre première observation, remettez le «pad » avec la grille d'observation accrochés au mur ou à un autre endroit désigné.

- Lorsque vous avez terminé votre seconde observation, remettez les grilles d'observation dans l'enveloppe intitulée *GRILLES D'OBSERVATION COMPLÉTÉES*

- *Prendre de nouvelles grilles dans l'enveloppe intitulée GRILLES D'OBSERVATION VIERGES. Mettre ces nouvelles grilles sur le «pad» accroché au mur.*

  En suivant ces procédures, nous nous assurons de préserver un contrôle quant à la compilation des grilles d'observation même si plusieurs individus les manipulent.

Chez les assistants de recherche :

- Garder les grilles d'observation avec vous dans un endroit sécuritaire. Annie les récupéra à votre parc durant les heures d'observation et ce, aux 2 jours.

4.2 Questionnaire fermé des blessures (Feuilles vertes)

Vous allez noter des informations pour tout jeune à qui vous devez prodiguer des premiers soins et qui doit **s'arrêter suite à la survenue de l'accident, **ou** encore pour un planchiste qui ne nécessitera pas de premiers soins mais qui **s'arrêtera** pour une blessure et que vous réconforterez.*

* **Le mot clé est l'arrêt momentané de la pratique et cet arrêt doit être de 5 minutes ou plus. Cet incident doit perturber la pratique du skateur.**

*Lorsque vous remplissez les questionnaires sur les blessures, assurez-vous d'avoir toujours une vue d'ensemble sur le parc.

Dans les sites avec animateurs

- Aussitôt qu'une blessure est rapportée à n'importe quel moment, peu importe sa gravité, vous devez remplir dûment les questionnaires *fermé* et *ouvert.* Il est primordial de noter l'heure à laquelle une blessure est survenue. Si vous entendez qu'un jeune s'est blessé en dehors de vos heures d'observation, compléter les questionnaires et indiquer dans la colonne «heures d'observation», «non». Cette procédure nous permettra de documenter un plus grand nombre d'accidents.

- *Vous allez avoir 3 enveloppes/chemises à votre disposition pour les questionnaires fermés :*

  *Enveloppe/chemise #1 : QUESTIONNAIRES FERMÉS VIERGES
  *Enveloppe/chemise # 2 : QUESTIONNAIRES FERMÉS NON COMPLÉTÉS
  *Enveloppe/chemise # 3 : QUESTIONNAIRES FERMÉS COMPLÉTÉS
  (Annie ramassera le contenu)

- *Lorsqu'un incident survient, vous allez chercher un questionnaire fermé vierge ou non complété (plusieurs blessés peuvent se retrouver sur le même questionnaire fermé).*

Dans les sites sans animateur, les assistants de recherche notent les blessures survenant dans leur plage d'observation en suivant les mêmes consignes que les sites avec animateur. De la même façon, si vous entendez qu'un jeune s'est blessé en dehors de vos heures d'observation, compléter les questionnaires et indiquer dans la colonne «heures d'observation», «non». Cette procédure nous permettra de documenter un plus grand nombre d'accidents.

- Garder les questionnaires avec vous, Annie viendra les chercher régulièrement sur les sites.

Voici les instructions pour compléter le questionnaire fermé des blessures

Feuille 1 :
Sur la première feuille, pour chaque blessé vous remplirez une ligne complète.

NOID: Un numéro d'identification (NOID) a été attribué préalablement par les chercheurs. Vous devez le rapporter sur la feuille 2 et ensuite, sur le questionnaire ouvert sur les blessures qui sera expliqué ultérieurement.

Commentaires: Une boite de commentaires au-dessous du questionnaire est prévue si jamais la réponse à certaines questions est ambiguë ou nécessite des précisions. Il suffit d'y inscrire dans la case appropriée du tableau le numéro de la note et d'y inscrire le commentaire dans la case prévue à cet effet. (Exemple : Si c'est le premier commentaire que l'on fait à cette page, on inscrit 1 dans la case de la question dont nous ne savons pas la réponse ou à laquelle nous voulons ajouter un commentaire et dans la case du bas, on y inscrit des explications qui aideront à comprendre les résultats et ainsi de suite pour les prochaines notes/commentaires).

Sexe: Choisir la catégorie de sexe appropriée de la personne, soit masculin ou féminin.

Date : Inscrire la date de la journée de l'événement (jour et mois).

Heure: Inscrire l'heure de l'événement.

Dans les heures d'observation : Inscrire si oui ou non l'événement s'est produit à l'intérieur des heures d'observation.

Âge : Inscrire l'âge du jeune blessé.

Équipement(s) protecteur(s) : Cocher toutes les cases qui correspondent à l'équipement de protection que le jeune portait lors de l'accident. Si le jeune ne portait pas d'équipements protecteurs, n'inscrire aucun.

Temps de pratique : Cocher la case qui correspond le mieux à son temps de pratique.

- Premier jour
- Première semaine
- 2-4 sem
- 5-8 sem
- 2 mois à 1 an
- 1 an et +

Fréquence de pratique : Demander au jeune à quelle fréquence il pratique en général la planche à chaque semaine et ce, tous lieux confondus.
Il aura le choix entre :
- A l'occasion ou moins d'une fois par semaine
- 1-2 fois semaine,
-3-4 fois par semaine,
-5 fois et plus par semaine.

Cocher une seule case.

Niveau d'expérience perçu par le jeune : Demander au jeune à quel niveau se perçoit-il.

- Débutant
- Avancé
- Intermédiaire

Connaissances du site : Inscrire la connaissance du site du jeune d'après lui entre faible (ex : quelques jours 0-12), moyenne (2-3 semaines), élevée(3 semaines et plus).

A suivi une clinique d'initiation : Inscrire si le jeune en question a suivi ou non une clinique d'initiation.

Feuille 2 :

Réinscrire le NOID correspondant du jeune à chacune des lignes complétées (une ligne sera complétée pour chacune des parties du corps blessée).

Endroit(s) sur le corps où le jeune a subi une ou des blessures: Dans un premier temps, demander au jeune à quel endroit il s'est blessé (noter un endroit par ligne). Lorsque l'endroit est repérez, évaluer la blessure ou les blessures correspondante(s). Faire le même scénario si le jeune s'est blessé à d'autres endroits sur le corps en utilisant une ligne par partie du corps blessée.

Type de blessure(s) : Pour chacun des endroits blessés, évaluer la ou les blessures les plus appropriées. Le jeune peut donc souffrir de plusieurs blessures au même endroit.

Voici les blessures les plus répandues :

Ecchymose: Épanchement de sang sous la peau suite à un choc (amenant le sang à la surface de la peau et la colorant sous la forme d'une tâche). Il n'y a pas d'œdème (enflure).

Éraflure (écorchure ou égratignure) : La peau est coupée et il y a saignement (léger).

Coupure: Entaille dans la peau mais plus profondément que l'égratignure. Il est possible que les "lèvres" de la plaie puissent nécessiter d'être rapprochées avec des languettes de pansements adhésifs pour aider la fermeture de la plaie.

Contusion: Meurtrissure ou saignement sous la peau. Il n'y a pas de fracture des os, ni déchirure de la peau. L'on note douleur, décoloration, **œdème assezimportant** (enflure). Semblable à l'ecchymose mais plus sérieuse.

Entorse: Atteinte articulaire mais sans déboîtement. Survient lors d'un mouvement naturel où les ligaments ont été soumis à une force et se sont distendus (élongation) ou même déchirés (rupture). Les symptômes d'une telle blessure sont les suivants : douleur, rougeur, enflure. L'on peut noter aussi une douleur ponctuelle (augmentation de la douleur en appuyant sur un point précis de l'articulation lésée). Il existe différents niveaux d'entorses, mais il n'est pas nécessaire ici de les distinguer.

Luxation: Les luxations sont considérées comme des déboîtements d'articulations, parfois avec déchirures ligamentaires et déplacements osseux. Les luxations peuvent se produire à n'importe laquelle de nos articulations (coude, genou, cheville, phalange …).

Fracture: Les fractures sont des atteintes d'un ou de plusieurs os, caractérisées par une rupture, totale ou partielle de ceux-ci. Nous incluons dans les fractures les fractures du crâne.

Commotion cérébrale : Ébranlement du cerveau causé par un choc violent à la tête amenant une perturbation soudaine des capacités neurologiques. Il est possible lorsqu'une personne perd conscience qu'elle soit atteinte de ce type de blessure mais il est aussi possible qu'une personne qui reste consciente en soit victime. Le degré de sévérité des commotions cérébrales est évalué selon l'importance de la perte des fonctions du cerveau et de la perte de mémoire occasionnées en comparant le avant et après de la blessure. Voici rapidement les differents signes et symptômes des commotions cérébrales :
Des degrés variables de conscience, maux de tête, perte de mémoire, nausée, changement aux niveaux des pupilles, bourdonnements d'oreilles, confusion, étourdissements, perte de la coordination.

Ce type de blessure est parfois difficile à diagnostiquer, si vous pensez que l'enfant peut en souffrir compte tenu du type d'accident survenu, indiquez le et mettez une note pour indiquer votre incertitude.

Sévérité de la blessure : Inscrire ici quel(s) type(s) de soins a été prodigué à ce jeune :

1- Blessure(s) très légère(s): Réconfort
*2- Blessure(s) légères(s): *PS légers, petite plaie*
*3- Blessure(s) moyenne(s): Autres *PS pas de consultation médicale*
4- Blessure(s) avec consultation médicale
5- Blessure(s) très grave(s): ambulance

**PS : Premiers soins*

*Certaines blessures peuvent être moyennes à graves sans nécessiter des premiers soins très importants. (par exemple, une contusion. Premiers soins : glace). Utiliser votre jugement. *

Feuille 3 :

Compléter les informations sur la ligne dont le numéro d'ID correspond à celui inscrit sur la feuille 1. Les numéros sont dans le même ordre, ne pas sauter de lignes.

Endroit:

Vous avez deux catégories d'endroits :

1- *Sur les modules* : Si l'accident s'est produit sur un module, cochez le module approprié.

2- *Hors modules :* Si l'accident s'est plutôt produit en dehors des modules, vous cochez l'endroit approprié. Par exemple : pente, escalier, butoir, etc.

Il est important de cocher une seule case à moins que ce ne soit très difficile de départager (ex : en sautant d'un module à un autre).

Cause de l'accident (et pas de la blessure) : Cocher autant de causes que désiré. Ainsi si le jeune explique que plusieurs éléments ont contribué à la survenue de l'accident, cocher les tous. Par exemple, d'après le jeune, l'incident peut être dû soit à l'irrégularité de la surface sur laquelle il pratiquait, soit à un mouvement brusque, rapide ou incontrôlé qui l'a fait chuté. Il peut aussi avoir tenté d'exécuter une manœuvre difficile, inconnue ou audacieuse. Il peut être tout simplement tombé sans raison apparente, il peut avoir fait une collision avec un objet immobile ou une personne (ex : caillou), si l'accident a lieu le soir, lorsqu'il fait noir, il est possible que la cause de l'accident soit le manque d'éclairage. À l'inverse durant la journée le soleil peut éblouir le jeune et le déstabiliser.

Type de figure : À cette question, il suffit de demander au jeune de décrire quel mouvement ou quelle figure il faisait au moment de la blessure. Si la figure réalisée correspond à un grind /slide, saut, flip de la planche ou roule sur planche, vous cochez la case correspondante. Toutefois, si le jeune n'arrive pas à classer sa figure, inscrire le nom de la figure sur une ligne numérotée et reporter ce numéro dans la colonne autre figure.

4.3 Questionnaire ouvert des blessures (Feuille rose)

Ce questionnaire est une façon pour nous d'obtenir des renseignements additionnels sur le contexte des blessures et sur les moyens pour les prévenir ainsi que pour décrire certains comportements et attitudes typiques des "skaters». Il est donc primordial qu'il soit rempli en entier après avoir complété le questionnaire fermé à la suite de la survenue de l'accident.

La première section s'adresse aux jeunes alors que la seconde doit être complétée par l'animateur de site ou l'assistant de recherche.

Vous allez avoir à votre disposition deux enveloppes/chemises :
#1 QUESTIONNAIRES OUVERTS VIERGES
#2 QUESTIONNAIRES OUVERTS COMPLÉTÉS

Aussitôt que le questionnaire est complété, aller le porter dans l'enveloppe/chemise «Questionnaires ouverts complétés».

Voici donc les étapes pour le remplir:

* Inscrire la date, le NOID (le même que le questionnaire fermé) et votre nom.

1- Pour la question 1, il faut situer dans ***quel contexte*** l'incident s'est produit. Par exemple, ils étaient un groupe de jeunes qui compétitionnaient pour aller le plus haut, donc beaucoup de vitesse. Beaucoup d'encouragements. Ou présence de la blonde, ou encore très bruyant, ou ils faisaient un circuit… enfin il faut faire un mise en situation.

2- Pour la question 2, il faut expliquer en détails ***les circonstances*** de l'accident. Est-ce que le jeune était avec des amis et voulait essayer une nouvelle manœuvre, s'est élancé sur le module 3, a perdu l'équilibre car allait trop vite (ou a glissé sur une surface mouillée, ou a été déconcentré par quelqu'un qui a crié). Ou a-t-il exécuté une manœuvre habituellement réussie mais a trébuché sur un caillou …ou a fermé les yeux pour impressionner les autres.

3- Pour la question 3, vous devez demander au jeune qu'est-ce qu'il aurait pu faire ou ne pas faire, quels moyens il aurait pu utiliser pour éviter l'incident, l'accident (non la blessure).

   Exemples: Peut-être en évitant de tenter une nouvelle manœuvre ayant un niveau de difficulté plus grand qu'à l'habitude trop vite ou sans se concentrer assez; ou si le site avait été bien entretenu et nettoyé, il n'aurait pas roulé sur le morceau de papier. Si le jeune est entré en collision avec un autre, il aurait peut-être pu l'éviter en attendant plus longtemps avant de partir.

4- Pour la question 4, vous devez demander au jeune qu'est-ce qu'il aurait pu faire ou ne pas faire, quels moyens auraient pu permettre qu'il se fasse moins mal. Il ne faut pas ré-inscrire les raisons de l'accident mais bien pourquoi une <u>blessure</u> est survenue. Il est possible de tomber ou d'avoir un accident sans se blesser.
   Exemples: S'il avait appris à mieux tomber, il ne se serait pas blessé ou s'il avait eu ses protège-poignets, il ne l'aurait pas fracturé…
   S'il s'est coupé sur une surface contondante, ceci devrait être réparé pour éviter à d'autres ce type de blessure. Des pantalons protègent des éraflures, les casques des commotions.

5- La question 5 vise à explorer dans quelle mesure cet incident modifiera la pratique en planche à roulettes du jeune et si oui de quel(s) façon(s).
   Exemple : Oui, je serai plus prudent. Je vais porter un casque la prochaine fois.

Les questions 6 à 9 doivent être remplies par l'animateur de site ou l'assistant de recherche.

6- Pour la question 6, vos commentaires quant aux attitudes et comportements (souvent typiques aux skaters) qui auraient pu contribuer à l'accident.
Exemple: l'orgueil lui a fait essayer une manœuvre hors de ses limites ou bien il est ce que l'on peut qualifier de "preneur de risques" et il a tenté l'impossible… ou évolution normale du jeune, il a rien fait de spécial.

7- La question 7 est pratiquement la même que celle posée au jeune, mais elle s'adresse à vous. La réponse n'est pas nécessairement la même que celle du jeune. Vous devez tenter de voir objectivement, en analysant les circonstances de la blessure et de l'accident, les moyens que le jeune aurait pu prendre pour éviter l'accident ainsi que la blessure et les aspects de l'environnement (surveillance, organisation du site, etc) qui auraient également pu aider à prévenir l'accident ou la blessure.

8- À la question 8, nous désirons connaître votre évaluation quant au niveau d'expérience du jeune. Cocher la case qui vous semble la plus appropriée.

9- Finalement à la question 9, à votre connaissance, juger si le jeune avait consommé de l'alcool et/ou de la drogue. S'il semble à jeun, cocher aucune.

****Point important :*
Si vous remplissez la grille d'observation et un jeune se blesse au même moment; votre priorité est de secourir le jeune et de lui faire remplir les questionnaires. Ensuite, vous pourrez reprendre vos observations au même endroit que vous aviez arrêté ou recommencer dès le début si le délai a été trop long ou si la situation dans le parc a beaucoup fluctuée.

5- *Aspects éthiques du projet*

Lorsqu'un nouveau jeune se présente à votre parc, vous lui distribuez 2 documents :

5.1 Formulaire de participation (orange)

* Ce formulaire explique aux parents sommairement l'étude 2005 et l'implication possible de leur enfant dans ce projet.

* Il comporte également une feuille devant être signée par les parents et retournée par la suite à l'animateur de site ou l'assistant de recherche.

IMPORTANT

**** Si un jeune se blesse, le formulaire d'inscription doit être obligatoirement signé par ses parents si vous désirez prendre des informations sur l'incident en interviewant le jeune.***

****Toutefois, si le jeune n'a pas retourné le formulaire dûment rempli, vous prenez ses coordonnées et vous communiquez avec les parents afin d'obtenir leur consentement verbal.***

**** Vous pouvez tout de même remplir les sections du questionnaire fermé dont vous connaissez les réponses (blessure, module, équipement protecteur, etc). Ensuite, vous pouvez recueillir les informations manquantes par téléphone ou lorsque le jeune revient au parc.***

5.2 Formulaire de consentement

Le formulaire de consentement expose l'étude sous un angle éthique et selon les exigences du Comité d'Éthique de l'Université de Montréal auquel l'étude a été soumise afin de s'assurer qu'elle respecte tous les critères éthiques. Il s'agit d'un document très détaillé que les parents pourront conserver. La première page du formulaire de participation constitue un résumé du formulaire détaillé.

5.3 Registre des planchistes (beige)

* Lorsque vous distribuez aux jeunes les deux documents cités ci haut, noter sur la feuille *registre des planchistes*, leur nom, leur téléphone, leur adresse, leur # de formulaire d'inscription, l'âge, le sexe, leur niveau (débutant, intermédiaire ou avancé), leur fréquence de pratique par semaine, leur expérience (semaines, mois, années) et le nom et téléphone d'une personne à rejoindre en cas d'urgence. Ensuite, lorsque le jeune vous retourne le formulaire signé, cocher la case *Form reçu.* Si le parent désapprouve la participation de son enfant à ce projet cocher aussi la case refus. De cette façon, vous pouvez avoir un meilleur suivi de vos jeunes et solliciter les jeunes n'ayant pas encore remis leur formulaire signé.

5.4- Formulaire d'engagement de l'assistant de recherche ou de l'animateur de site

Lettre confirmant votre participation tout au long de la collecte de données, soit une période de 8 semaines.

5.5 Formulaire d'engagement à la confidentialité

Vous devez vous engagez à ne rien divulguer du projet à personne d'autre qu'aux membres de l'équipe de recherche. Vous devez également vous assurez de garder les données recueillies dans un endroit sécuritaire. Vous devez signer à cet effet un formulaire fourni par le chercheur principal du projet.

6- Rôles des animateurs de site et assistants de recherche

Votre rôle principal, que vous soyez animateur de site ou assistant de recherche, est de collecter adéquatement toutes les informations nécessaires à l'aide des outils de collecte de données.

6.1- Rôles se rapportant aux animateurs de site :

☺ S'assurer de collecter les données durant vos heures de présence
☺ Inscrire la date sur chacune des feuilles et votre nom
☺ Remettre tous les documents (grilles/questionnaires) aux endroits prévus
☺ En cas d'absence, aviser le responsable de votre parc

6.2- Rôles se rapportant aux assistants de recherche :

☺ S'assurer de collecter les données durant vos heures de présence

☺ Inscrire la date sur chacune des feuilles et votre nom

☺ À la fin de la période d'observation, garder les questionnaires et les grilles d'observation avec vous. Annie les récupéra au deux jours dans votre parc respectif.

☺ En cas d'absence, aviser Annie le plus tôt possible. À ce sujet, nous vous faisons confiance. Cependant, nous passerons régulièrement dans les parcs pour confirmer votre présence.

☺ Votre rôle éthique en tant que citoyen :

* Si un jeune se blesse lui prodiguer les premiers soins et du réconfort.

* Si des jeunes se font violence ne pas intervenir et contacter la personne responsable du parc.

* Si un jeune se fait agresser d'une quelconque façon, appeler les secours nécessaires. Intervenir le moins possible. Utiliser votre jugement !

7-Mot de la fin

Votre implication au sein de ce projet est fort importante et appréciée par l'équipe de recherche. Sans votre collaboration, le projet est simplement irréalisable. Les informations que vous aurez recueillies durant l'été seront par la suite analysées. L'interprétation de ces analyses permettra de dresser des lignes directrices afin d'améliorer la sécurité dans les parcs de planche à roulettes.

Annexe 6

Matériel lié aux aspects éthiques du projet

A. Formulaire de participation à l'étude principale

B. Formulaire de consentement détaillé pour l'étude principale

C. Formulaire de consentement pour les entrevues qualitatives (entrevue semi-dirigée)

D. Formulaire de consentement pour l'étude sur la perception du risque (questionnaire téléphonique)

E. Certificat d'éthique

Annexe 6A

Montréal

Éducation, Loisir et Sport Québec

Université de Montréal

Département de kinésiologie

ÉTUDE PORTANT SUR LES BLESSURES SURVENANT DANS LES PARCS DE PLANCHE À ROULETTES DE MONTRÉAL

Formulaire de participation

Comme vous pouvez le constater, votre jeune fréquente régulièrement les parcs de planche à roulettes de Montréal. Ce type d'endroit de pratique est de plus en plus privilégié sur le territoire de la ville de Montréal. Cela constitue une solution communautaire pour les jeunes du quartier qui leur permet d'éviter les conséquences de la pratique de ce sport dans des lieux improvisés et illégaux.

Une étude réalisée en 2002 dans un parc suggère que ces endroits sont assez sécuritaires. Afin de pouvoir vérifier si tel est le cas dans tous les parcs de l'île une deuxième étude est en cours cet été et notre arrondissement a accepté que ce parc en fasse partie. Cette participation nous fournira des informations qui nous permettront de rendre le site encore plus sécuritaire l'an prochain. Les animateurs de site et des assistants de recherche ont donc reçu une formation spéciale afin d'être en mesure de collecter toutes les données nécessaires à la recherche cet été dans notre parc.

Dans le cadre de cette recherche menée par des chercheurs de l'Université de Montréal en partenariat avec la ville de Montréal et le Secrétariat au loisir et au sport, certaines informations seront recueillies auprès des jeunes qui se blesseront pour mieux comprendre la cause des incidents. Ainsi, lorsqu'un jeune

se blessera, même si c'est une blessure mineure, l'animateur de site ou l'assistant de recherche lui demandera de répondre à un court questionnaire anonyme d'une durée maximale de 10 minutes sur les causes et conséquences de la blessure, après lui avoir apporté le secours nécessaire.

Certaines observations seront également réalisées en vue de dresser un portrait de la pratique des jeunes dans ce site. Les animateurs de site ou les assistants de recherche feront simplement un décompte du nombre de jeunes se trouvant sur les divers modules dans le parc et sur certaines caractéristiques des planchistes (âge, port d'équipement protecteur, figures réalisées,…) deux fois durant la journée. Cette observation ne nuit en rien à la pratique et passe souvent inaperçue.

Finalement, au mois d'août, des jeunes seront également conviés à compléter un questionnaire anonyme d'une dizaine de minutes, sur leurs attitudes et perceptions à l'égard de ce sport. Tous les jeunes se trouvant dans le parc les journées retenues pour la passation de ces questionnaires seront invités à y répondre et ils seront libres de le faire.

La participation de tous les planchistes à cette étude est souhaitable et permettra de recueillir des données pour supporter le maintien de ce type d'endroit de pratique et une plus grande reconnaissance de ce sport. Toutes les informations recueillies seront anonymes et les jeunes seront libres de répondre aux différents questionnaires. Vous avez dans le formulaire de consentement ci-joint une description détaillée des procédures de collecte et des engagements des chercheurs responsables du projet de même que leurs coordonnées. Vous pouvez conserver ce document. Nous vous demandons par contre de nous retourner la feuille suivante en indiquant si vous accepter que votre enfant participe à l'étude, ceci faciliterait beaucoup le travail des chercheurs. SVP signer la feuille et demander à votre enfant de la retourner à l'animateur de site ou l'assistant de recherche au parc.

D'ailleurs, pour plus d'informations sur la recherche, communiquez avec Annie Geneau coordonnatrice de la recherche (343-6111 poste 4898) ou encore avec Sophie Laforest, la chercheure principale à l'Université de Montréal (343-5623), ou avec Sylvie Lepage responsable du projet à la ville de Montréal au (872-9655) qui se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Merci beaucoup et bon été!

Formulaire de participation à l'étude

Feuille à retourner

Nous demanderions aux parents de compléter cette fiche d'information afin de faciliter notre intervention lors de blessures, de mieux connaître notre clientèle et de confirmer que vous êtes d'accord pour que votre enfant participe à l'étude:

Prénom :_____ Nom : _____

Age : _____ Sexe : F : ☐ M : ☐

Autre information pertinente :

_____

Nom et téléphone d'une personne à appeler en cas d'urgence :

Nom : _____

Téléphone : _____

Est-ce que vous acceptez que votre enfant participe au projet de recherche cet été :

OUI ☐

Non ☐

SVP signez ici,

_____ Date : _____

Signature du parent ou du représentant légal

Si vous désirez recevoir un résumé des résultats de l'étude lorsqu'ils seront disponibles (dans environ 18 mois), inscrivez vos coordonnées ci-dessous :

Adresse : _____
Code postal _____

Annexe 6B

Formulaire de consentement détaillé

Titre de l'étude : Étude sur les facteurs de risque des blessures survenant dans les parcs de planche à roulettes

Chercheure responsable:
Sophie Laforest, Ph.D., Département de kinésiologie, Université de Montréal, C.P. 6128, succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3J7, Tél. (514) 343-5623, Téléc. (514) 343-2181, courriel : sophie.laforest@umontreal.ca

Co-chercheurs
Lise Gauvin, Ph. D., Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal
Alex Dumas, Ph. D., École des sciences de l'activité physique, Université d'Ottawa

Étudiante-chercheur et coordonnatrice du projet :
Annie Geneau, étudiante à la maîtrise, Département de kinésiologie de l'Université de Montréal

Directeur de recherche de Annie Geneau :
Sophie Laforest

Partenaires :
Sylvie Lepage, Ville de Montréal
Denis Brown et Claude Goulet, Secrétariat au Loisir et au Sport.

Cher parent, Cher participant, Chère participante,

Au cours des dix dernières années, le Québec a connu une augmentation du nombre de blessures associées à la pratique de la planche à roulettes. Des chercheurs et des intervenants se sont donc penchés sur la création d'environnements sécuritaires pour la pratique de ce sport. Des instances politiques ont proposé la création de parcs de planche à roulettes (*skateparks*). En 2002, une étude sur un seul parc nous a permis d'estimer un taux de blessures relativement faible, surtout si l'on considérait seulement les blessures ayant nécessité une consultation médicale. Les résultats sont très encourageants pour cette nouvelle pratique sportive et suggèrent que les parcs sont des endroits assez sécuritaires.

Il faudrait toutefois vérifier ces observations sur un échantillon plus large avant de pouvoir généraliser ces résultats. Ces nouvelles informations seraient des plus utiles aux gestionnaires des parcs afin qu'ils puissent mieux aménager ces environnements pour favoriser une pratique sécuritaire. Ces renseignements nous permettraient également de mieux intervenir auprès des adolescents et adolescentes du Québec. Cette étude est réalisée en collaboration avec le Secrétariat au Loisir et au Sport, avec les arrondissements et le service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle de la Ville de Montréal et avec le Département de kinésiologie de l'université de Montréal. Onze parcs seront étudiés au cours de l'été 2005 et tous les planchistes qui visiteront ces parcs durant cette période seront inclus dans l'échantillon.

Le projet de recherche comporte quatre objectifs: (1) dresser un portrait des blessures survenant dans les parcs de planche à roulettes de l'île de Montréal; (2) identifier les facteurs de risque de blessures dans ces endroits ; (3) décrire la pratique des jeunes dans les parcs et leur perception de leur sport et (4) émettre des recommandations pour rendre la pratique plus sécuritaire.

La collecte de données se déroulera du 28 juin au 2 septembre 2005. Dans certains parcs, des animateurs engagés par les municipalités pour surveiller et animer les parcs de planche sont présents durant les heures d'ouverture des parcs. Ils recevront une formation des chercheurs et seront supervisés par ceux-ci pour recueillir les données dans leur parc. Dans les parcs sans personnel, des assistants de recherche seront engagés par l'équipe de chercheurs pour recueillir ces données. Ils recevront la même formation que le personnel engagé par les municipalités et devront recueillir les informations de la même façon. Ce ne sont toutefois pas des animateurs de site, ils seront donc sur place seulement pour recueillir les informations nécessaires pour la recherche et non pas pour superviser ou animer le parc. Ces personnes pourront néanmoins prêter main forte aux planchistes du parc au besoin, leur prodiguer les premiers soins ou encore appeler les secours. Ils pourraient dans certains cas être des planchistes eux-même. Toutes ces personnes, impliquées dans la collecte de données, signeront un engagement à la confidentialité, et veilleront à maintenir les informations recueillies sous clé et à les remettre seulement à l'équipe de recherche.

Afin de pouvoir dresser le portrait des blessures survenants dans les parcs de planche à roulettes, lorsqu'un planchiste se blesse et arrête momentanément sa pratique, même si c'est une blessure mineure, l'animateur de site ou l'assistant de recherche lui posera quelques questions pour pouvoir décrire le contexte de l'accident, les causes et les blessures en résultant. Ceci sera fait dans un endroit isolé et confortable après avoir secouru le blessé bien sûr. Dans l'étude précédente, répondre à toutes ces questions ne dépassait jamais dix minutes et la grande majorité des blessures n'étaient pas sévères. Ce questionnaire est anonyme.

Pour décrire la pratique des planchistes, le personnel engagé par les municipalités ou les assistants de recherche compléteront une grille d'observation des modules deux fois par jour. Cette observation prend moins de 10 minutes à chaque fois et il s'agit d'informations anonymes. Ainsi, la personne complétant la grille n'a qu'à faire un décompte du nombre de jeunes sur chaque module, de leur âge et genre, du style de figures qu'ils font, du type d'équipement de protection qu'ils portent et de leur niveau. Cette observation des planchistes sur les modules ne perturbe en rien la pratique, et passe souvent inaperçue.

Pour avoir une idée de ce que les planchistes pensent de leur sport, le personnel des municipalités ou les assistants de recherche demanderont aux jeunes au cours de l'été de répondre à un questionnaire d'une durée maximale de 10 minutes dans un endroit isolé et confortable. Cette collaboration se fera sur une base volontaire et de façon anonyme, et les planchistes décideront s'ils veulent ou non y répondre. Quelques planchistes par parc, seront également invités à une entrevue d'une durée d'une heure 30 avec un des chercheurs de l'équipe qui veut approfondir cette question. Les planchistes qui seront choisis pour ces entrevues recevront un formulaire de consentement expliquant de façon détaillée les procédures pour ces entrevues. Ce formulaire devra être signé par le planchiste et un de ses parents s'il a moins de 18 ans. Nous ne le faisons pas circuler immédiatement car il y peu de chance d'être retenu pour ces entrevues, mais si cela arrivait vous recevriez alors les explications et le formulaire de consentement.

Dans le cadre de ce projet de recherche, vous n'aurez pas à nous retourner le formulaire de consentement signé (sauf celui mentionné dans le paragraphe précédent). La participation à cette étude est volontaire et si au cours de l'été un planchiste exprime son refus de participer à n'importe quel volet de la collecte, sa décision sera respectée. Nous croyons que les désavantages à participer à ce projet sont minimes et que les questions posées ne sont pas gênantes ni trop personnelles. Nous estimons aussi que somme toute, le temps que les planchistes consacreront au cours de l'été à répondre à nos questionnaires est un bon investissement pour eux pour améliorer et maintenir de tels endroits de pratique de la planche à roulettes sur l'île de Montréal.

La participation de tous les planchistes est importante à la réalisation de cette étude. Nous sommes donc disponibles pour répondre à toutes vos questions concernant le projet de

recherche. Vous pouvez communiquer directement avec la chercheure responsable du projet, Sophie Laforest à l'Université de Montréal (343-5623) ou avec Annie Geneau coordonnatrice du projet et étudiante à l'Université de Montréal sous la supervision de Sophie Laforest (343-6111 (poste 8949)).

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche des Sciences de la santé de l'Université de Montréal. Pour tout problème éthique concernant les conditions dans lesquelles se déroule votre participation à ce projet, vous pouvez, après avoir discuté avec la responsable du projet, expliquer vos préoccupations au président intérimaire du Comité d'éthique de la recherche des Sciences de la santé, Monsieur Michel Bergeron (téléphone (514) 343-6111 (poste 5520)). Suite à cet entretien, si vous avez des raisons sérieuses de croire que la réponse apportée est insuffisante, vous pourriez entrer en communication avec l'ombudsman de l'Université, Madame Marie-José Rivest (téléphone (514) 343-2100)

Comme chercheure responsable de ce projet, je m'engage à mettre toutes les procédures en place pour respecter la confidentialité et l'anonymat durant toutes les étapes du projet ; à permettre aux participants à l'étude de se retirer en tout temps sans que cela ne leur cause aucun préjudice ; à superviser la collecte de données et à m'assurer de la qualité du processus de collecte ; et, finalement, à faire rapport au comité d'éthique à la fin du projet pour tous les aspects éthiques du projet. Merci,

Signature : _____ date : _____
Sophie Laforest, Ph. D. , Chercheure responsable

Annexe 6C

Formulaire de consentement pour les entrevues qualitatives (entrevue semi-dirigée)

Titre de l'étude : Étude sur les facteurs de risque des blessures survenant dans les parcs de planche à roulettes

Chercheure responsable:

Sophie Laforest, Ph. D., Département de kinésiologie, Université de Montréal, C.P. 6128, succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3J7, Tél. (514) 343-5623, Téléc. (514) 343-2181, courriel : sophie.laforest@umontreal.ca

Co-chercheurs

Lise Gauvin, Ph. D., Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal
Alex Dumas, Ph. D., École des sciences de l'activité physique, Université d'Ottawa

Étudiante-chercheur :

Annie Geneau, étudiante à la maîtrise, Département de kinésiologie de l'Université de Montréal

Directeur de recherche de Annie Geneau :

Sophie Laforest

Ce formulaire de consentement s'adresse aux adolescents qui désirent participer à l'étude et à leurs parents. La signature d'un parent permettrait au participant de l'étude âgé de moins de 18 ans de collaborer volontairement et librement à une entrevue dans le cadre d'un projet de recherche dirigé par Sophie Laforest de l'Université de Montréal et ses collègues chercheurs (Lise Gauvin, Université de Montréal et Alex Dumas, Université d'Ottawa).

L'objectif spécifique de ce volet de l'étude consiste à collecter, à l'aide d'entrevues, les points de vue d'adolescents qui pratiquent la planche à roulettes et de mieux comprendre leurs comportements en vue de rendre cette pratique sportive plus sécuritaire.

La participation de l'adolescent consistera essentiellement à être interviewé pour une durée approximative de 90 minutes dans un local fournit par l'Université de Montréal (ou par un parc de planche à roulettes). L'entrevue portera sur la pratique d'activités physiques de loisir, la prise de risque ainsi que les attitudes et comportements des

adolescents. Un court questionnaire sera administré à l'interviewé avant l'entrevue afin de dresser son profil socioéconomique. Il est bien clair que le participant sera libre de se retirer de la recherche en tout temps, avant ou pendant l'entrevue, sans encourir aucune forme de préjudice.

L'entrevue sera enregistrée sur bande magnétique (une cassette audio) et sera retranscrite. Le participant aura droit de lire la transcription s'il le désire. Il pourrait alors y changer ou enlever des passages et corriger les erreurs de transcription s'il y a lieu.

La transcription corrigée de l'entrevue ne sera utilisée que pour des fins de recherche par l'équipe de recherche. La cassette et la transcription de l'entrevue seront conservées dans un classeur sous clé dans le bureau de la chercheure responsable durant sept ans et seront ensuite détruites conformément aux règles éthiques.

L'information collectée lors des entrevues demeurera strictement confidentielle. L'anonymat sera aussi garanti. Les participants seront invités à choisir un pseudonyme (faux nom) et c'est ce dernier qui sera utilisé pour la transcription de l'entrevue. Si des parties de l'entrevue sont citées dans des publications scientifiques, ce même pseudonyme sera utilisé et toute information pouvant mener à l'identification du participant sera enlevée.

Il y a deux copies du formulaire de consentement; l'une pour le participant et l'autre pour les chercheurs. Avant l'entrevue, l'intervieweur demandera au participant et au parent s'ils ont des questions concernant le formulaire de consentement ou au sujet du projet de recherche. Il acceptera de répondre à toutes les questions.

Pour tout renseignement additionnel, veuillez communiquer avec Sophie Laforest au numéro de téléphone indiqué au début du formulaire ou avec Annie Geneau coordonnatrice du projet, tél. (514) 343-6100, poste 8949.

Pour tout problème éthique concernant les conditions dans lesquelles se déroule votre participation à ce projet, vous pouvez, après avoir discuté avec la responsable du projet, expliquer vos préoccupations au président intérimaire du Comité d'éthique de la recherche des Sciences de la santé, Monsieur Michel Bergeron (téléphone (514) 343-6111 (poste 5520)). Suite à cet entretien, si vous avez des raisons sérieuses de croire que la réponse apportée est insuffisante, vous pourriez entrer en communication avec l'ombudsman de l'Université, Madame Marie-José Rivest, tél. (514) 343-2100.

Je (parent et participant), déclare avoir pris connaissance de documents ci-joints dont j'ai reçu copie, en avoir discuté avec Annie Geneau et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude en question.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette étude ou à ce que mon enfant y prenne part. Je sais que je peux, ou que mon enfant peut se retirer en tout temps sans préjudice.

Parent : nom en lettres moulées : _____

_____

Signature Date

Participant: nom en lettres moulées : _____

_____
Signature Date

Intervieweur :

Je, (nom en lettres moulées) _____
déclare avoir expliqué le but, la nature et les inconvénients de l'étude à la participante ci-dessus nommée. Je m'engage à la plus stricte confidentialité relativement aux renseignements de toute nature que je recueillerai au cours de l'étude. Il est entendu que je serai tenue responsable de la divulgation de renseignements pouvant causer préjudice soit aux personnes interviewées, soit aux responsables de l'étude.

Signature de l'intervieweur : _____ Date : _____

Chercheure responsable : Sophie Laforest

Signature du chercheure responsable : _____

Date : _____

Annexe 6D

Formulaire de consentement pour l'étude sur la perception du risque (questionnaire téléphonique)

Titre de l'étude *: Étude sur les facteurs de risque des blessures survenant dans les parcs de planche à roulettes*

Chercheure responsable:
Sophie Laforest, Ph.D., Département de kinésiologie, Université de Montréal, C.P. 6128, succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3J7, Tél. (514) 343-5623, Téléc. (514) 343-2181 sophie.laforest@umontreal.ca

Co-chercheurs
Alex Dumas, Ph.D., École des sciences de l'activité physique, Université d'Ottawa
Lise Gauvin, Ph.D., Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal

Étudiante-chercheure et coordonnatrice du projet :
Annie Geneau, étudiante à la maîtrise, Département de kinésiologie, Université de Montréal

Directeur de recherche de Annie Geneau :
Sophie Laforest

Partenaires :
Sylvie Lepage, Ville de Montréal
Denis Brown et Benoit Tremblay, Secrétariat au Loisir et au Sport.
Claude Goulet, Département d'éducation physique, Université Laval

---

Cher parent, Cher participant, Chère participante,

Au cours des dix dernières années, le Québec a connu une augmentation du nombre de blessures associées à la pratique de la planche à roulettes. Des chercheurs et des intervenants se sont donc penchés sur la création d'environnements sécuritaires pour la pratique de ce sport. Des instances politiques ont proposé la création de parcs de planche à roulettes (*skateparks*). En 2002, une étude réalisée dans un seul parc nous a permis d'estimer un taux de blessures relativement faible, surtout si l'on considérait seulement les blessures ayant nécessité une consultation médicale. Les résultats sont très encourageants pour cette nouvelle pratique sportive et suggèrent que les parcs sont des endroits sécuritaires.

Toutefois, il s'avérait nécessaire de vérifier ces observations sur un échantillon plus large avant de pouvoir généraliser ces résultats. Pour répondre à cet objectif, au cours de l'été 2005 une seconde étude a démarrée cette fois-ci dans onze parcs de planche à roulettes. Tous les planchistes ayant visité ces parcs durant cette période ont été inclus dans l'échantillon. Les nouvelles informations recueillies dans le cadre de cette deuxième étude seront des plus utiles aux gestionnaires des parcs afin qu'ils puissent mieux aménager ces environnements pour favoriser une pratique sécuritaire. Ces

renseignements nous permettraient également de mieux intervenir auprès des adolescents et adolescentes du Québec. Il est à noter que cette étude est réalisée en collaboration avec le Secrétariat au Loisir et au Sport, les arrondissements et le service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle de la Ville de Montréal et le Département de kinésiologie de l'Université de Montréal.

Le projet de recherche comporte quatre objectifs: (1) dresser un portrait des blessures survenant dans les parcs de planche à roulettes de l'île de Montréal; (2) identifier les facteurs de risque de blessures dans ces endroits ; (3) décrire la pratique des jeunes dans les parcs et leur perception de leur sport et (4) émettre des recommandations pour rendre la pratique plus sécuritaire.

La première phase de collecte de données s'est déroulée à l'été 2005. Des assistants de recherche ont été engagés, formés et supervisés par les chercheurs pour recueillir les données dans les parcs. Ces assistants ont signé un formulaire témoignant de leur engagement à la confidentialité et à la préservation et à la remise des informations à l'équipe de recherche.

Afin de pouvoir dresser le portrait des blessures qui surviennent dans les parcs de planche à roulettes, lorsqu'un planchiste se blessait et arrêtait momentanément sa pratique (même pour une blessure mineure) l'assistant de recherche lui posait quelques questions afin de décrire le contexte de l'incident. Ceci a été réalisé dans un endroit isolé et confortable après avoir secouru le blessé, bien entendu. Ce questionnaire était anonyme.

Pour décrire la pratique des planchistes, les assistants de recherche complétaient deux fois par jour une grille d'observation (anonyme) des modules. Ils prenaient en note le nombre de jeunes sur chacun des modules et notaient l'âge, le genre, le niveau, la figure réalisée et le type d'équipement de protection que les jeunes portaient.

Pour avoir une idée des attitudes et des comportements des planchistes à l'égard de leur sport, il avait été convenu que le personnel des municipalités et les assistants de recherche demanderaient aux planchistes de répondre à un questionnaire d'une durée de 20 minutes. Toutefois, cette partie de la collecte a été reportée à l'été et à l'automne 2007 et les questionnaires seront administrés par téléphone. Cette collaboration se fera sur une base volontaire et de façon anonyme. De ce fait, les planchistes sont libres d'y répondre ou non. Au besoin, nous pourrions rappeler les jeunes pour apporter certaines précisions à leurs réponses. Lors de la passation de ce questionnaire, en aucun cas le nom du participant figurera sur le questionnaire mais plutôt un numéro d'identité afin de préserver l'anonymat. Seul le chercheur et la coordonnatrice du projet auront les noms des participants conservés en lieu sûr.

Dans le cadre de ce projet de recherche, vous devez nous retourner le formulaire de participation à l'étude signé (feuille jaune). La participation à cette étude est volontaire. Si au cours de l'étude un planchiste exprime son refus de participer, sa décision sera respectée. Nous croyons que les désavantages à participer à ce projet sont minimes et que les questions posées ne sont pas gênantes ni trop personnelles. En somme, nous estimons que le temps consacré par les planchistes à répondre à nos questionnaires est un bon investissement afin d'améliorer et maintenir de tels endroits destinés à la pratique de leur sport.

La participation de tous les planchistes est importante à la réalisation de cette étude. Nous sommes donc disponibles pour répondre à toutes vos questions concernant le projet de recherche. Vous pouvez communiquer directement avec la chercheure responsable du projet, Sophie Laforest à l'Université de Montréal (541-343-5623) ou avec Annie Geneau, coordonnatrice du projet et étudiante à l'Université de Montréal sous la supervision de Sophie Laforest (514-343-6111 poste 4898).

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche des Sciences de la santé de l'Université de Montréal. Pour tout problème éthique concernant les conditions dans lesquelles se déroule votre participation à ce projet, vous pouvez, après avoir discuté avec la responsable du projet, expliquer vos préoccupations à la présidente du Comité d'éthique de la recherche des Sciences de la santé, Madame Marie-France Daniel (514-343-5624). Suite à cet entretien, si vous avez des raisons sérieuses de croire que la réponse apportée est insuffisante, vous pourriez entrer en communication avec l'ombudsman de l'Université, Madame Marie-Josée Rivest (514-343-2100)

Comme chercheure responsable de ce projet, je m'engage à mettre toutes les procédures en place pour respecter la confidentialité et l'anonymat durant toutes les étapes du projet ; à permettre aux participants à l'étude de se retirer en tout temps sans que cela ne leur cause aucun préjudice ; à superviser la collecte de données et à m'assurer de la qualité du processus de collecte; à faire rapport au comité d'éthique à la fin du projet pour tous les aspects éthiques du projet.

Merci,

Signature : _____ date : _____

Sophie Laforest, Ph.D. , Chercheure responsable
ou
Annie Geneau, BSc., coordonnatrice du projet

Formulaire de participation à l'étude
Feuille à retourner

Nous prions les parents des planchistes âgés de moins de 18 ans ou les planchistes eux-mêmes si âgés de plus de 18 ans, de bien vouloir ***compléter et signer***ce formulaire de participation afin de confirmer que vous êtes d'accord que votre enfant/vous-même participe à l'étude et réponde au ***questionnaire sur les attitudes et comportements des planchistes***.

****Veillez retourner le formulaire dans l'enveloppe pré-adressée ****

Informations sur <u>le planchiste :</u>

Prénom: _____ Nom : _____

Tél (rés) : ( ) _____ - _____ Genre : F ☐ M

Âge : _____ ans Date de naissance :

JJ _____ MM____AAAA____

Quelles sont les disponibilités du <u>planchiste</u> pour répondre au questionnaire ? (cochez une ou plusieurs plage(s) horaire(s))

Jour de semaine ☐ Soir de semaine ☐

Jour de fin de semaine ☐ Soir de fin de semaine ☐

Désirez-vous recevoir un résumé des résultats de l'étude lorsqu'ils seront disponibles (délais de 18 mois) ?

OUI ☐ NON ☐

Est-ce que vous acceptez que votre enfant/vous-même participe au projet de recherche et réponde à un questionnaire sur les attitudes et les comportements en planche à roulettes au cours de l'année 2007 ?

Oui ☐ Non ☐

_____ **Date : _____**

Signature du parent ou représentant légal ou planchiste âgé de plus de 18 ans

Merci de votre collaboration !

Annexe 6E

Certificat d'éthique

Université de Montréal

Département de kinésiologie

Le 18 janvier 2010

DOSSIER N°:661

Madame Sophie Laforest
Professeur agrégée
Département de Kinésiologie
Cepsum,Bureau 7225

Madame Laforest,

Le Comité d'éthique de la recherche des Sciences de la Santé a bien reçu votre demande de renouvellement du certificat d'éthique pour le projet de recherche intitulé : «Étude des facteurs de risque des blessures survenant dans les parcs de planche à roulette».

Ce projet avait reçu un certificat d'éthique pour la période allant du 26 janvier 2009 au 25 janvier 2010. Nous renouvelons ce certificat d'éthique pour la période du 18 janvier 2010 au 17 janvier 2011.

Il est à souligner que vous devez, sans délai, faire part au Comité d'éthique de la recherche des sciences de la santé de toute nouvelle information (changement dans les connaissances scientifiques...) ou observation (événement négatif...) et tout changement que vous désireriez faire au protocole expérimental, qui pourraient modifier le fondement éthique sur lequel repose la poursuite de votre projet de recherche.

Lorsque le projet sera terminé, vous devrez soumettre un bref rapport au Comité sur l'aspect éthique du déroulement des différentes étapes du protocole. Il s'agit essentiellement d'informer le comité s'il y a eu des incidents et de formuler au besoin des recommandations. Nous vous communiquerons le formulaire 18b à cet effet, formulaire que vous devez nous renvoyer complété au meilleur de vos connaissances.

Je demeure à votre entière disposition si vous avez besoin de renseignements additionnels.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Marie-France Daniel
Présidente
Comité d'éthique de la recherche des sciences de la santé
CEPSUM, 2100 Édouard-Montpetit, bureau 7211
Téléphone : (514) 343 5624
Télécopieur : (514) 343 2181
Courriel : marie-france.daniel@umontreal.ca